



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

# Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens - Mars 2026

## Rapport final

### **Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$

Date d'octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 7 mai 2026

Numéro d'enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English.

\*\*Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Canada 

# Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

## Rapport final

### **Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Mars 2026

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le sixième cycle de la troisième année de la présente étude comptait en tout huit groupes de discussion composés d'adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 3 mars 2026 et le 26 mars 2026.

This publication is also available in English under the title: « Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian's Views - March 2026 ».

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'en faire la demande par courriel à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca), ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé  
Édifice Blackburn  
85, rue Sparks, local 228  
Ottawa, Ontario K1A 0A3

### **Numéro de catalogue :**

CP12-4F-PDF

### **Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9379

### **Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-053-22) :**

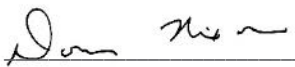
CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque ainsi que dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent aucune information portant sur les intentions de vote électorales, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :  \_\_\_\_\_

Date: 7 mai 2026

Donna Nixon, associée

The Strategic Counsel

# Table des matières

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Sommaire .....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>6</b> |
| Introduction .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 6        |
| Méthodologie.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 7        |
| Principales constatations .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 10       |
| Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 10       |
| Priorités et performance du gouvernement du Canada (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)..... | 10       |
| Maisons Canada (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents d'Iqaluit).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 11       |
| Soutien en réponse aux tarifs douaniers (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 13       |
| Plan d'action pour la main-d'œuvre (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 14       |
| Stratégie automobile — véhicules électriques (résidents de Kitchener-Waterloo).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 15       |
| Transformation de l'Arctique (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 16       |
| Train à grande vitesse (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus, femmes résidant dans la région du Grand Toronto) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 18       |
| Projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur (résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 19       |
| Prévention de la criminalité (résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 20       |
| Programme de service civique (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo, résidents de la Nouvelle-Écosse).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 21       |
| Point de vue sur la situation du français dans la région du Grand Sudbury (francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 23       |
| Âge minimal requis pour les réseaux sociaux (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 24       |
| Intelligence artificielle (résidents de la Nouvelle-Écosse, femmes résidant dans la région du Grand Toronto).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 25       |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Campagne publicitaire sur le logement (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 27        |
| Mise à l'essai de publicités relatives au Régime canadien de soins dentaires (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 29        |
| Mise à l'essai d'appellations de programmes jeunesse (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 31        |
| Mise à l'essai de publicités sur la sécurité des collectivités (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 33        |
| <b>Résultats détaillés.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>36</b> |
| Chronologie des annonces en mars 2026 .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 37        |
| Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 40        |
| Priorités et performance du gouvernement du Canada (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto) ..... | 42        |
| Maisons Canada (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents d'Iqaluit).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 47        |
| Soutien en réponse aux tarifs douaniers (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 50        |
| Plan d'action pour la main-d'œuvre (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgées de 40 ans et plus) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 53        |
| Stratégie automobile — véhicules électriques (résidents de Kitchener-Waterloo) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 55        |
| Transformation de l'Arctique (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 58        |
| Train à grande vitesse (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents des Laurentides et de la rive sud de Montréal âgés de 40 ans et plus, femmes résidant dans la région du Grand Toronto).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 62        |
| Projet de terminal à conteneurs de Contrecœur (résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 65        |

|                                                                                                                                                                                                                                                     |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Prévention de la criminalité (résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus) .....                                  | 67        |
| Programme de service civique (résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo, résidents de la Nouvelle-Écosse) ..... | 69        |
| Point de vue sur l'état du français dans la région du Grand Sudbury (francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus) .....                                                                                                       | 71        |
| Âge minimal requis pour les réseaux sociaux (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo) .....                                                                                                        | 73        |
| Intelligence artificielle (résidents de la Nouvelle-Écosse, femmes résidant dans la région du Grand Toronto).....                                                                                                                                   | 76        |
| Campagne publicitaire sur le logement (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto) .....                                     | 79        |
| Mise à l'essai de publicités relatives au Régime canadien de soins dentaires (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans).....                                                                                                                      | 84        |
| Mise à l'essai d'appellations de programmes jeunesse (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans).....                                                                                                                                              | 87        |
| Mise à l'essai de publicités sur la sécurité des collectivités (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus) .....             | 91        |
| <b>Annexes .....</b>                                                                                                                                                                                                                                | <b>97</b> |
| Annexe A - Questionnaires de recrutement .....                                                                                                                                                                                                      | 98        |
| Questionnaire de recrutement français.....                                                                                                                                                                                                          | 99        |
| Questionnaire de recrutement anglais .....                                                                                                                                                                                                          | 108       |
| Annexe B – Guides de discussion.....                                                                                                                                                                                                                | 118       |
| Guide de modérateur français .....                                                                                                                                                                                                                  | 119       |
| Guide de modérateur anglais.....                                                                                                                                                                                                                    | 145       |
| Annexe C – Concepts publicitaires .....                                                                                                                                                                                                             | 167       |
| Campagne publicitaire sur le logement.....                                                                                                                                                                                                          | 168       |
| Mise à l'essai de publicités relatives au Régime canadien de soins dentaires .....                                                                                                                                                                  | 170       |
| Mise à l'essai de publicités sur la sécurité des collectivités .....                                                                                                                                                                                | 172       |

# Sommaire

## Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l'ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté ; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral ; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser aux opinions des Canadiennes et des Canadiens et à leurs besoins en matière d'information, tout en veillant à ce qu'elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s'assurer que le BCP demeure au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 3 mars 2026 et le 26 mars 2026, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

La recherche pour ce cycle s'est principalement centrée sur le point de vue des participants concernant la performance du Gouvernement du Canada dans un certain nombre de domaines d'intervention prioritaires, ainsi que sur leurs opinions concernant de nombreux programmes et initiatives, dont Maisons Canada, les mesures de soutien destinées aux travailleurs et employeurs affectés par les tarifs douaniers imposés par les États-Unis, ainsi que la potentielle création d'un programme de service civique destiné aux jeunes. Les participants de certains groupes ont pris part à des discussions portant sur la nouvelle Stratégie automobile pour les véhicules électriques (VE) du gouvernement du Canada, sur les mesures que ce dernier prenait pour renforcer la sécurité et la souveraineté du Canada dans la région arctique, et sur de potentiels slogans pour son Plan d'action pour la main-d'œuvre. De plus, les participants d'un certain nombre de groupes ont participé à des discussions portant sur l'initiative du train à grande vitesse Alto, le projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur ainsi que sur les mesures que le gouvernement avait annoncées visant à réduire la criminalité au sein des collectivités canadiennes. Les participants de tous les groupes ont été invités à faire part de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours.

Au nombre des autres sujets abordés au cours de cette étude figuraient l'intelligence artificielle (IA), la potentielle instauration d'un âge minimal obligatoire pour accéder aux réseaux sociaux, ainsi que les difficultés auxquelles font face les francophones résidant dans la région du Grand Sudbury. Les participants de certains groupes ont également fait part de leur point de vue sur les campagnes publicitaires conçues par le gouvernement du Canada pour le Régime canadien de soins dentaires (RCSD), le programme « Maisons Canada » et les mesures prises pour renforcer la sécurité au sein des collectivités canadiennes. Ceux du groupe composé de résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans ont également formulé des commentaires concernant de nombreuses appellations potentielles pour un futur programme visant à offrir des possibilités d'emploi et une expérience de travail aux jeunes Canadiens.

En guise de mise en garde lors de l'interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l'ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de certitude.

## Méthodologie

### Aperçu des groupes

#### Groupe cible

- Résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont principalement été répartis en fonction de la situation géographique.
- Certains groupes se sont concentrés sur des cohortes précises de la population, notamment les femmes et certaines tranches d'âge, dont les personnes âgées de 25 à 35 ans, de 35 à 54 ans, de 35 ans et plus, et de 40 ans et plus.

### Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont été menés dans diverses régions du Canada.
- Cinq groupes ont été menés parmi des membres de la population générale résidant à Winnipeg, dans la région de Kitchener-Waterloo, en Nouvelle-Écosse, dans le Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.) ainsi qu'à Iqaluit.
- Les autres groupes de discussion ont été menés parmi des sous-groupes clés de la population composés de :
  - Particuliers âgés de 35 à 54 ans résidant dans la région métropolitaine de Vancouver, dont 50 % vivant à Surrey ;
  - Particuliers âgés de 35 à 54 ans résidant dans le Centre Est de Montréal ;
  - Francophones de 35 ans et plus résidant dans la région du Grand Sudbury ;
  - Particuliers âgés de 40 ans et plus résidant dans les Laurentides (Québec) et sur la Rive-Nord de Montréal ;
  - Particuliers âgés de 25 à 35 ans résidant en Ontario ;

- Particuliers âgées de 35 à 54 ans résidant dans les principaux centres urbains des Prairies ;
  - De femmes résidant dans la région du Grand Toronto (RGT).
- Les groupes de discussion tenus au Québec et dans la région du Grand Sudbury ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
- Toutes les discussions de groupe pour ce cycle ont été menées en ligne.
- Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en presumant pouvoir compter sur la présence de six à huit participants.
- Dans tous les lieux, 92 participants au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
- Chaque participant a reçu une rétribution de 125 \$.

### Localisation et composition des groupes

| LIEU                                                                          | GROUPE | LANGUE   | DATE             | HEURE (HNE) | COMPOSITION DU GROUPE             | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|----------|------------------|-------------|-----------------------------------|------------------------|
| Résidents de la région métropolitaine de Vancouver, dont 50 % de Surrey       | 1      | ANGLAIS  | Mardi 3 mars     | 21 h à 23 h | Particuliers âgés de 35 à 54 ans  | 8                      |
| Résidents du Centre Est de Montréal (Plateau, Rosemont, Villeray, Centre-Sud) | 2      | FRANÇAIS | Mercredi 4 mars  | 18 h à 20 h | Particuliers âgés de 35 à 54 ans  | 8                      |
| Résidents de Winnipeg                                                         | 3      | ANGLAIS  | Jeudi 5 mars     | 19 h à 21 h | Membres de la population générale | 8                      |
| Résidents de Kitchener-Waterloo                                               | 4      | ANGLAIS  | Mardi 10 mars    | 18 h à 20 h | Membres de la population générale | 8                      |
| Résidents de la région du Grand Sudbury                                       | 5      | FRANÇAIS | Mercredi 11 mars | 18 h à 20 h | Francophones âgés de 35 et plus   | 7                      |
| Nouvelle-Écosse                                                               | 6      | ANGLAIS  | Jeudi 12 mars    | 17 h à 19 h | Membres de la population générale | 7                      |
| Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique                | 7      | ANGLAIS  | Mardi 17 mars    | 21 h à 23 h | Membres de la population générale | 8                      |
| Résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal                      | 8      | FRANÇAIS | Mercredi 18 mars | 18 h à 20 h | Particuliers âgés de 40 et plus   | 7                      |
| Résidents d'Iqaluit                                                           | 9      | ANGLAIS  | Jeudi 19 mars    | 18 h à 20 h | Membres de la population générale | 8                      |
| Ontario                                                                       | 10     | ANGLAIS  | Mardi 24 mars    | 18 h à 20 h | Particuliers âgés de 25 à 35 ans  | 8                      |
| Résidents de grands centres urbains des Prairies                              | 11     | ANGLAIS  | Mercredi 25 mars | 20 h à 22 h | Particuliers âgés de 35 à 54 ans  | 8                      |
| Région du grand Toronto                                                       | 12     | ANGLAIS  | Jeudi 26 mars    | 18 h à 20 h | Femmes                            | 7                      |
| Nombre total de participants                                                  |        |          |                  |             |                                   | 92                     |

## Principales constatations

### Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont été invités à faire part de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un large éventail d'annonces et d'initiatives a été rappelé, plusieurs participants mentionnant des annonces qui avaient été faites par le gouvernement du Canada en lien avec les investissements qu'il entendait consacrer à des projets d'infrastructure d'intérêt national ainsi qu'à la défense nationale et aux Forces armées canadiennes (FAC). Les participants ont en outre évoqué certaines mesures, dont l'instauration de la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, l'adoption par la Chambre des communes du projet de loi C-9 : la *Loi sur la lutte contre la haine* ainsi que l'annonce selon laquelle le salaire minimum fédéral augmenterait 18,15 dollars l'heure à compter du 1er avril 2026. Quelques-uns d'entre eux avaient également entendu dire que le gouvernement du Canada s'efforçait de réduire les coûts liés au fonctionnement de l'appareil gouvernemental notamment en réduisant les effectifs de la fonction publique fédérale et qu'il prenait des mesures pour lutter contre les activités criminelles liées à l'extorsion visant des particuliers et des entreprises dans certaines régions du pays.

Les participants ont en outre évoqué un certain nombre d'annonces et d'initiatives en lien avec les activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Au nombre de celles-ci, citons la fourniture continue par le gouvernement du Canada d'une aide humanitaire et militaire à l'Ukraine afin de contribuer à la défense de son territoire, l'octroi d'une aide humanitaire à Cuba afin d'aider sa population à faire face aux pénuries d'énergie qui persistent dans le pays, ainsi que l'annonce d'un accord entre le Canada et la Chine prévoyant une réduction des tarifs douaniers canadiens sur les véhicules électriques chinois, en contrepartie d'une diminution des droits de douane chinois sur les importations canadiennes de canola. Les participants se souvenaient également avoir entendu dire que le premier ministre (PM) et d'autres fonctionnaires fédéraux s'étaient rendus dans des pays tels que la Norvège, l'Inde et l'Australie dans le but de renforcer les partenariats économiques et de défense du Canada sur la scène internationale.

**Priorités et performance du gouvernement du Canada (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)**

Les participants de onze groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement relative à ces priorités. Avant d'entamer ces discussions, les participants ont été invités

à définir les domaines dans lesquels ils jugeaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante et ceux dans lesquels ils considéraient qu'il y avait matière à amélioration.

Les participants ont cité plusieurs domaines dans lesquels la performance du gouvernement du Canada avait, selon eux, été satisfaisante ; plusieurs d'entre eux mentionnant notamment la fourniture d'un large éventail de programmes de soutien et de prestations destinés aux Canadiens, ainsi que les efforts qu'il déployait pour protéger et promouvoir la diversité, l'inclusion et le multiculturalisme partout au pays. Un certain nombre d'entre eux ont salué les mesures du gouvernement fédéral visant à solidifier et diversifier les relations commerciales du Canada sur la scène internationale, ainsi que les mesures qu'il avait prises pour éliminer les barrières commerciales internes et augmenter les échanges commerciaux entre les provinces et territoires du pays. Quelques-uns d'entre eux ont également loué la réponse qu'ils percevaient comme étant ferme et mesurée du gouvernement canadien aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur une vaste gamme de produits importés du Canada.

Les participants ont exprimé un éventail d'opinions positives et négatives concernant un certain nombre d'enjeux, dont l'immigration, la sécurité publique, les soins de santé ainsi que la défense nationale. Concernant cette dernière, on était d'avis que si le gouvernement avait pris des mesures positives dans ce domaine en augmentant les investissements qu'il consacrait à la défense nationale et aux Forces armées canadiennes (FAC), il restait encore beaucoup à faire pour renforcer l'autosuffisance du Canada quant à la défense de sa souveraineté face à d'éventuelles menaces dans les années à venir.

Les participants de ces groupes ont en outre énuméré une série de domaines d'intervention dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Au nombre de ceux-ci figuraient le coût de la vie, l'abordabilité du logement, ainsi que l'exploitation de richesses naturelles telles que le pétrole, le gaz naturel et les minéraux critiques que les participants percevaient comme étant nécessaire. Un certain nombre d'entre eux étaient également d'avis que le gouvernement fédéral devait en faire davantage pour réduire les dépenses liées au fonctionnement de l'appareil gouvernemental et atteindre l'équilibre budgétaire, tandis que quelques participants ont mentionné la réconciliation avec les peuples autochtones, un domaine qui, selon eux, méritait désormais une attention accrue.

### **Maisons Canada (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents d'Iqaluit)**

Les participants de quatre groupes ont pris part à des discussions portant sur l'initiative « Maisons Canada » du gouvernement du Canada. Après s'être vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé la création d'une nouvelle agence fédérale baptisée « Maisons Canada » dans le but de construire un grand nombre d'habitations abordables en tirant parti de terrains publics, en offrant des incitatifs financiers souples et en favorisant des méthodes de construction innovantes, les participants ont pour la plupart réagi positivement. Bon nombre d'entre eux estimaient que l'abordabilité du logement était devenue une préoccupation majeure dans plusieurs régions du pays au cours des dernières années et étaient d'avis que tout progrès dans ce domaine aurait probablement une incidence positive dans la vie d'un grand nombre de Canadiens. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois exprimé certaines inquiétudes quant au fait que des terrains publics, qui avaient auparavant

été réservés à la création de parcs ou à des fins de conservation, pourraient être utilisés pour la construction de nouvelles habitations dans le cadre de cette initiative, tandis qu'un petit nombre de participants se demandaient combien il en coûterait au gouvernement fédéral pour mettre cette dernière en œuvre.

Après avoir été informés que, pour réaliser son mandat, Maisons Canada prévoyait de privilégier des méthodes de construction modernes, comme la construction modulaire et la construction préfabriquée, les participants ont été invités à dire ce qui leur venait à l'esprit en pensant à la qualité des habitations préfabriquées ou construites selon des méthodes de construction hors site, comparativement aux habitations construites selon des méthodes traditionnelles. Tout compte fait, les participants ont pour la plupart exprimé des opinions positives concernant les habitations modulaires ou préfabriquées, plusieurs d'entre eux s'attendant à ce que celles-ci puissent être construites à un prix plus abordable avec des différences de qualité minimales par rapport aux habitations de construction traditionnelle. Un certain nombre d'entre eux estimaient que les habitations préfabriquées étaient généralement produites de manière homogène et dans les délais impartis, et s'attendaient à ce qu'elles puissent être assemblées dans un délai relativement court dès que les éléments préfabriqués seraient livrés dans les collectivités. Parmi le petit nombre de participants dont les réactions à cette approche avaient été plus mitigées ou négatives, quelques-uns ont exprimé des réserves quant à la qualité de ces habitations, tandis que d'autres craignaient que celles-ci ne soient pas suffisamment isolées pour résister aux grands froids que connaissent de nombreuses régions du pays pendant les mois d'hiver.

Invités à décrire, dans leurs propres mots, comment les habitations préfabriquées étaient construites du début à la fin, un grand nombre de participants estimaient que ces dernières étaient en général partiellement construites en usine avant d'être transportées dans des collectivités où elles étaient ensuite entièrement assemblées et raccordées à des infrastructures, et notamment à des installations de plomberie et à des réseaux d'électricité. Plusieurs d'entre eux ont décrit ce processus comme pouvant s'apparenter à une chaîne de montage, les habitations étant construites selon le même processus séquentiel avant d'être acheminées vers des collectivités. Un certain nombre de participants avaient également l'impression que ce mode de construction faisait beaucoup plus appel à la machinerie qu'à la main-d'œuvre, et quelques-uns d'entre eux croyaient que la construction d'habitations préfabriquées faisait également appel à des technologies novatrices, comme l'impression tridimensionnelle (3D).

Discutant de la question de savoir ce qu'ils penseraient de vivre dans une habitation préfabriquée personnellement, la plupart d'entre eux ont indiqué qu'ils seraient ouverts à cette option de logement, et un petit nombre de participants ont déclaré déjà vivre dans une habitation modulaire. Un certain nombre de participants ont toutefois affirmé que, s'ils consentaient à vivre dans des habitations préfabriquées, d'autres considérations comme la proximité de ces habitations avec certaines commodités (commerces, restaurants, transports en commun, parcs et installation de loisirs) joueraient probablement un rôle déterminant dans leur choix d'un lieu de résidence.

À la question de savoir s'ils pensaient que la priorité accrue accordée à des méthodes de construction modulaires et préfabriquées contribuerait désormais à rendre les habitations plus abordables au



bénéfice des Canadiens, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. Parmi ces derniers, nombreux étaient ceux qui estimaient qu'un recours accru à des habitations préfabriquées contribuerait très largement à accroître l'offre de logements dans de nombreuses régions du pays et offrirait aux futurs acheteurs et locataires un choix beaucoup plus large d'habitations parmi lesquelles choisir. On était également d'avis que, compte tenu des coûts de main-d'œuvre jugés moins élevés associés à la construction de ces habitations, il était probable que les habitations préfabriquées soient moins coûteuses à construire pour les promoteurs et que, par conséquent, celles-ci puissent être offertes à des prix plus bas aux acheteurs dès leur mise en vente sur le marché libre. Un nombre plus restreint de participants ont exprimé des avis plus incertains quant à savoir si cette approche entraînerait une augmentation de l'offre de logements abordables au Canada dans les années à venir. Parmi ceux-ci, on estimait que le processus de construction constituait l'une des nombreuses variables susceptibles d'influencer le prix des logements, et que même si l'offre de logements venait à augmenter, d'autres facteurs (tels que le coût des terrains, l'emplacement, et la recherche de profits par les promoteurs) pourraient avoir pour conséquence que ces habitations demeurent inabordables pour la plupart des familles à faible et moyen revenu.

**Soutien en réponse aux tarifs douaniers (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans)**

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur les mesures qui avaient été annoncées par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux travailleurs et aux employeurs touchés par l'imposition généralisée de tarifs douaniers américains sur une vaste gamme de produits canadiens importés au cours de la dernière année. À la question de savoir ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet des mesures prises par le gouvernement fédéral dans ce domaine, plusieurs participants disaient croire que celui-ci s'était efforcé de diversifier et d'étendre ses relations commerciales à d'autres partenaires internationaux fiables ces derniers mois, certains mentionnant notamment un accord commercial récemment conclu avec le gouvernement chinois. On croyait également que le gouvernement fédéral avait instauré des contre-tarifs sur certains produits américains, bien qu'aucun participant n'était au courant de détails précis à ce sujet. Quelques-uns d'entre eux ont rappelé que le gouvernement du Canada avait mis en place une politique « Achetez canadien » priorisant l'achat de produits et de services auprès d'entreprises à capitaux canadiens et encourageait les consommateurs à privilégier l'achat de produits fabriqués au Canada plutôt que ceux fabriqués à l'étranger.

Après s'être vu présenter de l'information sur les mesures qui avaient été prises par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux travailleurs de certains secteurs, dont ceux de la sidérurgie et du bois d'œuvre, ainsi que dans d'autres domaines affectés par les tarifs douaniers et les fluctuations du marché mondial, si certains participants estimaient que ces mesures seraient susceptibles d'avoir des répercussions bénéfiques à court terme pour certains travailleurs et certaines entreprises touchés, bon nombre d'entre eux étaient d'avis qu'elles ne suffiraient pas à surmonter les difficultés économiques majeures que l'on estimait être le fait des tarifs douaniers américains. Plusieurs participants étaient d'avis que l'investissement de 570 millions de dollars (sur trois ans) du gouvernement canadien était



trop modeste et s'attendaient à ce qu'il s'avère insuffisant pour apporter un soutien concret aux nombreuses entreprises et secteurs qui, selon eux, avaient jusque-là été touchés par des tarifs douaniers. Un certain nombre d'entre eux estimaient en outre que, si des mesures comme l'octroi d'aides supplémentaires temporaires au titre de l'assurance-emploi (AE) et le financement d'initiatives de travail partagé offraient une certaine forme d'aide aux travailleurs licenciés ou ayant vu leurs heures de travail réduites, le gouvernement fédéral devrait probablement en faire davantage pour les aider à retourner au travail à temps plein.

À la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement fédéral en faisait assez pour soutenir les travailleurs et les employeurs touchés par des tarifs douaniers, les participants estimant qu'il n'en faisait pas assez étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l'opinion était plus neutre ou incertaine, tandis qu'un nombre plus restreint d'entre eux considéraient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie à ce chapitre. Décrivant d'autres mesures que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement fédéral pour venir en aide aux travailleurs et entreprises impactés, un certain nombre de participants estimaient que davantage devait être fait pour accroître l'exploitation des ressources naturelles du Canada (notamment de pétrole et de gaz naturel) ainsi que pour augmenter les investissements dans des domaines émergents comme ceux des énergies propres et des véhicules électriques (VE). On était d'avis qu'en prenant ces mesures, le gouvernement du Canada contribuerait, dans les années à venir, à stimuler l'activité économique partout au pays et à créer davantage d'emplois bien rémunérés dans l'intérêt des travailleurs canadiens.

### **Plan d'action pour la main-d'œuvre (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus)**

Les participants de deux groupes ont pris part à des discussions portant sur des phrases d'accroche et de slogans potentiels qui avaient été créés pour le nouveau Plan d'action pour la main-d'œuvre du gouvernement du Canada. Avant d'entamer ces discussions, les participants se sont vu informer que le gouvernement entendait mettre en œuvre un nouveau Plan d'action pour la main-d'œuvre comprenant une série de programmes destinés à aider les jeunes, les personnes à la recherche d'un emploi, les travailleurs, ainsi que les entreprises, à acquérir les compétences et à obtenir les soutiens dont ils auraient besoin pour s'adapter, réussir et contribuer à l'économie canadienne en pleine mutation.

Les participants ont ensuite pris part à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter une liste de phrases d'accroche ou de slogans créés pour les besoins de ce programme et inviter à choisir l'option qu'ils jugeaient la plus attrayante. Au nombre des éléments figurant sur la liste, mentionnons : *Construire le Canada : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, *Canada fort : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, *Canada au travail : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, *Le Canada bâti : Plan d'action pour la main-d'œuvre* et *Prêt à travailler : Plan d'action du Canada pour la main-d'œuvre*.

Tout compte fait, *Construire le Canada : Plan d'action pour la main-d'œuvre* a recueilli le plus d'appuis. Parmi les participants qui avaient sélectionné cette phrase d'accroche, on était d'avis qu'elle était la plus facile à comprendre et explicite de toutes les options et celle qui décrivait le mieux l'objectif

principal de ce projet. Plusieurs ont également indiqué percevoir cette phrase d'accroche comme inspirante et optimiste. Un certain nombre de participants ont salué le concept de « construire le Canada » comme slogan, estimant qu'il démontrait de manière efficace la nature de l'initiative qu'ils percevaient comme étant axée sur l'action et orientée vers l'avenir. Plusieurs d'entre eux ont également choisi la phrase d'accroche *Prêt à travailler : Plan d'action du Canada pour la main-d'œuvre*. Un certain nombre de ces participants étaient d'avis que ce slogan trouverait écho auprès d'un large public, y compris auprès de travailleurs hautement qualifiés à l'affût de possibilités d'emploi.

À la question de savoir s'il y avait des phrases d'accroche qu'ils modifieraient ou amélioreraient, un certain nombre de participants estimaient que les mots « Le Canada » devraient être ajoutés avant *Prêt à travailler : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, afin de mieux faire passer le message que le Canada, en tant que pays, était prêt à travailler fort pour développer son économie. Un plus petit nombre d'entre eux ont également suggéré la création d'un autre slogan comportant des mots davantage orientés vers l'avenir comme « Créer le Canada », estimant que ce serait un moyen positif et fédérateur de décrire ce programme.

### **Stratégie automobile — véhicules électriques (résidents de Kitchener-Waterloo)**

Les participants de Kitchener-Waterloo ont pris part à une discussion portant sur la nouvelle stratégie automobile du gouvernement du Canada, en se focalisant plus particulièrement sur les annonces qu'il avait faites concernant les véhicules électriques (VE).

Après s'être vu fournir de l'information au sujet du Programme pour l'abordabilité des véhicules électriques (PAVE), les participants ont exprimé des opinions partagées. Si un petit nombre de participants estimaient que ces incitatifs pourraient offrir un soutien financier partiel, en particulier à ceux qui envisageaient déjà l'achat d'un véhicule électrique, la plupart ne croyaient pas que les montants proposés suffiraient à rendre les véhicules électriques sensiblement plus abordables. Dans le prolongement de cette réflexion, plusieurs participants ont évoqué le coût initial, selon eux élevé, de la plupart des véhicules électriques vendus au Canada, et bon nombre d'entre eux avaient l'impression que les modèles proposés dépassaient pour la plupart le seuil de 50 000 dollars fixé par le programme. Lorsqu'on leur a demandé si cet incitatif les encouragerait à acheter un VE au cours des prochaines années, quelques participants ont répondu par l'affirmative. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré avoir déjà envisagé l'achat d'un VE (notamment en raison des avantages environnementaux qu'ils associaient à ces véhicules) et étaient d'avis que les mesures incitatives proposées dans le cadre du PAVE les inciteraient probablement davantage à en acheter un à l'avenir.

Les participants se sont également vu informer que le gouvernement du Canada avait supprimé son exigence précédente voulant que tous les véhicules neufs vendus d'ici dix ans soient électriques, et qu'il instaurerait des normes plus strictes en matière d'émissions de gaz à effet de serre pour les véhicules des années-modèles 2027 à 2032, tout en fixant comme objectif que les VE représentent 75 % des véhicules vendus d'ici 2035 et 90 % d'ici 2040. À la question de savoir ce qu'ils pensaient de cette approche, les participants ont formulé des opinions diverses et variées. Certains voyaient cette stratégie révisée d'un œil favorable, estimant qu'elle proposait une voie plus réaliste, plus accessible et plus souple pour accroître l'adoption des VE sur le long terme. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois

précisé que, bien qu'approuvant la décision de supprimer l'obligation précédente concernant les ventes de VE, ils doutaient que les nouveaux objectifs fixés par le gouvernement fédéral soient réalisables et jugeaient peu probable qu'une part significative de la population se tourne vers l'achat de VE dans les délais proposés.

Discutant de la question de savoir si cette nouvelle approche leur donnait l'impression que le gouvernement du Canada faisait marche arrière concernant sa réglementation et sa stratégie environnementale ou s'il s'agissait simplement à leur avis d'une approche différente pour atteindre les objectifs du Canada, les participants ont exprimé des opinions partagées. Parmi les participants qui voyaient dans cette nouvelle stratégie une voie différente, quoique tout aussi efficace, pour aider le pays à atteindre ses objectifs environnementaux, on était d'avis que cette approche permettrait une transition plus progressive vers une utilisation accrue de VE, tout en laissant davantage le temps aux collectivités de moderniser leurs infrastructures électriques et d'installer davantage de bornes de recharge, afin de faire en sorte qu'elles soient en mesure de faire face à une augmentation significative du nombre de VE à l'avenir. Parmi ceux qui estimaient que cette nouvelle stratégie était le signe que le gouvernement fédéral revenait sur ses politiques et règlements environnementaux, les participants ont exprimé des préoccupations quant aux répercussions négatives qu'une utilisation continue et généralisée de véhicules à moteur à combustion aurait sur l'environnement, notamment en ce qui concerne des enjeux tels que le changement climatique.

Lorsqu'on leur a demandé si, après avoir pris connaissance de l'information relative à la stratégie automobile du gouvernement fédéral en matière de VE, ils estimaient que ces mesures favoriseraient l'adoption accrue des véhicules électriques au Canada, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. Parmi ceux-ci, on estimait que, pour autant que la technologie des véhicules électriques continue de progresser (notamment en ce qui concerne l'autonomie et la capacité de ces véhicules à résister à des températures extrêmes) et que le réseau de recharge s'étende, des programmes de ce type pourraient contribuer à une adoption accrue à long terme.

### **Transformation de l'Arctique (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans)**

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur les mesures et initiatives qui avaient récemment été annoncées par le gouvernement du Canada, visant à favoriser le développement du Nord canadien et renforcer la sécurité et la souveraineté du pays dans cette région. À la question de savoir s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit concernant le gouvernement du Canada et les investissements qu'il réalisait dans le Nord canadien, si peu d'entre eux se souvenaient de détails précis, plusieurs disaient cependant croire qu'il avait récemment annoncé qu'il s'emploierait à renforcer les capacités de défense du Canada dans la région, notamment en allouant des ressources supplémentaires aux Forces armées canadiennes (FAC) pour les aider à faire respecter la souveraineté du Canada sur son territoire arctique.

Les participants du groupe composé de résidents d'Iqaluit se sont vu fournir de l'information concernant un certain nombre d'initiatives qu'avait récemment annoncé le gouvernement du Canada visant essentiellement à accroître le développement du Nord canadien. Celles-ci comprenaient un

soutien fédéral accru pour la réalisation de projets énergétiques, la construction et la rénovation d'habitations, ainsi que le développement d'infrastructures locales au Nunavut, des investissements visant à soutenir le programme « Nutrition Nord Canada », le renouvellement de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord, ainsi qu'un engagement à livrer 750 logements sociaux, abordables et avec services de soutien partout au Nunavut. Réagissant à cette information, si la plupart des participants avaient jugé ces mesures positives à première vue, plusieurs d'entre eux estimaient que davantage de précisions étaient nécessaires concernant les montants qui seraient investis et le calendrier de mise en œuvre de ces initiatives avant de pouvoir déterminer si ces mesures constituaient une approche efficace pour accroître le développement et rendre la vie plus abordable dans le Nord canadien.

Discutant de l'engagement à fournir 750 nouveaux logements sociaux, supervisés et abordables, si la plupart des participants estimaient que cette initiative aurait sans doute un impact positif dans la vie de nombreux particuliers vivant au Nunavut, plusieurs d'entre eux étaient toutefois d'avis que le nombre de nouvelles habitations pourvues dans le cadre de cet engagement serait loin d'être suffisant pour répondre à ce que les participants percevaient comme étant des problèmes importants et généralisés liés à l'abordabilité du logement dans le Nord canadien. Un certain nombre de participants estimaient important que ces habitations soient détenues et exploitées par des organismes locaux responsables qui assureraient leur entretien pour qu'elles demeurent en bonne condition à long terme.

Les participants de tous les groupes se sont vu présenter de l'information concernant les mesures relatives au Nord canadien que le gouvernement fédéral avait récemment annoncées, dont 40 milliards de dollars destinés à la défense, au développement et à la transformation de cette région. La plupart d'entre eux ont positivement réagi à cette information, bon nombre d'entre eux estimant que ces mesures auraient des retombées positives dans la région arctique et du Nord canadien dans les années à venir. Discutant des initiatives précises qui avaient été annoncées, plusieurs participants s'attendaient à ce que l'élaboration d'une stratégie visant à construire davantage de routes et d'autoroutes partout dans le Nord contribue à accroître les déplacements dans la région, tout en facilitant et en rendant plus abordable le transport de marchandises et de produits à destination et en provenance de collectivités nordiques. À ce propos, on était d'avis qu'en augmentant les investissements qu'il consacre à des autoroutes et des aéroports du Nord canadien, le gouvernement fédéral contribuerait probablement à stimuler l'activité économique dans cette région, certains participants estimant également que cela pourrait favoriser le développement du tourisme au profit des collectivités nordiques dans les années à venir.

Discutant de l'annonce faite par le gouvernement du Canada selon laquelle il entendait investir 32 milliards de dollars dans la modernisation des installations militaires canadiennes à Yellowknife, Inuvik, Iqaluit et Goose Bay, plusieurs d'entre eux estimaient qu'il s'agissait là d'un domaine important sur lequel il fallait se concentrer. Un certain nombre de participants étaient d'avis que ces investissements de la part du gouvernement fédéral étaient particulièrement essentiels du fait qu'ils s'attendaient à ce que les régions du Nord canadien deviennent un pôle économique de plus en plus important au cours des prochaines décennies en raison de l'abondance de ressources naturelles (telles que les minéraux critiques) présentes dans la région, ainsi que de l'utilisation croissante des voies commerciales maritimes du Nord si la banquise arctique devait continuer de reculer. Plusieurs participants résidant à Iqaluit estimaient que ces investissements pour défendre et développer le Nord

contribueraient à renforcer la sécurité de leur collectivité et d'autres collectivités nordiques, tout en constituant une étape importante pour accroître la capacité du Canada à protéger sa souveraineté territoriale contre d'éventuelles menaces extérieures.

Lorsqu'on leur a demandé quelles retombées, le cas échéant, ils s'attendaient à ce que ces investissements dans le Nord et l'Arctique canadiens puissent générer, les participants de tous les groupes ont réitéré l'opinion selon laquelle ces initiatives contribueraient à accroître l'activité économique et la création d'emplois dans l'ensemble du Nord canadien, tout en aidant la région à être davantage connectée au reste du pays à l'avenir. Un certain nombre d'entre eux espéraient également que ces mesures contribueraient à rendre la vie plus abordable pour les personnes vivant dans des collectivités nordiques. Certains participants s'attendaient en effet à ce que les mesures visant à améliorer les autoroutes et les aéroports facilitent l'acheminement de denrées alimentaires dans la région et, espéraient-ils, se traduisent à l'avenir par des prix plus bas dans les épiceries et une sécurité alimentaire supérieure, au bénéfice des populations du Nord canadien.

Discutant des préoccupations, le cas échéant, qu'ils avaient concernant les investissements de ce type réalisés par le gouvernement fédéral dans le Nord et la région arctique du Canada, plusieurs participants étaient d'avis qu'il était d'une importance cruciale que les Inuits et les autres peuples autochtones soient consultés et impliqués dans le déploiement de ces investissements, afin de garantir que leurs collectivités et leurs pratiques culturelles uniques dans le Nord ne soient pas mises à mal face à une intensification du développement dans la région.

### **Train à grande vitesse (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)**

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur le train à grande vitesse Alto, un projet d'infrastructure à l'étude visant à relier Toronto à la ville de Québec. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement fédéral et d'un train à grande vitesse, un certain nombre de participants des groupes du Québec ont répondu par l'affirmative, tandis que très peu de participants de la région du Grand Toronto (RGT) avaient eu connaissance d'activités dans ce domaine.

Discutant de ce qu'ils pensaient du développement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Toronto et Québec, la plupart des participants ont réagi positivement, plusieurs d'entre eux estimant que cela offrirait une solution de rechange rapide et efficace au transport aérien pour les personnes se déplaçant dans le corridor Toronto-Québec. Les participants s'attendaient également à ce que le projet constitue une source importante d'emplois bien rémunérés dans l'intérêt des Canadiens, et ce, tant pendant la phase de construction qu'une fois la ligne mise en service.

À la question de savoir s'ils s'attendaient à ce qu'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Toronto à Québec ait des retombées économiques positives pour le Canada, un grand nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Plusieurs participants estimaient que la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse contribuerait à rendre de plus en plus abordables les déplacements de nombreux

Canadiens résidant dans la région, ce qui pourrait leur permettre de consacrer une partie de leur revenu disponible à d'autres dépenses. On était également d'avis que ce projet pourrait créer davantage de débouchés pour les entreprises et travailleurs situés à proximité de gares de train à grande vitesse, les participants s'attendant à ce que ces collectivités connaissent probablement une augmentation significative du nombre de visiteurs en conséquence.

À la question de savoir si ce projet aurait des retombées positives dans leurs communautés respectives, un certain nombre d'entre eux s'attendaient à ce qu'il contribue à réduire le trafic sur les routes locales et favorise une diminution des émissions de carbone sur le long terme. À la question de savoir s'ils avaient d'éventuelles préoccupations concernant l'aménagement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse dans leur collectivité, un petit nombre des participants résidant dans la région du Grand Toronto craignaient qu'une augmentation des déplacements vers le centre-ville de Toronto entraîne des embouteillages. Quelques participants de ce groupe ont également exprimé des préoccupations quant à d'autres impacts potentiels, dont le bruit et les perturbations causés dans les quartiers résidentiels ainsi que la perte d'espaces publics situés le long du tracé proposé.

Après s'être vu informer que le tracé proposé devait comprendre des voies surélevées et des tunnels afin que les trains puissent traverser des villes entières sans entrer en contact avec d'autres véhicules routiers ou trains, si un certain nombre de participants ont salué le fait que cette ligne serait construite de manière à ne pas empiéter sur les routes et voies ferrées existantes, plusieurs d'entre eux ont toutefois exprimé des inquiétudes quant au coût des travaux nécessaires à la construction de ces tunnels et de ces voies en élévation, et au temps qu'il faudrait pour réaliser ces infrastructures. À ce propos, certains participants craignaient que plusieurs années soient nécessaires à la réalisation ce projet, et qu'il puisse s'écouler plus d'une décennie avant que cette ligne ferroviaire ne soit pleinement opérationnelle.

Les participants se sont également vu informer que, même si le tracé suivait, dans la mesure du possible, les corridors de transport et de services publics existants, il était probable qu'Alto doive acquérir des terrains auprès de propriétaires fonciers le long de certains segments du tracé. Il leur a en outre été précisé que dans de tels cas, Alto s'était engagé à payer la juste valeur marchande des terrains qu'elle achète et à indemniser les propriétaires fonciers pour toutes autres pertes et tous autres frais potentiels. Faisant part de leurs commentaires concernant cette information, bon nombre de participants considéraient qu'il était important que les propriétaires fonciers se voient offrir la juste valeur marchande (voire davantage) de leurs terrains, et plusieurs d'entre eux étaient d'avis que tous ceux qui seraient contraints de déménager en raison du projet devraient également se voir accorder une aide financière pour les aider à se réinstaller.

### **Projet de terminal à conteneurs de Contrecœur (résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus)**

Les participants du groupe composé de résidents la région des Laurentides (Québec) et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus ont tenu une brève discussion portant sur le projet de terminal à conteneurs de Contrecœur.

Après s'être vu fournir de l'information sur cette initiative, les participants ont exprimé différents points de vue. Ceux qui étaient favorables au projet ont notamment souligné les retombées économiques qu'il pourrait générer à long terme, un certain nombre d'entre eux étant d'avis qu'une augmentation de la capacité portuaire permettrait de réduire la congestion associée au trafic maritime dans le port de Montréal. Bien qu'également favorables à ce projet, notamment dans l'espoir qu'il permette de créer 8 000 emplois pendant la phase de construction et plus de 1 200 emplois une fois qu'il sera opérationnel, quelques participants ont toutefois émis certaines réserves. Ces derniers se demandaient notamment si la région disposerait d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante pour assurer à la fois la phase de construction et l'exploitation portuaire une fois le projet opérationnel. Ceux dont l'opinion était plus incertaine ont également soulevé des questions quant à la valeur totale du projet, certains exprimant un certain scepticisme quant à savoir si les retombées économiques nationales annuelles prévues, d'un montant de 140 millions de dollars, étaient suffisantes pour justifier le niveau d'investissement initial qu'ils s'attendaient à ce que le gouvernement du Canada doive consentir pour mener à bien cette initiative.

Discutant de la question de savoir s'ils avaient des préoccupations concernant le projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur, un certain nombre de participants s'inquiétaient des répercussions environnementales négatives qu'un trafic maritime accru pourrait avoir sur les écosystèmes uniques et les espèces menacées de la région. Quelques-uns d'entre eux ont également réitéré l'opinion selon laquelle les retombées économiques annuelles projetées pour ce projet n'étaient pas suffisantes pour justifier un quelconque investissement de la part du gouvernement fédéral, certains participants estimant que ce dernier devait davantage se concentrer sur la fabrication de biens et de produits sur le territoire national plutôt que d'accroître les activités commerciales du pays avec des partenaires internationaux.

**Prévention de la criminalité (résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus)**

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur les mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral visant à réduire le taux de criminalité au sein des collectivités canadiennes. Lorsqu'on leur a demandé s'ils s'étaient intéressés au problème croissant de la criminalité au Canada ces derniers mois, plusieurs ont répondu par l'affirmative, les participants évoquant de nombreux enjeux différents dans ce dossier. Décrivant ce qu'ils avaient entendu, bon nombre d'entre eux ont dit avoir le sentiment que les crimes commis par des récidivistes étaient en hausse dans de nombreuses régions du pays ces dernières années, certains estimant que le système de mise en liberté sous caution au Canada était devenu trop clément. Un certain nombre d'entre eux étaient également d'avis que les crimes liés aux vols de biens et à la consommation de drogues illicites avaient considérablement augmenté, quelques participants ayant l'impression que le nombre de crimes motivés par la haine avait augmenté ces derniers temps.

Lorsqu'on leur a demandé si la réduction de la criminalité devait constituer une priorité du gouvernement du Canada, la quasi-totalité des participants a répondu par l'affirmative. Précisant leur

point de vue, plusieurs d'entre eux estimaient que veiller à la sécurité des citoyens constituait l'une des principales responsabilités du gouvernement fédéral et qu'il était important que celui-ci prenne toutes les mesures possibles pour réduire la criminalité et rendre les collectivités canadiennes plus sûres. Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que le gouvernement du Canada devait également prendre des mesures pour s'attaquer à ce qui était perçu comme étant les causes profondes de la criminalité, telles que la pauvreté, l'itinérance, la toxicomanie et les problèmes liés à la santé mentale.

Discutant de la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement du Canada faisait quelque chose pour remédier au problème de la criminalité, peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative, seul un petit nombre d'entre eux étant en mesure de citer des mesures ou des initiatives qu'il aurait mises en œuvre dans ce domaine au cours des dernières années. Après s'être vu fournir de l'information sur les mesures prises par le gouvernement fédéral en matière de criminalité, la plupart des participants y ont réagi positivement, plusieurs d'entre eux affirmant qu'il était essentiel que le gouvernement du Canada se concentre sur des enjeux tels que la protection des Canadiens contre les risques liés à Internet, la réforme du système de mise en liberté sous caution, le renforcement de la sécurité aux frontières ainsi que la lutte contre les activités de contrebande.

À la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement du Canada en faisait assez pour lutter contre la criminalité, peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative, plusieurs d'entre eux indiquant qu'il était difficile d'affirmer que des mesures suffisantes étaient prises à cet égard tant qu'on n'observerait pas une réduction mesurable de la criminalité dans leurs régions respectives. Si un certain nombre de participants étaient d'avis que cette mesure prise par le gouvernement fédéral pour durcir la législation en matière de mise en liberté sous caution constituait un pas dans la bonne direction, ils estimaient toutefois que, pour être efficace, cette mesure devait s'accompagner de sanctions beaucoup plus sévères à l'encontre des récidivistes. On estimait également qu'il fallait renforcer la collaboration entre le gouvernement du Canada et les administrations provinciales, territoriales et municipales pour ce qui est d'élaborer des stratégies visant à réduire la criminalité, certains étant d'avis que la lutte contre la criminalité relevait de la responsabilité de tous les paliers de gouvernement.

**Programme de service civique (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo, résidents de la Nouvelle-Écosse)**

Les participants de quatre groupes ont tenu des discussions portant sur la potentielle création d'un programme de service civique au Canada. Lorsqu'on leur a demandé ce qui leur venait à l'esprit en entendant prononcer les mots « programme de service civique », un certain nombre d'entre eux ont déclaré ne pas connaître ce terme, tandis que quelques-uns d'entre eux étaient d'avis qu'il pouvait avoir rapport avec la fonction publique fédérale, une branche civile des FAC ou des programmes axés sur le bénévolat et la communauté destinés aux jeunes Canadiens. À titre de précision, les participants se sont vu informer qu'un programme de service civique désigne généralement un programme structuré, rémunéré ou bénévole destiné aux jeunes adultes, qui combine travail et formation afin de leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles, des connaissances et de l'expérience dans

des domaines comme la conservation de l'environnement, la gestion des terres et les projets de service communautaire.

Après s'être vu informer que le gouvernement du Canada étudiait la possibilité de créer son propre programme de service civique au Canada, presque tous les participants ont positivement réagi à cette information. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que ce type de programme constituerait un moyen utile d'aider les jeunes Canadiens à acquérir de nouvelles compétences essentielles qui leur seraient utiles au cours de leur vie adulte, notamment pour intégrer le marché du travail et commencer à établir leur carrière. On était également d'avis que ce type d'initiative pouvait aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience pratique et que cette immersion dans différents secteurs leur permettrait de mieux cerner les parcours professionnels envisageables et de prendre des décisions plus éclairées concernant leur avenir.

Les participants ont également relevé un certain nombre d'avantages sociétaux plus généraux liés à cette initiative potentielle. Bon nombre d'entre eux s'attendaient à ce qu'un programme de service civique contribue à renforcer les liens entre les jeunes et leurs collectivités, tout en favorisant un plus grand sens des responsabilités civiques. Plusieurs participants étaient d'avis qu'un programme de service civique constituerait un moyen efficace de renforcer l'unité nationale dans l'ensemble du Canada, notamment en offrant une expérience commune à des jeunes de tous horizons. On estimait également qu'un programme de service civique pourrait constituer un moyen efficace d'aider les jeunes Canadiens à nouer des liens sociaux et professionnels en personne, qui leur seraient peut-être sans quoi difficile à créer, surtout compte tenu des nombreuses heures qu'ils passent actuellement à interagir en ligne. Les participants estimaient en outre que des programmes de ce type pourraient avoir une incidence positive sur la santé mentale des jeunes, en les aidant à trouver un sens à leur vie et une orientation.

Les participants du groupe composé de résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans se sont vu poser la question de savoir dans quelles régions du Canada, le cas échéant, un programme de service civique pour les jeunes serait, selon eux, le plus utile. En plus de dynamiser le marché du travail en dotant les jeunes de compétences pratiques, bon nombre d'entre eux étaient d'avis que ce programme pourrait contribuer à accroître la participation des jeunes dans des domaines comme le développement d'infrastructures essentielles, les initiatives environnementales, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de catastrophe. Lorsqu'on leur a demandé quels devraient selon eux être les principaux objectifs d'un programme de service civique au Canada, les participants de ce groupe estimaient qu'il fallait avant tout s'attacher au développement de compétences et à la préparation des jeunes à la vie professionnelle, tout en favorisant un sentiment d'appartenance et un lien plus étroit avec la communauté.

Les participants de tous les groupes se sont vu poser la question de savoir s'il y avait, selon eux, des inconvénients potentiels à ce que le gouvernement fédéral mette en place un programme de service civique au Canada. Bien que très favorables à cette initiative dans son ensemble, plusieurs participants ont exprimé des inquiétudes quant à savoir si elle serait financièrement viable pour le gouvernement du Canada à l'heure actuelle, notamment compte tenu d'autres priorités urgentes (dont le coût élevé de la vie et l'abordabilité du logement). Parmi les autres préoccupations soulevées par les participants

figuraient la question de savoir si ce programme serait rendu obligatoire pour tous les jeunes Canadiens (certains craignant que ce type de programme ne convienne pas à tout le monde), le risque que les entreprises utilisent à mauvais escient le programme de service civique comme source de main-d'œuvre non rémunérée ou à bas salaire, ainsi que la question de savoir si ce programme pourrait, à terme, être directement lié au service militaire, comme cela leur semblait être le cas dans d'autres pays.

### **Point de vue sur la situation du français dans la région du Grand Sudbury (francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus)**

Les participants du groupe composé de francophones âgés de 35 ans et plus résidant dans la région du Grand Sudbury ont pris part à une discussion portant sur la situation de la langue française au sein de leur communauté. À la question de savoir comment ils percevaient ce dernier dans leur région, si un certain nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils étaient toujours en mesure de mener leurs activités quotidiennes principalement en français, plusieurs d'entre eux estimaient qu'au fil du temps, l'usage du français avait connu un déclin graduel, particulièrement parmi les jeunes générations. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que la langue française était menacée, un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative, certains participants ayant l'impression que l'usage du français n'avait cessé de diminuer au fil du temps dans la plupart des communautés francophones hors Québec.

Après s'être vu présenter une liste des potentielles difficultés auxquelles étaient confrontés les francophones de leur région, les participants ont pris part à un exercice dans le cadre duquel on leur a demandé d'identifier jusqu'à trois éléments qu'ils considéraient comme étant des difficultés majeures. Dans l'ensemble, ce sont les problématiques liées à l'accès à des contenus médiatiques en français, à la rétention des jeunes francophones dans la région et à la transmission de la langue et de la culture françaises à la génération suivante qui ont été sélectionnées par le plus grand nombre de participants. Parmi les participants ayant cité l'accès à des contenus médiatiques en français comme difficulté majeure, plusieurs ont indiqué qu'une grande partie des médias à leur disposition (tels que la télévision et les films) étaient proposés avec des sous-titres en français ou en version doublée, plutôt que d'être initialement produits en français, tandis que d'autres ont également souligné le manque d'événements culturels en français, notamment de concerts et de festivals, dans leur région. Parmi les participants ayant choisi la difficulté de retenir les jeunes francophones dans leur région, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il fallait s'attacher à créer davantage de possibilités d'emploi en français pour les jeunes francophones, afin de leur offrir des parcours professionnels viables et bien implantés localement. Parmi les participants ayant sélectionné comme difficulté la transmission de la langue et de la culture françaises à la génération suivante, un certain nombre d'entre eux ont indiqué que, même si les parents pouvaient encourager leurs enfants à parler français à la maison, la plupart des jeunes choisissaient l'usage de l'anglais dans leurs interactions sociales en dehors du foyer, ce qui limitait, dans leur vie quotidienne, les occasions de s'immerger pleinement dans la langue française.

À la question de savoir si le gouvernement du Canada devait, selon eux, prendre d'autres mesures pour soutenir la communauté francophone ainsi que promouvoir et protéger la langue française, les participants ont mentionné des mesures visant notamment à encourager la production d'un plus

grand nombre de publicités en français sur des médias tels que la télévision et la radio, ainsi qu'à accorder un financement accru pour les programmes d'enseignement du français et les cours destinés aux personnes souhaitant apprendre cette langue.

### **Âge minimal requis pour les réseaux sociaux (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo)**

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur l'éventuelle instauration d'un âge minimal pour les utilisateurs de réseaux sociaux au Canada. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit concernant des pays interdisant les réseaux sociaux aux mineurs, plusieurs ont répondu par l'affirmative. Après s'être vu informer que l'Australie venait d'instaurer l'âge minimal obligatoire de 16 ans pour la création de comptes sur certaines plateformes de réseaux sociaux, les participants ont pour la plupart bien accueilli cette information. Bon nombre d'entre eux estimaient que les réseaux sociaux contenaient une quantité importante de contenus inappropriés, inadaptés aux mineurs, et qu'il était important que les pays prennent des mesures de ce type pour instaurer un âge minimal d'accès à ces plateformes. Dans le prolongement de leurs réflexions, plusieurs d'entre eux disaient croire que les réseaux sociaux avaient actuellement une incidence négative sur la santé mentale d'un certain nombre de jeunes et étaient d'avis que des règlements de ce type constituaient une mesure efficace pour remédier à ce problème.

Lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement fédéral devait, selon eux, envisager l'instauration d'une politique de ce genre au Canada, les participants étaient plus nombreux à avoir répondu par l'affirmative que ceux qui se disaient d'un autre avis. Parmi ceux qui s'étaient prononcés en faveur de l'instauration d'un âge minimal pour accéder aux réseaux sociaux, bon nombre de participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'une mesure essentielle pour protéger les enfants et y voyaient un moyen efficace d'empêcher les jeunes Canadiens d'être exposés à des contenus inappropriés ou à des individus dangereux sur Internet. Parmi le petit nombre de participants se disant plus incertains quant à savoir si le gouvernement du Canada ferait bien d'adopter une telle mesure, il a été réaffirmé que l'utilisation des réseaux sociaux par des mineurs était une question qui devait avant tout relever de la responsabilité de leurs parents, certains soulignant qu'il était important que les parents surveillent de près les sites Web et les plateformes auxquelles accèdent leurs enfants.

À la question de savoir s'ils voyaient des avantages à instaurer un âge minimal obligatoire pour la création de comptes sur les réseaux sociaux, plusieurs d'entre eux étaient d'avis qu'une telle mesure favoriserait des interactions sociales en personne entre les jeunes et les inciterait à passer davantage de temps à l'extérieur, loin de leurs appareils et de leurs écrans. Un certain nombre de participants ont réaffirmé que cette mesure du gouvernement fédéral contribuerait à améliorer la santé mentale des jeunes au Canada, notamment en leur permettant de passer plus de temps seuls avec leurs pensées, plutôt que de sentir une pression constante les poussant à interagir en ligne. On estimait également qu'une interdiction d'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs n'ayant pas atteint un certain âge donnerait plus de temps aux parents et aux autres éducateurs d'apprendre aux enfants à utiliser ces plateformes de manière responsable, notamment en leur fournissant des directives sur la manière

d'éviter les contenus numériques préjudiciables ainsi que des stratégies pour repérer les informations fausses ou trompeuses sur ces plateformes.

Après s'être vu informer que les entreprises de réseaux sociaux avaient indiqué au gouvernement australien qu'elles auraient recours à des outils de détermination de l'âge, à des estimations basées sur des égoportraits (selfies) et à des vérifications d'identité facultatives (à l'aide d'une pièce d'identité avec photo et d'informations bancaires) très peu de participants étaient d'avis que ces mesures constituaient des stratégies efficaces pour vérifier l'âge des utilisateurs. Bon nombre d'entre eux ont exprimé des réserves quant à la capacité des entreprises de réseaux sociaux à assurer une protection suffisante des données sensibles de leurs utilisateurs, telles que les coordonnées bancaires et les pièces d'identité officielles avec photo, contre les pirates informatiques. D'autres craignaient quant à eux que ces entreprises privées décident d'utiliser ces renseignements à des fins autres que la vérification d'identité, notamment pour optimiser leurs stratégies commerciales et promotionnelles. Plusieurs participants étaient d'avis que l'approche consistant à utiliser des outils d'estimation de l'âge et à procéder à des vérifications basées sur des égoportraits (selfies) serait peu fiable, étant donné que certains jeunes pouvaient paraître plus vieux que l'âge minimal, tandis que d'autres, bien qu'ayant atteint cet âge, pouvaient paraître plus jeunes.

Dans l'hypothèse où le Canada instaurerait un âge minimal pour créer un compte sur les réseaux sociaux, les participants ont été invités à indiquer quelles mesures leur sembleraient raisonnables de la part des entreprises pour vérifier l'âge d'un utilisateur. Plusieurs d'entre eux estimaient que ce système devrait reposer sur deux facteurs : d'une part, une vérification par le gouvernement fédéral et, d'autre part, l'accord des parents confirmant que ces jeunes avaient l'âge légal pour utiliser les réseaux sociaux. À la question de savoir s'il appartenait, selon eux, au gouvernement du Canada de déterminer comment les entreprises de réseaux sociaux devaient procéder pour vérifier l'âge des utilisateurs ou si cette responsabilité devait principalement être laissée à la discrétion des entreprises elles-mêmes, la quasi-totalité des participants était d'avis qu'il revenait au gouvernement du Canada de se charger d'établir les normes à cet égard.

### **Intelligence artificielle (résidents de la Nouvelle-Écosse, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)**

Les participants de deux groupes ont pris part à des discussions portant sur l'intelligence artificielle (IA). À la question de savoir quel était leur degré d'intérêt pour les avancées en matière d'intelligence artificielle, quelques-uns d'entre eux ont indiqué avoir suivi de près cet enjeu, tandis qu'un plus grand nombre d'entre eux ont déclaré que, bien que connaissant cette technologie, ils n'avaient pas suivi de près son évolution. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré avoir régulièrement recours à l'IA dans leur vie quotidienne, notamment pour des tâches telles que la prise de notes, l'obtention de conseils et d'orientations, la rédaction de courriels, la rédaction de résumés de documents volumineux, la génération d'idées et la vérification orthographique et grammaticale. Sans qu'on les y invite, un certain nombre d'entre eux ont spontanément fait part de leurs inquiétudes quant aux répercussions négatives que l'infrastructure de l'IA était réputée avoir sur l'environnement, notamment en raison des

quantités importantes d'eau douce et d'électricité nécessaires au fonctionnement des centres de données dédiés à l'IA.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils voyaient des avantages à se servir de l'IA, les participants ont fourni un certain nombre de réponses. Un nombre important d'entre eux ont mentionné que grâce à l'IA, les gens pouvaient gagner un temps considérable tant dans leur vie personnelle que professionnelle, dans la mesure où elle leur permettait d'effectuer presque instantanément des tâches qui leur auraient autrement pris des heures à accomplir manuellement. Plusieurs participants ont également évoqué la capacité de l'IA à analyser de grandes quantités d'information et de données, à cerner des tendances et à en tirer des enseignements clés, un certain nombre d'entre eux étant d'avis que cela pourrait contribuer à accélérer la recherche scientifique, notamment dans des domaines comme la médecine. À la question de savoir s'ils étaient d'avis que les outils d'IA avaient le potentiel d'améliorer leur qualité de vie à l'avenir, un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative, quelques-uns précisant que l'IA les aidait déjà à gagner du temps et à augmenter leur productivité dans plusieurs domaines de leur vie.

À la question de savoir si le recours à l'IA présentait, selon eux, des inconvénients, que ce soit sur le plan social ou dans leur vie personnelle ou professionnelle, les participants ont énuméré toute une série de problématiques liées à cette technologie. Un certain nombre d'entre eux s'inquiétaient des pertes d'emploi massives qui pourraient survenir à mesure que de plus en plus de postes seraient automatisés ou entièrement remplacés par l'IA. Plusieurs d'entre eux se disaient préoccupés par la trop grande confiance accordée à l'exactitude des résultats fournis par l'IA, un certain nombre d'entre eux estimant que cette technologie pouvait fréquemment commettre des erreurs et qu'il était important que tous les utilisateurs de l'IA vérifient et recoupent l'information qu'elle génère. Les participants ont également dit craindre que certains puissent devenir trop dépendants de l'IA et ne plus faire suffisamment appel à leur propre intelligence, estimant que cela pourrait nuire à leur capacité future à accomplir des tâches élémentaires de manière autonome.

À la question de savoir ce qui pourrait contribuer à renforcer leur confiance dans l'IA, plusieurs d'entre eux estimaient qu'il fallait instaurer une réglementation plus stricte de cette technologie, ainsi qu'un contrôle accru des entreprises du secteur privé chargées de la création et du développement de l'IA. Un certain nombre d'entre eux ont également affirmé que leur confiance à l'égard de l'IA augmenterait dès lors que les résultats fournis par les différentes plateformes d'IA de premier plan deviendraient plus homogènes.

Après s'être vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé un investissement de 8,5 millions de dollars dans 40 projets axés sur des priorités visant notamment à aider les petites entreprises à atteindre davantage de clients grâce à des outils de vente fondés sur l'IA, à permettre aux industries rurales d'améliorer leur productivité par le biais de l'automatisation intelligente, à aider les entreprises à développer leurs systèmes d'IA à plus grande échelle à des fins d'exportation et de certification, et à offrir aux travailleurs la possibilité d'acquérir des compétences numériques grâce à des formations et à des soutiens, les participants ont exprimé des commentaires divers et variés. Un certain nombre d'entre eux ont salué cette initiative, dont l'objectif premier consistait, selon eux, à aider les travailleurs à acquérir des compétences numériques liées à l'IA, tandis que d'autres ont

favorablement accueilli les mesures de soutien proposées aux petites entreprises pour les aider à étendre leur utilisation des outils d'IA. Plusieurs participants ont toutefois remis en question la pertinence d'un tel investissement dans le contexte actuel, estimant que ces ressources devaient plutôt être consacrées à d'autres initiatives visant à aider les Canadiens, y compris ceux qui peinent actuellement à faire face au coût élevé de la vie.

### **Campagne publicitaire sur le logement (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)**

Les participants de trois groupes ont fait part de leur point de vue sur deux concepts publicitaires élaborés par le gouvernement du Canada dans le cadre d'une campagne publicitaire consacrée au logement. Il est à noter que ces concepts n'ont été fournis qu'en anglais et qu'ils n'ont été évalués que dans cette langue. Avant d'entamer ces discussions, les participants se sont vu informer qu'ils seraient appelés à évaluer les images de scénarimages correspondant à deux concepts respectivement intitulés *Fed Lands* et *Prefab* dans cette section, et que les versions définitives consisteraient en deux vidéos de 30 secondes réalisées par des professionnels et destinées à être diffusées à la télévision ainsi que sur des plateformes numériques.

#### **Fed Lands**

Des commentaires très variés ont été échangés à propos de ce concept, les participants y ayant réagi positivement étant à peu près aussi nombreux que ceux ayant exprimé des opinions plus incertaines ou négatives. Parmi ceux ayant plus favorablement réagi à cette publicité, plusieurs ont salué ce qu'ils percevaient comme étant le thème central de la publicité, soit l'abordabilité (notamment en matière de logement), estimant qu'elle cherchait à faire savoir que le gouvernement fédéral était conscient des difficultés financières auxquelles de nombreux ménages étaient actuellement confrontés et qu'il prenait des mesures pour y remédier. Les participants ont en outre favorablement accueilli l'idée d'utiliser des terrains fédéraux pour débloquer la construction d'un plus grand nombre d'habitations, estimant que cela permettrait d'offrir des terrains pour la construction d'ensembles résidentiels à coût réduit ou nul tout en contribuant à accélérer le processus de construction résidentielle dans de nombreuses régions du pays.

Parmi les participants ayant exprimé des opinions plus incertaines ou négatives, certains étaient d'avis que le concept était trop vague et ne fournissait pas suffisamment de détails concrets concernant le nombre d'habitations en cours de construction, leur coût à l'achat ou à la location, ainsi que les endroits au Canada où ils verraient le jour. Un certain nombre de participants estimaient également que davantage de renseignements devaient être fournis concernant les mesures que comptait prendre le gouvernement fédéral pour s'assurer que ces logements demeurent réellement abordables dans l'intérêt des Canadiens une fois mis sur le marché libre.

Invités à décrire ce qui, selon eux, constituait le message principal de ce concept, la plupart des participants estimaient qu'il cherchait à faire savoir aux Canadiens que le gouvernement fédéral s'efforçait de rendre le logement plus abordable et qu'il entendait prendre des mesures pour accélérer

la construction d'habitations, notamment en mettant à disposition des terrains fédéraux afin d'accélérer encore davantage ce processus. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que cette publicité visait à transmettre un message d'espoir aux jeunes Canadiens (notamment à ceux qui avaient des enfants ou qui envisageaient d'en avoir un jour), à savoir qu'ils pourraient, éventuellement, avoir les moyens d'acheter une maison pour leur famille.

Discutant de la question de savoir si cette publicité capterait leur attention s'ils y étaient exposés en ligne, les participants étaient moins nombreux à estimer que ce serait le cas que ceux qui étaient d'un autre avis. Parmi ceux qui estimaient que cette publicité capterait leur attention, un certain nombre de participants étaient d'avis que les thèmes centraux du concept, soit le logement et l'abordabilité, susciteraient leur intérêt, car ces questions figuraient parmi les principales préoccupations des Canadiens (y compris les leurs) à l'heure actuelle. Quant aux participants qui n'étaient pas d'avis que cette vidéo attirerait leur attention, plusieurs ont réaffirmé que cette publicité manquait de détails précis sur le nombre de logements en cours de construction ainsi que sur leur emplacement au Canada, et qu'elle ne constituait pas un appel à l'action suffisamment convaincant pour les inciter à vouloir en savoir plus.

En proposant des améliorations potentielles à ce concept, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il faudrait inclure des images d'habitations en cours de construction dès le début de la publicité, certains participants étant d'avis qu'il s'agirait là d'un moyen plus efficace d'attirer l'attention des Canadiens s'ils étaient exposés à cette publicité en faisant défiler du contenu sur leurs appareils.

### **Prefab**

Les participants ont exprimé des opinions partagées à l'égard de ce concept, les avis favorables étant à peu près aussi nombreux que les avis défavorables. Parmi les participants ayant positivement réagi à cette publicité, un certain nombre ont salué ce qu'ils percevaient comme étant son objectif principal, soit la présentation du processus selon lequel ces habitations seraient construites, avec notamment des images d'habitations préfabriquées en cours de construction partielle dans des usines. On était d'avis que des méthodes de construction innovantes comme celle-ci pourraient constituer un moyen rapide et efficace d'augmenter l'offre de logement dans de nombreuses collectivités canadiennes. Parmi ceux ayant exprimé des opinions plus neutres ou négatives, plusieurs estimaient que les renseignements fournis dans ce concept étaient trop vagues et considéraient qu'il fallait davantage expliquer comment les mesures du gouvernement du Canada permettraient concrètement de rendre le logement plus abordable au bénéfice des Canadiens dans les années à venir.

Décrivant ce qu'ils percevaient comme étant le message principal de cette publicité, la plupart des participants estimaient qu'il visait à faire savoir que le gouvernement du Canada consacrait des fonds à la construction d'un plus grand nombre d'habitations notamment en recourant à des techniques innovatrices pour la construction d'habitation préfabriquées. Un certain nombre d'entre eux estimaient également que la publicité visait à faire savoir que le gouvernement fédéral collaborerait étroitement avec les promoteurs privés pour les aider à accélérer le processus de construction dans l'objectif général de rendre le logement plus abordable au profit des Canadiens dans les années à venir. On était d'avis que ce concept avait pour objectif d'être réconfortant et de rassurer les éventuels acheteurs d'une propriété que le gouvernement du Canada prenait des mesures concrètes pour augmenter

l'offre de logements et pour faire face aux défis liés aux pénuries de logements abordables que connaissent actuellement bon nombre de régions du pays.

À la question de savoir si, à leur avis, cette publicité attirerait leur attention s'ils la voyaient en ligne, les participants ayant répondu par l'affirmative étaient à peu près aussi nombreux que ceux qui n'étaient pas du même avis. Parmi ceux qui estimaient qu'elle retiendrait leur attention, plusieurs participants étaient d'avis que son thème central, à savoir le logement et les techniques de construction résidentielle novatrices susciterait leur intérêt. Un certain nombre de participants parmi ceux n'étant pas d'avis qu'ils prêteraient attention à cette vidéo s'ils y étaient exposés en naviguant en ligne estimaient que les images d'ouverture ne suffiraient pas à les attirer et que la publicité ne contenait pas suffisamment d'information concrète pour leur donner envie d'en savoir plus au sujet de Maisons Canada. Décrivant les moyens par lesquels ce concept pourrait, selon eux, être amélioré, un certain nombre d'entre eux estimaient qu'il fallait davantage préciser en quoi consistait « Maisons Canada », certains participants se demandant même s'il s'agissait d'une entreprise privée ou d'un organisme du gouvernement fédéral.

En réfléchissant aux concepts qui leur avaient été présentés, on a demandé aux participants s'ils avaient des suggestions, le cas échéant, pour rendre ces publicités plus efficaces. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis que les deux concepts devaient mentionner le logement plus tôt dans la publicité afin de permettre au public d'établir plus clairement le lien avec le message général selon lequel le gouvernement du Canada prenait des mesures pour rendre le logement plus abordable. Un certain nombre d'entre eux estimaient qu'il fallait également redoubler d'efforts pour expliquer au public en quoi ces mesures du gouvernement fédéral contribueraient concrètement à faire baisser les coûts du logement, certains considérant que ces concepts manquaient quelque peu de clarté à ce sujet.

Discutant de la question de savoir si cette campagne publicitaire leur donnait l'impression que le gouvernement fédéral avait un plan pour lutter contre la crise du logement au Canada, peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Si bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le message véhiculé par cette campagne visait à faire savoir que le gouvernement du Canada était conscient des difficultés généralisées auxquelles les gens étaient confrontés pour se loger à prix abordable et qu'il disposait de quelques pistes (telles que la mise à disposition de terrains fédéraux et la construction d'un plus grand nombre de logements préfabriqués) pour y remédier, la plupart des participants n'étaient pas d'avis que les renseignements contenus dans ces publicités laissaient entendre qu'un plan concret était en place à cet égard. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants ont réitéré l'opinion selon laquelle l'offre de logements était l'un des nombreux facteurs ayant une incidence sur l'abordabilité du logement, et que, si des mesures visant à construire davantage de logements contribueraient sans doute dans une certaine mesure à améliorer la situation, celles-ci devraient s'accompagner d'autres initiatives visant à faire baisser le prix des habitations afin d'être efficaces.

### **Mise à l'essai de publicités relatives au Régime canadien de soins dentaires (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans)**

Les participants du groupe composé de personnes âgées de 25 à 35 ans résidant en Ontario ont fait part de leur point de vue sur des concepts publicitaires récemment élaborés par le gouvernement du

Canada pour promouvoir le Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Il est à noter que ces concepts n'ont été fournis qu'en anglais et qu'ils n'ont été évalués que dans cette langue. Deux concepts vidéo (respectivement intitulés *Mais rien ne me fait mal* et *Simple Steps*) leur ont été présentés sous forme de scénarimage et ceux-ci se sont vu informer que le produit final consisterait en une vidéo de 15 secondes, réalisée par des professionnels, aux fins de diffusion sur divers supports numériques tels que des réseaux sociaux, des sites Web et des plateformes de diffusion en continu.

### **Mais rien ne me fait mal**

Faisant part de leurs premières impressions, presque tous les participants ont favorablement accueilli ce concept. Plusieurs l'ont jugé clair, facile à comprendre et en résonance avec leur propre vécu. Plusieurs participants se reconnaissaient dans l'attitude consistant à ne pas consulter un dentiste pour des raisons financières. Certains ont raconté avoir déjà reporté des rendez-vous, notamment des examens de routine et des nettoyages faute d'une couverture d'assurance suffisante ou parce qu'ils craignaient de ne pas avoir les moyens de payer pour ces services par eux-mêmes.

Lorsqu'on leur a demandé quel était, selon eux, le message principal de cette publicité, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il cherchait à faire savoir que le gouvernement du Canada avait élargi les critères d'admissibilité au RCSD à une partie importante de la population adulte du pays et qu'il encourageait désormais davantage de personnes (et les jeunes adultes en particulier) à envisager de s'inscrire à ce programme à l'avenir. Discutant de la question de savoir s'ils s'attendaient à ce que cette publicité capte leur attention s'ils y étaient exposés en ligne, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains d'entre eux étaient d'avis qu'elle les inciterait à consulter le site Web pour savoir dans quelle mesure le RCSD pourrait les aider, eux-mêmes ou l'un de leurs proches, un certain nombre de participants estimaient peu probable qu'ils prêtent attention à cette vidéo, puisqu'ils bénéficiaient déjà d'une couverture dentaire par le biais de leur employeur.

### **Simple Steps**

Faisant part de leurs impressions, si plusieurs d'entre eux ont favorablement accueilli le fait que la publicité fournisse à l'écran de l'information sur les critères d'admissibilité à ce programme, un certain nombre de participants étaient d'avis que les images montrant des personnes en train de danser détourneraient l'attention du message. Ces derniers ne comprenaient pas en quoi ces éléments visuels avaient un rapport avec le RCSD et l'objectif de rendre les soins dentaires plus abordables dans l'intérêt des Canadiens. Dans le prolongement de cette réflexion, on était d'avis que, même si les scènes de personnes exécutant des pas de danse à l'écran étaient susceptibles d'être efficaces pour capter l'attention du public à première vue, elles risquaient, en définitive, de détourner l'attention de ce que les participants percevaient comme étant l'objectif général de la publicité, à savoir d'amener le public à s'informer davantage au sujet de ce programme et à envisager de s'y inscrire.

Lorsqu'on leur a demandé si ce concept retiendrait leur attention s'ils y étaient exposés en ligne, bien que plusieurs participants aient répondu par l'affirmative (surtout en raison de la composante danse), un certain nombre d'entre eux ont réaffirmé qu'ils prendraient probablement cette publicité moins au sérieux et accorderaient moins d'attention à l'information fournie au sujet du RCSD en raison des images apparaissant à l'écran. Discutant de la question de savoir si cette publicité les inciterait à

s'inscrire au RCSD, les participants bénéficiant déjà d'une couverture dentaire ont déclaré qu'il était peu probable qu'ils envisagent de s'y inscrire alors que presque tous ceux qui ne bénéficiaient pas de prestations dentaires ont indiqué qu'ils seraient désireux de s'informer davantage au sujet de ce programme.

### **Mise à l'essai d'appellations de programmes jeunesse (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans)**

Les participants du groupe composé de résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans ont fait part de leur point de vue concernant de potentielles appellations pour une série de programmes jeunesse que le gouvernement du Canada s'employait actuellement à élaborer. Avant d'entamer cette discussion, les participants se sont vu informer que le gouvernement fédéral s'employait à créer une série de programmes destinés à aider les jeunes âgés de 15 à 30 ans à trouver de l'emploi, et que certains de ces programmes viseraient à offrir des emplois d'été aux jeunes, tandis que d'autres auraient pour objectif de leur offrir des possibilités d'acquérir des compétences ou une expérience de travail servant de tremplin à une carrière.

Dans le cadre du premier exercice relatif à cette discussion, les participants se sont vu présenter une liste d'appellations potentielles pour cette série de programmes et inviter à choisir celle qu'ils jugeaient la plus captivante. Au nombre des appellations présentées aux participants de ce groupe figuraient *Programme Jeunesse Bâtir le Canada (PJBC)*, *Programme Jeunesse prêt à l'emploi (PJPE)* ainsi que *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail*. L'appellation *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail*, a été largement préférée des participants, bon nombre d'entre eux estimant que cette option plairait au plus grand nombre de Canadiens étant donné qu'elle ne comportait pas le mot « jeunesse ». À ce propos, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'une proportion importante des personnes remplissant les conditions d'admissibilité à ce programme (et plus particulièrement celles les plus âgées de la tranche d'âge des 15 à 30 ans) ne se considéreraient probablement pas comme des « jeunes » et pourraient être dissuadées de participer au programme si l'appellation comportait ce mot.

Les participants ont pris part à un autre exercice au cours duquel ils se sont vu présenter une liste d'appellations potentielles pour un programme du gouvernement du Canada visant à offrir aux jeunes une exposition précoce au monde du travail dans les métiers spécialisés et inviter à choisir l'appellation qu'ils jugeaient la plus adéquate. Les participants se sont vu préciser que ce programme pourrait consister à offrir aux jeunes un accès à des emplois rémunérés de premier échelon dans le cadre de projets de construction, ainsi qu'un accompagnement adapté, un mentorat et des recommandations en matière d'orientation professionnelle et d'apprentissage. Au nombre des appellations potentielles pour ce programme figuraient *Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés*, *Bâtir le Canada : Jeunesse prête pour les métiers spécialisés*, *Bâtir le Canada : Métiers spécialisés pour les jeunes*, *Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés*, *Bâtir le Canada : Engagement et service aux citoyens*, et *Expérience dans les métiers spécialisés pour les jeunes du Canada*.



De toutes ces appellations, *Expérience dans les métiers spécialisés pour les jeunes du Canada* a obtenu le plus grand nombre d'appuis. Les participants ayant choisi cette option estimaient que cette appellation potentielle était la plus appropriée de toutes et qu'elle traduisait bien l'objectif principal de ce programme sans comporter de mots superflus. Les appellations *Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés* et *Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés* ont, quant à elles, obtenu un appui modéré de la part des participants. Parmi ceux qui avaient choisi *Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés*, on était d'avis qu'il s'agissait de l'appellation potentielle la plus claire et qu'elle capterait l'attention des jeunes cherchant à acquérir une expérience de travail dans les métiers spécialisés. Parmi les participants à qui l'appellation *Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés* avait plu, on estimait que cette dernière mettait bien en évidence le fait que ce programme s'adressait avant tout aux jeunes souhaitant acquérir de l'expérience dans les métiers spécialisés, notamment grâce à la mention de « premier emploi » dans ces secteurs.

Les participants se sont prêtés à un dernier exercice dans le cadre duquel ils se sont vu inviter à évaluer les appellations potentielles d'un programme du gouvernement du Canada visant à apporter un soutien aux adolescents en difficulté scolaire et risquant de devenir de jeunes adultes sans formation postsecondaire ni emploi. Les participants se sont vu informer que ce programme viserait principalement à offrir à ces particuliers un soutien à l'apprentissage après les heures de classe ainsi que des possibilités de participer à des actions bénévoles au sein de leur collectivité et de nouer des liens enrichissants. Au nombre des potentielles appellations présentées aux participants, citons : *Bâtir le Canada : Sur la bonne voie*, *Bâtir le Canada : L'avenir des jeunes*, *Bâtir le Canada : La voie vers ton avenir*, *Bâtir le Canada : L'avenir droit devant*, *Jeunes bâtisseurs du Canada : Apprentissage en action*, *Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage*, ainsi que *Préparation à l'emploi : Communauté et apprentissage*.

Tout compte fait, une grande majorité des participants a exprimé une préférence pour les programmes *Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage* et *Bâtir le Canada : Sur la bonne voie*. Parmi les participants ayant choisi *Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage*, plusieurs étaient d'avis que cette appellation, comportant précisément les mots « étudiant » et « soutien à l'apprentissage », était celle qui communiquait le plus clairement que ce programme s'adressait aux adolescents du secondaire éprouvant des difficultés scolaires et ayant besoin d'un soutien supplémentaire pour favoriser leur apprentissage et leur engagement. Un certain nombre de participants parmi ceux ayant choisi *Bâtir le Canada : Sur la bonne voie*, ont salué l'emploi des mots « sur la bonne voie », estimant que cela indiquerait aux jeunes éprouvant des difficultés scolaires que ce programme avait pour objectif d'offrir à des personnes comme eux une aide supplémentaire afin de les aider à se remettre sur la bonne voie et à progresser dans la bonne direction.

### **Mise à l'essai de publicités sur la sécurité des collectivités (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus)**

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur des concepts publicitaires récemment élaborés par le gouvernement du Canada (en anglais seulement) visant à présenter son approche en matière de lutte contre la criminalité. Chaque concept (désignés respectivement dans cette section par les lettres « A », « B » et « C ») a été présenté sous forme de scénarimage et les participants se sont vu informer que le produit final consisterait en une vidéo de 15 secondes réalisée par des professionnels qui serait diffusée sur des plateformes numériques. Les trois concepts ont été présentés aux participants du groupe de résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey, tandis que seuls les concepts A et B ont été présentés aux participants résidant à Winnipeg et dans la région du Grand Surrey.

#### **Concept A**

Tout compte fait, les réactions des participants à ce concept ont été largement positive, bon nombre d'entre eux étant d'avis qu'il était concis, simple et facile à comprendre. Plusieurs d'entre eux ont salué les éléments visuels incorporés à cette publicité (tels que les images d'ouverture montrant le marteau du juge et les barreaux d'une cellule de prison) qu'ils ont qualifiés de percutants, estimant qu'ils indiquaient que le gouvernement du Canada concentrerait désormais davantage ses efforts à la lutte contre la criminalité. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré se sentir rassurés et réconfortés par cette publicité et par le message qu'elle véhiculait, à savoir que des mesures étaient prises pour rendre leurs collectivités plus sûres, et étaient d'avis que ce concept trouverait faveur auprès d'un large éventail de Canadiens préoccupés par la hausse de la criminalité dans leur région.

Décrivant ce qui, selon eux, constituait le message principal de cette publicité, la plupart des participants étaient d'avis qu'il visait à faire savoir que le gouvernement fédéral s'efforçait de renforcer la sécurité au sein des collectivités canadiennes, notamment en prenant des mesures pour réformer le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine, et en instaurant des conséquences plus importantes pour les récidivistes et les délinquants violents. À la question de savoir si, en voyant cette publicité en ligne, ils estimaient qu'elle retiendrait leur attention, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l'affirmative que ceux qui n'étaient pas du même avis. Parmi les participants qui croyaient que ce concept capterait leur attention, plusieurs estimaient qu'à la vue des images saisissantes du marteau de juge et de la cellule de prison, ils comprendraient immédiatement que cette publicité avait pour thème principal la réduction de la criminalité et étaient d'avis qu'elle les inciterait à s'informer davantage au sujet des mesures adoptées par le gouvernement fédéral à cet égard. Plusieurs participants parmi ceux qui ne pensaient pas remarquer cette publicité s'ils y étaient exposés en ligne ont indiqué que les éléments visuels n'étaient pas suffisamment accrocheurs pour les inciter à s'y arrêter et à y prêter davantage attention en faisant défiler du contenu sur leurs appareils.

### Concept B

Un nombre plus important de participants a réagi positivement à ce concept par rapport à ceux qui étaient d'un autre avis. Bon nombre de participants à qui cette publicité avait plu ont déclaré que les images présentant des familles et de jeunes enfants épanouis leur semblaient très proches de leur propre réalité. Ces derniers étaient d'avis qu'il s'agissait là d'un moyen efficace de communiquer les avantages qu'il y aurait à ce que le gouvernement prenne des mesures énergiques pour lutter contre la criminalité et renforcer la sécurité des collectivités canadiennes. Un certain nombre d'entre eux se sont également identifiés à l'image de la femme marchant en ville la nuit, un téléphone à la main, estimant que cette scène trouverait un écho auprès de nombreuses personnes qui, en raison de la criminalité perçue comme étant à la hausse, ne se sentent peut-être plus en sécurité en se promenant dans leur quartier après la tombée de la nuit. Un certain nombre de participants, parmi ceux ayant exprimé des avis moins positifs, étaient d'avis que ce concept était trop centré sur des familles avec de jeunes enfants ; certains d'entre eux estimant qu'il faudrait inclure davantage d'images représentant des personnes à différentes étapes de leur vie afin de permettre à un plus large éventail de Canadiens de s'y identifier.

À la question de savoir ce qui constituait le message principal de cette publicité, bon nombre de participants était d'avis qu'il cherchait à communiquer que le gouvernement du Canada prenait des mesures ayant notamment pour objectif de réformer les lois relatives à la mise en liberté sous caution et à la détermination de la peine, afin de s'assurer que les Canadiens se sentent en sécurité dans leurs collectivités et que le Canada demeure un endroit sûr où élever ses enfants. À la question de savoir s'ils remarqueraient cette publicité s'ils la voyaient en ligne, un certain nombre d'entre eux ont répondu par la négative. Parmi ces participants, certains estimaient que les images d'ouverture montrant un couple avec son bébé, une femme seule marchant dehors la nuit et une famille attablée pour le dîner ne suffiraient pas à capter leur attention et ne communiquaient pas assez clairement le thème principal de cette publicité, à savoir la réduction de la criminalité (surtout si elle était visionnée sans son). Partant de ce constat, certains ont suggéré que pour davantage capter l'attention du public, il serait plus efficace de placer les images et le texte relatifs à la réforme du système de mise en liberté sous caution au début de la publicité.

### Concept C

Les participants du groupe composé de résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey ont formulé une diversité de points de vue. Si le thème central de la publicité, qu'ils percevaient comme étant le renforcement de la sécurité des frontières canadiennes, a plu à un certain nombre de participants et que ces derniers estimaient qu'il s'agissait d'un domaine d'intervention sur lequel il était important que le gouvernement fédéral se concentre, plusieurs d'entre eux étaient d'avis que les images choisies aux fins de cette publicité ne correspondaient pas tout à fait au message véhiculé par la narration. Il a été suggéré que pour établir une concordance plus efficace, la publicité devrait comprendre des images et de l'information en lien avec les mesures précises qu'entendait prendre le gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des frontières, ainsi que des scènes montrant des membres du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) en train d'appliquer ces mesures. On estimait également qu'outre l'accent mis sur la répression du trafic de drogue et du

blanchiment d'argent, la publicité devait également aborder d'autres enjeux liés à la sécurité des frontières, dont le trafic d'armes à feu et l'immigration clandestine.

Discutant de la question de savoir ce qui, à leur avis, constituait le message principal de ce concept publicitaire, la plupart des participants étaient d'avis qu'il cherchait à faire savoir que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour renforcer les frontières canadiennes dans le but d'accroître la sécurité du pays dans son ensemble. À la question de savoir si cette publicité capterait leur attention s'ils la voyaient en ligne, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Plusieurs d'entre eux ont réaffirmé qu'une plus grande place devait être accordée à la présentation des interventions de l'ASFC en matière d'application de la loi aux postes frontaliers et dans les ports d'entrée canadiens, afin d'illustrer concrètement les mesures mises en œuvre par le gouvernement du Canada à cet égard.

Les participants de tous les groupes se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu inviter à choisir, parmi les concepts qui leur avaient été présentés, celui qu'ils jugeaient le plus efficace pour faire savoir à la population canadienne que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour renforcer la sécurité au Canada. Parmi les participants des groupes de Winnipeg et de la région du Grand Sudbury, à qui seuls les concepts A et B avaient été présentés, tous ont exprimé une préférence pour le concept A. En développant leurs opinions, bon nombre d'entre eux estimaient que les images du marteau de juge et de la cellule de prison étaient plus efficaces pour faire passer le message selon lequel le gouvernement du Canada prenait des mesures pour rendre le pays plus sûr, et pour montrer que les conséquences auxquelles s'exposaient les personnes qui commettaient des crimes seraient désormais plus lourdes.

Un grand nombre de participants du groupe de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey, à qui les trois concepts avaient été présentés, estimaient que le concept B était le plus efficace. Quelques-uns d'entre eux ont choisi le concept A, et un petit nombre d'entre eux a opté pour le concept C. Parmi ceux qui avaient choisi le concept B, plusieurs ont réitéré qu'ils s'identifiaient personnellement aux images de la famille et des jeunes enfants figurant dans cette publicité et étaient d'avis que ce concept était le plus efficace pour montrer en quoi les familles bénéficieraient de mesures prises par le gouvernement du Canada pour rendre le pays plus sûr.

---

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Date d'attribution du contrat : 19 décembre 2022

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$

---

## Résultats détaillés

# Chronologie des annonces en mars 2026

Afin de mieux situer les discussions de groupe dans le contexte des principaux événements survenus au cours du cycle d'établissement du présent rapport, nous vous présentons ci-après un bref résumé du mois de mars 2026.

- Du 1er au 7 mars
  - Le 2 mars. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles annonce une deuxième série de partenariats et d'investissements dans le cadre de l'Alliance sur la production de minéraux critiques incluant l'établissement de 30 nouveaux partenariats avec 12 alliés qui permettront de débloquer 12,1 milliards de dollars pour financer des projets minéraux critiques.
  - Le 2 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'il entend collaborer avec le gouvernement de l'Inde pour conclure un nouvel Accord de partenariat économique global (APEG) d'ici la fin de 2026, et pour permettre au Canada de se rapprocher de son objectif consistant à plus que doubler le commerce bilatéral afin de le porter à 70 milliards de dollars d'ici 2030.
  - Le 3 mars. Le gouvernement du Canada annonce de nouveaux programmes et investissements de plus de 3,6 milliards de dollars pour tirer avantage des minéraux critiques du Canada, de l'extraction jusqu'à la commercialisation.
  - [Groupe de discussion avec des résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans \(3 mars\).](#)
  - [Groupe de discussion avec des particuliers résidant dans le Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans \(4 mars\).](#)
  - Le 5 mars. Les gouvernements du Canada et de l'Australie publient une déclaration commune soulignant les nouveaux partenariats entre les deux pays dans des domaines comme la défense et la sécurité, les minéraux critiques, l'énergie et l'intelligence artificielle (IA).
  - [Groupe de discussion avec des résidents de Winnipeg \(5 mars\).](#)
  - Le 6 mars. Le gouvernement du Canada annonce un nouveau partenariat stratégique global avec le gouvernement du Japon dans des secteurs comme ceux de la défense, de l'énergie, des minéraux critiques, du commerce et de la technologie.
- Du 8 au 14 mars
  - Le 9 mars. Le gouvernement du Canada annonce que le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) investira plus de 900 millions de dollars en vertu de la Stratégie industrielle de défense du Canada visant à accélérer le développement de technologies de la défense et à double usage pour répondre aux besoins du pays en matière de défense et établir un secteur canadien de la défense compétitif à l'échelle mondiale.
  - [Groupe de discussion avec des particuliers résidant dans la région de Kitchener-Waterloo \(10 mars\).](#)

- Le 11 mars. Le ministre des Finances et du Revenu national annonce que le gouvernement fédéral instaurera un plafond de 10 dollars pour les frais liés à l'insuffisance de fonds que les banques et les prestataires de services financiers sous réglementation fédérale peuvent facturer aux Canadiens.
- [Groupe de discussion avec des francophones résidant dans la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans ou plus \(11 mars\).](#)
- Le 12 mars. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) annonce qu'il élimine des frais qui rendent difficile pour les Canadiens de modifier ou d'annuler leurs forfaits de services Internet et de téléphonie cellulaire, mesure qui donnera plus de souplesse aux consommateurs pour gérer leurs forfaits et choisir de meilleures offres sans se préoccuper de frais imprévus.
- Le 12 mars. Le gouvernement du Canada annonce un financement de plus de 37,7 millions de dollars pour apporter une aide essentielle au Liban, notamment sous forme de nourriture, de services médicaux et sanitaires, d'abris et d'eau potable afin de venir en aide aux personnes déplacées en raison du conflit qui sévit dans la région.
- Le 12 mars. Le gouvernement du Canada annonce la mise en œuvre d'un plan global visant à renforcer la sécurité et la souveraineté du Nord canadien, lequel prévoit plus de 35 milliards de dollars d'investissements fédéraux pour défendre, développer et transformer la région nordique et arctique du Canada.
- [Groupe de discussion avec des particuliers résidant en Nouvelle-Écosse \(12 mars\).](#)
- Du 15 au 21 mars
  - Le 15 mars. Le gouvernement du Canada participe au Sommet Canada-pays nordiques et, conjointement avec les dirigeants du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède, publier une déclaration commune soulignant un partenariat renforcé entre le Canada et les pays nordiques dans des domaines tels que le commerce, les technologies, l'énergie ainsi que la défense et la sécurité.
  - [Groupe de discussion avec des participants résidant dans le Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique \(C.-B.\) \(17 mars\).](#)
  - Le 18 mars. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) annonce qu'elle intensifiera ses efforts et accordera la priorité à la répression des personnes impliquées dans des activités criminelles graves, notamment le crime organisé et l'extorsion.
  - [Groupe de discussion avec des particuliers résidant dans les Laurentides \(Québec\) et sur la Rive-Nord de Montréal \(18 mars\).](#)
  - [Groupe de discussion avec des résidents d'Iqaluit \(19 mars\).](#)
- Du 22 au 31 mars
  - Le 24 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'à partir du 1er avril 2026, le salaire minimum fédéral passera à 18,15 \$ l'heure.
  - [Groupe de discussion avec des particuliers résidant en Ontario âgés de 25 à 35 ans \(24 mars\).](#)

- Groupe de discussion avec des particuliers résidant dans de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans (25 mars).
- Le 26 mars. Le gouvernement du Canada instaure de nombreuses mesures visant à mieux protéger les processus électoraux et à renforcer la démocratie au Canada. Ces mesures comprennent des modifications à la *Loi électorale du Canada*, le renforcement de la capacité du Canada à détecter et à contrer en tout temps les menaces liées aux renseignements étrangers ainsi que des mises à jour de la Directive du Cabinet sur la réponse coordonnée aux menaces visant les élections.
- Le 26 mars. La ministre des Affaires étrangères annonce que le Canada impose des sanctions supplémentaires à l'encontre de cinq individus en vertu du *Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Iran*.
- Le 26 mars. La ministre des Affaires étrangères annonce que le Canada imposera des sanctions supplémentaires en vertu du *Règlement sur les mesures économiques spéciales* en ajoutant 100 navires supplémentaires provenant de la flotte russe à sa liste.
- Groupe de discussion avec des femmes résidant dans la région du Grand Toronto (RGT) (26 mars).
- Le 31 mars. Le gouvernement du Canada annonce son intention de prolonger son soutien à des initiatives de prévention de la violence liée aux armes à feu en octroyant jusqu'à 157,5 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS) au cours des trois prochaines années.

## Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont été invités à faire part de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un vaste éventail d'annonces et d'initiatives ont été rappelées, à savoir :

- L'annonce du gouvernement du Canada selon laquelle des investissements seraient consacrés à des projets d'intérêt national. Un certain nombre de participants ont notamment mentionné des initiatives visant à intensifier l'exploitation et la mise en valeur des ressources minérales critiques du Canada, tandis que quelques-uns d'entre eux avaient l'impression que des discussions avaient eu lieu concernant la construction éventuelle d'un nouvel oléoduc qui s'étendrait de l'Alberta à la côte ouest de la Colombie-Britannique (C.-B.).
- L'annonce faite par le gouvernement du Canada d'investissements accrus consacrés à la défense nationale et aux FAC, un certain nombre d'entre eux étant d'avis que des efforts particulièrement importants avaient été déployés pour renforcer la sécurité et la souveraineté du Nord canadien. Toujours en matière de défense nationale, quelques-uns se souvenaient d'avoir entendu dire que le gouvernement du Canada avait récemment atteint son objectif, soit de consacrer 2 % du produit intérieur brut (PIB) du pays aux dépenses liées à la défense, respectant ainsi son engagement envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à cet égard.
- L'instauration de la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels visant à fournir une aide financière aux Canadiens peinant actuellement à faire face au coût élevé de la vie.
- L'annonce du gouvernement du Canada selon laquelle il augmenterait le salaire minimum fédéral à 18,15 dollars l'heure, à compter du 1er avril 2026.
- L'adoption du projet de loi C-9 : la *Loi visant à combattre la haine* par la Chambre des communes. Quelques-uns des participants disaient craindre que la mise en œuvre de cette législation puisse potentiellement limiter la capacité future des Canadiens à s'exprimer librement sur Internet à l'avenir.
- Des mesures du gouvernement du Canada visant à réduire les dépenses consacrées au fonctionnement de l'appareil gouvernemental en réduisant les effectifs de la fonction publique fédérale.
- L'annonce faite par le gouvernement du Canada d'un renforcement des mesures visant à lutter contre les délits d'extorsion dont sont la cible des particuliers et des entreprises dans certaines régions du pays.

Les participants ont en outre évoqué un certain nombre d'annonces et d'initiatives en lien avec les initiatives du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Au nombre de ces initiatives, mentionnons :

- La poursuite du soutien humanitaire et militaire apporté à l'Ukraine afin de soutenir les efforts qu'elle déploie actuellement pour se défendre contre l'invasion de son territoire par la Russie.
- L'annonce par le gouvernement du Canada de son intention de fournir une aide humanitaire à Cuba, notamment de la nourriture et d'autres produits de première nécessité, afin d'aider sa population à faire face aux pénuries d'énergie touchant actuellement l'ensemble du pays.
- La réaction du gouvernement canadien aux agressions commises par les États-Unis et Israël contre l'Iran, notamment la précision selon laquelle, bien que le Canada soutienne les États-Unis dans leurs actions visant à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, il n'avait pas été consulté, n'avait pas participé et n'avait aucune intention de participer à cette campagne à l'avenir.
- L'annonce d'un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Chine en vertu duquel le Canada réduirait les tarifs douaniers actuellement appliqués aux véhicules électriques (VE) fabriqués en Chine, en contrepartie de quoi la Chine réduirait les tarifs douaniers qu'elle avait précédemment imposés sur les importations de canola canadien.
- Le déplacement du premier ministre et d'autres responsables fédéraux à Bardufoss et à Oslo, en Norvège, afin d'assister aux exercices de l'OTAN au-delà du cercle polaire arctique et de renforcer la coopération du Canada avec ses alliés nordiques dans les domaines de la défense, de la sécurité arctique et des minéraux critiques.
- Une visite du premier ministre et d'autres responsables fédéraux à Mumbai et à New Delhi, en Inde, visant à établir des partenariats plus étroits avec l'Inde dans des domaines comme ceux de l'énergie, de la technologie et de l'échange de talents entre les deux pays.
- Une visite bilatérale du premier ministre et d'autres représentants du gouvernement du Canada en Australie, au cours de laquelle a notamment été signée une déclaration commune entre les deux pays sur le renforcement de la coopération dans des domaines tels que les minéraux essentiels, l'énergie et la défense.

## Priorités et performance du gouvernement du Canada (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)

Les participants de onze groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement relative à ces priorités. Avant d'entamer ces discussions, les participants ont été invités à définir les domaines d'intervention dans lesquels ils jugeaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils considéraient qu'il y avait matière à amélioration.

Les participants ont également recensé un certain nombre de domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante, à savoir :

- L'instauration de mesures de soutien destinées aux Canadiens : plusieurs participants considéraient que la performance du gouvernement fédéral avait été satisfaisante en ceci qu'il avait fourni un large éventail d'aides financières aux Canadiens. Au nombre des programmes mentionnés par les participants figuraient le Régime canadien de soins dentaires (RCSD), l'assurance-emploi (AE), l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT), l'Allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, le Programme national d'alimentation scolaire ainsi que des programmes destinés aux personnes âgées comme le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Toujours en rapport avec des services fournis par le gouvernement fédéral, un certain nombre de participants étaient d'avis que la qualité et la rapidité d'intervention de certains ministères, dont Service Canada, s'étaient considérablement améliorées ces dernières années, quelques-uns d'entre eux se disant impressionnés par la

rapidité avec laquelle ils avaient pu renouveler des documents importants et notamment leur passeport.

- La diversité et l'inclusion : plusieurs participants étaient d'avis que le gouvernement du Canada avait poursuivi ses efforts pour protéger et promouvoir des valeurs telles que la diversité, l'inclusion et le multiculturalisme dans l'ensemble du pays, et estimaient qu'il s'était fermement engagé ces dernières années à défendre les droits de nombreux groupes historiquement marginalisés au Canada, dont les femmes, les nouveaux arrivants et les Canadiens racialisés.
- Les partenariats internationaux : un nombre important de participants ont exprimé leur satisfaction quant à ce qu'ils considéraient comme les efforts déployés par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année pour diversifier les partenariats économiques et de défense du Canada à l'échelle mondiale. Plusieurs d'entre eux disaient croire que les fonctionnaires fédéraux avaient déployé des efforts considérables pour établir des relations commerciales plus étroites avec des partenaires, notamment en Europe et en Asie, un certain nombre d'entre eux estimant que cet objectif était devenu une priorité particulièrement importante en raison de l'incertitude persistante entourant les relations économiques canado-américaines. Les participants estimaient en outre que le Canada jouissait en général d'une bonne réputation auprès de ses pairs sur la scène internationale et étaient d'avis que le gouvernement canadien avait fait preuve d'efficacité dans ses efforts pour entretenir cette réputation au cours des dernières années.
- Les relations Canada-États-Unis : tout en évoquant ce qu'ils considéraient comme étant l'imprévisibilité croissante des relations entre le Canada et les États-Unis ces derniers temps, plusieurs participants étaient d'avis que le gouvernement canadien s'était bien acquitté de la gestion de ce partenariat au cours de la dernière année. Un certain nombre d'entre eux estimaient que le gouvernement fédéral avait su entretenir de bonnes relations avec les États-Unis, tout en faisant preuve de fermeté, de modération et de souplesse dans sa réponse à des mesures comme l'imposition par les États-Unis de tarifs douaniers généralisés sur toute une gamme de produits canadiens.
- Le commerce international : un certain nombre de participants ont salué les efforts accrus déployés par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année pour supprimer les barrières au commerce interne et accroître le commerce interprovincial et interterritorial au Canada. On estimait que de telles mesures, conjuguées à la promotion par le gouvernement du Canada d'une stratégie « Achetez canadien », s'étaient avérées efficaces pour renforcer l'unité nationale et la coopération économique partout au pays.

Les participants ont exprimé un éventail d'avis positifs et négatifs concernant un certain nombre d'enjeux. Au nombre de ceux-ci, mentionnons :

- L'immigration : si les participants étaient nombreux à s'exprimer en termes positifs concernant ce qu'ils considéraient comme étant l'ouverture du système d'immigration canadien et les efforts déployés par ce dernier pour attirer de nouveaux arrivants du monde entier, plusieurs d'entre eux étaient d'avis que le taux d'immigration avait été trop élevé ces dernières années. Dans cette optique, on était d'avis que le gouvernement fédéral devait prendre des mesures supplémentaires afin de stabiliser les niveaux d'immigration dans un avenir prévisible, de

manière à laisser au marché du travail, au secteur du logement ainsi qu'à des secteurs clés comme ceux des soins de santé et de l'éducation le temps d'accroître leur capacité à répondre aux besoins des personnes vivant déjà au Canada.

- La sécurité publique : on était d'avis que le Canada était essentiellement un pays sûr et respectueux des lois (surtout par rapport à d'autres pays) et que, dans l'ensemble, le gouvernement fédéral s'était montré efficace pour faire en sorte que les Canadiens de tout le pays se sentent en sécurité au sein de leurs collectivités. Cela étant dit, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que la criminalité était devenue un enjeu de plus en plus préoccupant dans leurs régions respectives ces dernières années, certains estimant qu'un pourcentage important des crimes avaient été commis par des récidivistes notoires (y compris ceux qui avaient déjà bénéficié d'une mise en liberté sous caution). Parmi ces participants, on estimait que le gouvernement du Canada devait prendre des mesures plus énergiques pour renforcer le système de mise en liberté sous caution du pays et pour lutter contre la criminalité liée aux gangs et aux drogues illicites, dont on jugeait que la prévalence avait augmenté ces derniers temps.
- La sécurité nationale : si un certain nombre de participants ont salué les mesures qu'avait récemment pris le gouvernement du Canada visant à accroître les investissements consacrés à la défense nationale et aux Forces armées canadiennes (FAC), plusieurs d'entre eux considéraient qu'il restait encore beaucoup à faire dans ce à ce chapitre. Parmi ces derniers, on était d'avis que, compte tenu des défis persistants liés aux relations entre le Canada et les États-Unis, il était important que le Canada devienne plus autosuffisant quant à sa capacité à se défendre et moins dépendant de ses alliés dans ce domaine à l'avenir.
- Les soins de santé : tout en louant les aspects positifs liés à l'abordabilité des soins de santé au Canada ainsi que le haut niveau de compétence perçu des professionnels de la santé canadiens, et notamment des médecins et du personnel infirmier, les participants ont également cité un certain nombre de problématiques qui, selon eux, avaient eu un impact négatif sur la prestation de soins de santé au Canada. Un certain nombre d'entre eux ont évoqué ce qu'ils percevaient comme étant une pénurie généralisée de médecins et de personnel infirmier dans de nombreuses régions du pays, ainsi que les longs délais d'attente avant de pouvoir obtenir des soins primaires ou d'urgence ainsi que des rendez-vous auprès de spécialistes. On était d'avis que le gouvernement du Canada devait faire beaucoup plus pour accroître ses investissements dans les domaines de la santé mentale et du traitement des dépendances, les participants estimant que le nombre de personnes aux prises avec des problèmes dans ces domaines avait considérablement augmenté ces dernières années.

Les participants de ces groupes ont en outre énuméré une série de domaines d'intervention dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Au nombre de ces initiatives, mentionnons :

- Le coût de la vie : Bon nombre de participants étaient d'avis que le gouvernement fédéral devait accorder une priorité accrue à la réduction du coût de la vie et à l'amélioration du pouvoir d'achat des Canadiens. Dans le prolongement de ces points de vue, plusieurs participants étaient d'avis que le prix des produits essentiels, notamment des produits d'épicerie, avait considérablement augmenté ces dernières années, et qu'un nombre croissant

de ménages canadiens s'étaient depuis quelque temps retrouvés dans une situation financière précaire.

- L'abordabilité du logement — également en lien avec le coût de la vie, bon nombre d'entre eux estimaient que le gouvernement fédéral devait en faire davantage pour rendre le logement plus abordable, tant pour les éventuels acheteurs d'une habitation que pour les locataires. On estimait que le coût du logement était devenu de plus en plus élevé dans de nombreuses régions du pays, plusieurs participants étant d'avis que cela posait des difficultés importantes aux jeunes Canadiens cherchant à acheter ou à louer une habitation et à démarrer leur vie d'adulte. Un certain nombre d'entre eux estimaient également que le manque de logements abordables avait entraîné une forte hausse du taux d'itinérance à travers le Canada, certains déclarant que ce problème avait pris de l'ampleur au sein de leurs propres collectivités.
- L'exploitation de ressources naturelles : plusieurs participants estimaient que le gouvernement fédéral devait accorder davantage d'importance à l'exploitation et à la mise en valeur de certaines ressources naturelles, dont le pétrole, le gaz naturel et les minéraux critiques. Parmi ces participants, on était d'avis qu'en adoptant cette approche, le gouvernement du Canada contribuerait à renforcer l'économie canadienne à long terme et permettrait au pays de se positionner en tant qu'acteur mondial de premier plan du secteur des ressources naturelles dans les années à venir. Un certain nombre d'entre eux estimaient en outre que le gouvernement du Canada devait avoir pour priorité d'accroître la capacité du pays à raffiner son propre pétrole plutôt que de dépendre d'alliés tels que les États-Unis pour ce faire.
- Le coût élevé des dépenses fédérales : quelques participants ont exprimé des inquiétudes quant aux dépenses du gouvernement fédéral qu'ils considéraient comme étant de plus en plus élevées ces dernières années, étant d'avis qu'il fallait accorder une plus grande priorité à la réduction de la dette publique et à l'équilibre budgétaire. Dans le même ordre d'idées, quelques-uns d'entre eux estimaient que le gouvernement du Canada consacrait trop de moyens à l'aide internationale et étaient d'avis qu'il fallait davantage prioriser le soutien apporté aux personnes vivant au Canada.
- La réconciliation : un petit nombre de participants étaient d'avis que le gouvernement du Canada devait consacrer plus d'efforts à la poursuite de ses initiatives en matière de réconciliation avec les peuples autochtones, certains d'entre eux estimant que cet enjeu n'avait pas été suffisamment priorisé ces dernières années.

Avant d'entamer leurs discussions, les participants du groupe composé de francophones résidant dans la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, de résidents de la Rive-Nord de Montréal et de la région des Laurentides (Québec) âgés de 40 ans et plus, de résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54, de femmes résidant dans la région du Grand Toronto (RGT) ainsi que de membres de la population générale de la Nouvelle-Écosse, d'Iqaluit et du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, ont été invités à cerner l'enjeu qu'ils considéraient comme étant le plus important au Canada à l'heure actuelle. Un large éventail de priorités a été mentionné, bon nombre de participants citant le coût de la vie (y compris l'abordabilité du logement) et l'économie comme étant les principaux défis auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens. Un plus petit nombre d'entre eux ont mentionné les soins de santé, le changement climatique et l'environnement comme étant les principaux domaines d'intervention sur lesquels devrait se concentrer le gouvernement fédéral.

À la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie pour traiter ces problèmes, les participants étaient d'avis que des améliorations importantes étaient nécessaires dans tous ces domaines. Un certain nombre de participants, parmi ceux qui avaient cité le coût de la vie et l'économie comme priorité absolue, disaient croire que le gouvernement fédéral avait récemment pris des mesures efficaces pour répondre aux difficultés auxquelles les ménages étaient confrontés dans ce domaine, on estimait toutefois qu'il fallait en faire beaucoup plus pour contribuer à rendre la vie des Canadiens plus abordable à l'avenir. Plusieurs participants ont cité l'abordabilité du logement comme enjeu particulièrement préoccupant, estimant qu'un certain nombre de familles à faible et moyen revenu avaient de plus en plus de mal à trouver un logement sûr et abordable au sein de leur collectivité. Concernant l'économie dans son ensemble, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que le gouvernement du Canada devait accorder une plus grande importance au renforcement du secteur manufacturier canadien, notamment en investissant dans des entreprises et des projets qui permettraient à l'avenir d'élargir la gamme et d'augmenter le nombre de produits fabriqués au Canada. On estimait que cette mesure, conjuguée à une exploitation accrue des ressources naturelles du pays, contribuerait à accroître la résilience et l'autosuffisance de l'économie canadienne à long terme.

Parmi le plus petit nombre de participants ayant choisi les soins de santé comme principal enjeu, on était d'avis que le gouvernement du Canada devait faire plus pour remédier aux pénuries perçues de médecins et de personnel infirmier dans l'ensemble du pays, ainsi que pour faciliter l'accès des Canadiens (et plus particulièrement de ceux vivant dans des régions rurales et éloignées) à un médecin de famille au sein de leurs collectivités. Parmi les quelques participants ayant choisi le changement climatique et l'environnement comme principaux défis auxquels le Canada était actuellement confronté, on estimait que cet enjeu demeurait une priorité absolue et que, compte tenu des menaces existentielles que posait le changement climatique pour les générations actuelles et futures, il s'agissait d'un domaine qui méritait plus d'attention de la part du gouvernement fédéral que celui-ci ne lui en accordait actuellement.

Plusieurs participants du groupe d'Iqaluit ont mentionné l'itinérance et la sécurité alimentaire comme principaux enjeux auxquels faisaient face leur communauté et, plus largement, le Nord canadien. Parmi ceux ayant cité l'itinérance comme l'un des principaux enjeux, nombreux étaient les participants pour qui le manque de logements sûrs et abordables constituait un problème auquel les collectivités nordiques étaient confrontées depuis de nombreuses années et qui estimaient que le gouvernement fédéral n'avait fait que peu de progrès pour y remédier. Parmi ceux ayant cité la sécurité alimentaire et le coût élevé des denrées alimentaires comme enjeu majeur, un certain nombre de participants étaient d'avis que, bien que le gouvernement du Canada ait lancé certaines initiatives (telles que Nutrition Nord Canada et le Programme national d'alimentation scolaire) visant à rendre les denrées alimentaires plus accessibles et plus abordables dans le Nord canadien, le coût des produits alimentaires demeurait extrêmement élevé dans la région, de nombreux produits coûtant souvent deux fois plus cher dans les collectivités nordiques que dans le reste du Canada. Dans cette optique, on estimait que le gouvernement fédéral devait accorder beaucoup plus d'importance à la nécessité de garantir que tous les Canadiens, y compris ceux qui résident dans les régions du Nord canadien et de l'Arctique, aient la possibilité de se procurer, ainsi qu'à leurs familles, des aliments nutritifs et abordables.

## Maisons Canada (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents d'Iqaluit)

Les participants de quatre groupes ont pris part à des discussions portant sur l'initiative « Maisons Canada » du gouvernement du Canada. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

*Le gouvernement du Canada a récemment annoncé la création d'une nouvelle agence fédérale appelée Maisons Canada. Cette dernière a pour objectif de construire de nombreuses habitations abordables en utilisant judicieusement des terrains publics, en offrant des mesures incitatives financières souples, en attirant des capitaux privés, en facilitant la réalisation de projets de portefeuille de grande envergure et en soutenant des méthodes de construction innovantes.*

Les participants ont favorablement accueilli la création de cette nouvelle agence fédérale, un certain nombre d'entre eux étant d'avis que l'abordabilité du logement était devenue une préoccupation majeure dans plusieurs régions du pays et que toute avancée dans ce domaine contribuerait probablement à améliorer la vie d'un grand nombre de Canadiens dans les années à venir. Bien que considérant cette initiative du gouvernement du Canada comme un pas dans la bonne direction, un certain nombre de participants estimaient avoir besoin de plus amples renseignements concernant le nombre d'habitations en cours de construction, leur emplacement et leur coût, afin de pouvoir se forger une opinion éclairée au sujet de cet organisme. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois exprimé certaines inquiétudes quant au fait que des terres publiques, qui avaient auparavant été réservées à la création de parcs ou à des fins de conservation, pourraient être utilisées dans le cadre de cette initiative, tandis qu'un petit nombre de participants se demandaient combien il en coûterait au gouvernement fédéral pour mettre en œuvre cette initiative.

Après avoir été informés que, pour réaliser son mandat, Maisons Canada prévoyait de privilégier des méthodes de construction modernes, comme la construction modulaire et la construction préfabriquée, les participants ont été invités à dire ce qui leur venait à l'esprit en pensant à la qualité des habitations préfabriquées ou construites selon des méthodes de construction hors site, comparativement aux habitations construites selon des méthodes traditionnelles. Tout compte fait, les participants ont pour la plupart exprimé des opinions positives concernant les habitations modulaires ou préfabriquées, plusieurs d'entre eux s'attendant à ce que celles-ci puissent être construites à un prix plus abordable avec des différences de qualité minimales par rapport aux habitations de construction traditionnelle. Un certain nombre d'entre eux estimaient que les habitations préfabriquées étaient généralement produites de manière homogène et dans les délais impartis, et s'attendaient à ce qu'elles puissent être assemblées dans un délai relativement court dès que les éléments préfabriqués seraient livrés dans les collectivités. Quelques participants ayant indiqué être actuellement à la recherche d'un logement ont déclaré qu'ils seraient disposés à acheter une maison préfabriquée, estimant que la qualité de ces logements s'était considérablement améliorée au cours des dernières



années. Plusieurs participants du groupe d'Iqaluit estimaient qu'une plus grande priorité accordée aux habitations modulaires et préfabriquées contribuerait à accélérer la construction de nouvelles habitations dans les collectivités nordiques et pourrait grandement contribuer à pallier la pénurie de logements perçue comme étant généralisée dans la région.

Parmi le plus petit nombre de participants ayant exprimé des opinions plus mitigées ou négatives à l'égard de cette approche, quelques-uns ont émis des doutes quant à la qualité de ces habitations et se demandaient si elles seraient aussi durablement résistantes que celles construites selon des méthodes traditionnelles. Certains participants craignaient que ces habitations ne soient pas suffisamment bien isolées pour résister aux grands froids que connaissent de nombreuses régions du pays pendant les mois d'hiver. Discutant plus généralement des habitations modulaires et préfabriquées, certains d'entre eux ont indiqué que le terme « préfabriqué » leur faisait avant tout penser à des maisons mobiles ou à des structures d'hébergement temporaires, plutôt qu'à des habitations conçues pour durer dans le temps.

Invités à décrire, dans leurs propres mots, comment les habitations préfabriquées étaient construites du début à la fin, un grand nombre de participants estimaient que ces dernières étaient en général partiellement construites en usine avant d'être transportées dans des collectivités où elles étaient ensuite entièrement assemblées et raccordées à des infrastructures, et notamment à des installations de plomberie et à des réseaux d'électricité. Plusieurs d'entre eux ont comparé ce processus à une chaîne de montage, les habitations étant construites selon le même processus séquentiel avant d'être acheminées vers des collectivités. Un certain nombre de participants étaient également d'avis que ce processus impliquait qu'une part de travail considérablement plus importante soit réalisée par des machines (plutôt que par des ouvriers), et quelques-uns d'entre eux estimaient que la construction d'habitations préfabriquées faisait également appel à des technologies novatrices telles que l'impression tridimensionnelle (3D). Un certain nombre de participants du groupe d'Iqaluit ont réaffirmé que les habitations préfabriquées pouvaient constituer une solution particulièrement efficace pour accroître l'offre de logements au sein des communautés nordiques. Ces derniers estimaient que, dans la mesure où une part importante du processus de construction de ces logements se déroulait à l'intérieur, dans des installations climatisées, il serait plus facile d'accélérer le rythme auquel les habitations sont construites, car les ouvriers pourraient ainsi éviter une grande partie des retards liés aux conditions météorologiques extrêmes fréquemment observées dans le Nord canadien.

Discutant de la question de savoir ce qu'ils penseraient de vivre dans une habitation préfabriquée personnellement, la plupart d'entre eux ont indiqué qu'ils seraient ouverts à cette option de logement, et un petit nombre de participants ont déclaré déjà vivre dans une habitation modulaire. Plusieurs participants estimaient que, tant que ces habitations pouvaient résister aux conditions climatiques de leur région tout au long de l'année et qu'elles étaient construites avec des matériaux de haute qualité, ils ne voyaient aucun inconvénient à vivre dans une habitation préfabriquée ou modulaire. Un certain nombre d'entre eux ont toutefois précisé que, s'ils consentaient à vivre dans de telles habitations, d'autres considérations, dont leur proximité avec certaines aménités (commerces, restaurants, transports en commun, parcs et installation de loisirs), joueraient probablement un rôle déterminant dans leur choix d'un lieu de résidence. Quelques participants ont réitéré leurs préoccupations quant à la qualité de ces habitations, particulièrement à long terme. Un petit nombre d'entre eux ont

également exprimé des inquiétudes quant au risque que les ménages disposent d'un espace limité dans leurs quartiers respectifs, en raison de leur perception selon laquelle les habitations préfabriquées étaient souvent conçues dans une optique de densification accrue.

Les participants se sont ensuite vu présenter l'information suivante :

*Les habitations préfabriquées sont des constructions dont différentes parties (telles que les murs ou cloisons) sont fabriquées en usine, puis assemblées sur place.*

*Le procédé pour les habitations modulaires va encore plus loin, puisque des sections plus grandes de l'habitation sont construites hors site et transportées pour être assemblées sur le lieu de construction.*

*Ces deux méthodes de construction en usine respectent les mêmes codes et normes que pour les habitations construites de manière traditionnelle.*

*Prioriser la construction modulaire et préfabriquée permet de livrer des habitations plus rapidement et avec plus d'efficacité, et contribue ainsi à augmenter l'offre de logements plus rapidement que les méthodes de construction traditionnelles.*

Lorsqu'on leur a demandé si, après s'être vu fournir cette information, ils estimaient avoir compris en quoi consistaient les habitations préfabriquées, tous ont répondu par l'affirmative. À la question de savoir s'ils pensaient que l'importance accrue accordée aux méthodes de construction modulaires et préfabriquées contribuerait désormais à rendre les habitations plus abordables au profit des Canadiens, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. Parmi ces derniers, nombreux étaient ceux qui estimaient que le développement accru d'habitations préfabriquées contribuerait grandement à accroître l'offre de logement dans de nombreuses régions du pays et offrirait aux acheteurs et aux locataires potentiels un plus grand nombre d'options. On était également d'avis que, compte tenu des coûts de main-d'œuvre associés à la construction de ces habitations perçus comme étant moins élevés, il était probable que les habitations préfabriquées coûtent moins cher à construire pour les promoteurs immobiliers et que, par conséquent, elles puissent être offertes à des prix plus abordables aux acheteurs dès leur mise sur le marché libre.

Un nombre plus restreint de participants ont exprimé des avis plus incertains quant à savoir si cette approche entraînerait une augmentation de l'offre de logements abordables au Canada dans les années à venir. Parmi ceux-ci, on estimait que le processus de construction constituait l'une des nombreuses variables susceptibles d'influencer le prix des logements, et que même si l'offre de logements venait à augmenter, d'autres facteurs (tels que le coût des terrains, l'emplacement, et la recherche de profits par les promoteurs) pourraient avoir pour conséquence que ces habitations demeurent inabordables pour la plupart des familles à faible et moyen revenu. Quelques participants du groupe d'Iqaluit ont fait part de leurs inquiétudes quant aux coûts, qu'ils estimaient élevés, liés au transport d'habitations préfabriquées vers les collectivités nordiques, et craignaient que ces dépenses ne viennent amoindrir les économies réalisées grâce à l'approche de construction en usine.

À la question de savoir si, après avoir pris connaissance de cette information, leur opinion sur la vie dans une habitation préfabriquée avait changé, plusieurs participants ont déclaré être désormais plus

ouverts à ce type de solution après avoir pris part à cette discussion. Certains d'entre eux ont toutefois indiqué qu'avant de sérieusement envisager l'achat d'une habitation préfabriquée, ils souhaiteraient entendre les témoignages de personnes de leur région vivant déjà dans des constructions de ce type, notamment en ce qui concerne les avantages et les inconvénients (le cas échéant) liés à ce type d'habitations. Un certain nombre de participants des groupes de Winnipeg et d'Iqaluit ont réaffirmé que, bien qu'ils soient disposés à vivre dans une habitation préfabriquée, ils souhaiteraient avoir l'assurance que ces demeures seraient correctement isolées et capables de résister aux grands froids que connaissent leurs régions respectives pendant les mois d'hiver.

## Soutien en réponse aux tarifs douaniers (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur les mesures qui avaient été annoncées par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux travailleurs et aux employeurs touchés par l'imposition généralisée de tarifs douaniers américains sur une vaste gamme de produits canadiens importés au cours de la dernière année. Avant d'entamer ces discussions, les participants se sont vu informer que les États-Unis avaient imposé des tarifs douaniers sur divers produits canadiens exportés aux États-Unis, notamment sur l'acier et l'aluminium, les pièces de véhicules automobiles, les produits énergétiques canadiens, la potasse, le bois d'œuvre et les meubles. Il leur a également été précisé que les marchandises conformes aux exigences de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) n'étaient pas soumises à ces tarifs douaniers.

À la question de savoir ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet des mesures prises par le gouvernement fédéral en réponse à ces tarifs douaniers américains, les participants ont fourni un large éventail de réponses. Plusieurs d'entre eux ont indiqué avoir l'impression que le gouvernement du Canada s'était efforcé de diversifier et d'étendre ses relations commerciales à d'autres partenaires internationaux fiables au cours des derniers mois, certains mentionnant notamment un accord commercial récemment conclu avec le gouvernement chinois. On croyait également que le gouvernement fédéral avait instauré des contre-tarifs sur certains produits américains, bien qu'aucun participant n'était au courant de détails précis à ce sujet. Quelques-uns d'entre eux ont rappelé que le gouvernement du Canada avait mis en place une politique « Achetez canadien » priorisant l'achat de produits et de services auprès d'entreprises à capitaux canadiens et encourageait les consommateurs à privilégier l'achat de produits fabriqués au Canada plutôt que ceux fabriqués à l'étranger. Lorsqu'on leur a demandé s'ils se souvenaient avoir entendu parler d'aides que le gouvernement du Canada avait

offertes aux travailleurs et aux employeurs touchés par ces tarifs, quelques-uns d'entre eux ont indiqué avoir entendu dire qu'il avait pris des mesures ces derniers mois pour soutenir les secteurs sidérurgique et forestier du Canada.

Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

*Le gouvernement du Canada investit 570 millions de dollars sur trois ans dans le cadre de la « Réponse tarifaire pour la main-d'œuvre », un programme visant à soutenir les travailleurs des secteurs de l'acier et du bois d'œuvre, ainsi que ceux affectés par des tarifs douaniers et les fluctuations du marché mondial.*

*Parmi ces initiatives, mentionnons :*

- *Des mesures temporaires supplémentaires relatives à l'assurance-emploi (AE);*
- *Un soutien pour améliorer les compétences et la formation;*
- *Des fonds destinés à soutenir le travail partagé (le travail partagé est un système; permettant aux employés de conserver leur emploi tout en réduisant leurs heures de travail, de manière à répartir la charge de travail entre les employés);*
- *Diverses aides financières destinées à des secteurs d'activité précis;*
- *Aider les secteurs touchés à importer des marchandises au Canada, à composer avec les tarifs douaniers américains et à conquérir de nouveaux marchés.*

Commentant cette information, un certain nombre de participants étaient d'avis que, si, à court terme, ces mesures pouvaient s'avérer bénéfiques pour certains travailleurs et certaines entreprises touchés, bon nombre d'entre eux estimaient toutefois qu'elles ne suffiraient pas à remédier aux problèmes économiques considérables qui, selon eux, étaient attribuables aux tarifs douaniers américains. Plusieurs participants étaient d'avis que l'investissement de 570 millions de dollars (sur trois ans) du gouvernement canadien était trop modeste et s'attendaient à ce qu'il s'avère insuffisant pour apporter un soutien tangible aux nombreux secteurs et entreprises qui, selon eux, avaient jusque-là été touchés par des tarifs douaniers. Un certain nombre d'entre eux estimaient en outre que, si des mesures, comme l'octroi d'aides supplémentaires temporaires au titre de l'assurance-emploi (AE) et le financement d'initiatives de travail partagé, aidaient dans une certaine mesure les travailleurs licenciés ou ceux ayant vu leurs heures de travail réduites, le gouvernement fédéral devrait probablement en faire davantage pour aider les gens à reprendre le travail et contribuer à la création d'un plus grand nombre d'emplois à temps plein dans les années à venir. Quelques participants estimaient également que, si des mesures de soutien destinées à aider les travailleurs à améliorer leurs compétences et à optimiser leur formation s'avéraient utiles pour certains, on était d'avis que, parmi ceux qui étaient actuellement à la recherche d'un emploi, bon nombre étaient déjà hautement qualifiés et que c'était le manque de débouchés (et non le manque de formation) qui constituait le principal obstacle auquel se heurtaient bon nombre de Canadiens actuellement à la recherche d'un emploi. Parmi ceux dont les commentaires concernant ces mesures étaient plus positifs, on était d'avis que toute aide pouvant être apportée par le gouvernement canadien aux travailleurs et aux employeurs était susceptible de les aider à surmonter les difficultés financières engendrées par les tarifs douaniers américains.

Les participants du groupe composé de résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.) se sont vu présenter de l'information complémentaire concernant les mesures propres à leur province qu'avait prises le gouvernement fédéral.

*Le gouvernement du Canada a récemment annoncé qu'il allait consacrer 70,4 millions de dollars sur trois ans pour aider les travailleurs de la Colombie-Britannique à acquérir de nouvelles compétences dans des secteurs comme le bois d'œuvre et l'acier. Il entend par ailleurs apporter un soutien ciblé aux industries de la Colombie-Britannique, notamment par le biais d'un investissement de 5,5 millions de dollars dans l'entreprise Kalesnikoff (Castlegar) afin de renforcer ses capacités de production.*

Après avoir pris connaissance de cette information, si quelques participants estimaient que cet investissement du gouvernement canadien contribuerait à doter les travailleurs des secteurs du bois d'œuvre et de l'acier de nouvelles compétences, plusieurs d'entre eux estimaient que le montant de 70,4 millions de dollars sur trois ans était trop bas pour avoir une incidence significative, compte tenu des milliers de travailleurs de ces secteurs qui, selon eux, avaient été négativement impactés par des tarifs douaniers américains. De même, on était d'avis que l'investissement de 5,5 millions de dollars destiné à aider l'entreprise Kalesnikoff Lumber à renforcer sa capacité de production n'aurait qu'une incidence limitée, certains participants estimant que ce montant ne suffirait probablement qu'à financer des améliorations mineures aux installations plutôt que des mises à niveau majeures.

Les participants de tous les groupes se sont vu poser la question de savoir si le gouvernement fédéral en faisait, selon eux, assez pour venir en aide aux travailleurs qui avaient été impactés par des tarifs. Tout compte fait, les participants estimant qu'il n'en faisait pas assez étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l'opinion était plus neutre ou incertaine, tandis qu'un nombre plus restreint d'entre eux considéraient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie à ce chapitre. Parmi ceux qui estimaient que, concernant sa réponse aux tarifs douaniers américains, le gouvernement fédéral faisait fausse route, on était d'avis que, compte tenu du grand nombre d'employeurs et de salariés qui, selon eux, faisaient face à des difficultés financières importantes et prolongées en raison de ces tarifs (notamment les salariés licenciés et les entreprises contraintes de réduire ou de cesser leurs activités), il était difficile d'affirmer que des mesures suffisantes avaient été prises jusqu'à présent pour remédier à cette situation. Plusieurs participants, parmi ceux dont l'opinion était plus incertaine, ont indiqué ne pas être suffisamment au courant des mesures qu'avait prises le gouvernement du Canada dans ce dossier pour pouvoir fournir un avis éclairé, quelques-uns d'entre eux estimant que les fonctionnaires fédéraux devaient en faire plus pour fournir de l'information concernant les aides financières qui avaient été offertes. Parmi le petit nombre de participants estimant que le gouvernement du Canada en faisait assez pour venir en aide aux travailleurs et les employeurs impactés par des tarifs douaniers, on était d'avis qu'il faisait de son mieux, avec les ressources dont il disposait, pour soutenir les Canadiens dans un contexte économique jugé éprouvant et imprévisible.

Décrivant d'autres mesures que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement fédéral pour venir en aide aux travailleurs et entreprises impactés, un certain nombre de participants estimaient que davantage devait être fait pour accroître l'exploitation des ressources naturelles du Canada (notamment de pétrole et de gaz naturel) ainsi que pour augmenter les investissements dans des domaines émergents comme ceux des énergies propres et des véhicules électriques (VE). On était

d'avis qu'en prenant ces mesures, le gouvernement du Canada contribuerait à stimuler l'activité économique partout au pays et à créer davantage d'emplois bien rémunérés au profit des travailleurs canadiens dans les années à venir.

## Plan d'action pour la main-d'œuvre (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents de la région des Laurentides [Québec] et de la Rive-Nord de Montréal âgées de 40 ans et plus)

Les participants de deux groupes ont pris part à des discussions portant sur des phrases d'accroche et des slogans potentiels qui avaient été créés pour le nouveau Plan d'action pour la main-d'œuvre du gouvernement du Canada. Avant d'entamer ces discussions, les participants se sont vu informer que le gouvernement entendait mettre en œuvre un nouveau Plan d'action pour la main-d'œuvre comprenant une série de programmes destinés à aider les jeunes, les personnes à la recherche d'un emploi, les travailleurs, ainsi que les entreprises, à acquérir les compétences et à obtenir les soutiens dont ils auraient besoin pour s'adapter, réussir et contribuer à l'économie canadienne en pleine mutation. En guise d'éclaircissements, les participants se sont vu fournir l'information suivante résumant les objectifs généraux du gouvernement du Canada pour cette série de programmes :

- *Aider les gens à se former et à obtenir une accréditation dans des métiers spécialisés;*
- *Offrir des occasions d'acquérir de nouvelles compétences en cours de carrière grâce à la formation et à la réorientation professionnelle;*
- *Éliminer les obstacles afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de trouver un emploi de qualité et de participer pleinement au marché du travail;*
- *Aider les jeunes à trouver un emploi en améliorant les programmes déjà en place et en créant de nouvelles possibilités;*
- *Faciliter la reconnaissance des titres de compétences des nouveaux arrivants et leur mobilité vers les régions du Canada en manque de main-d'œuvre;*
- *Renforcer la collaboration entre le gouvernement, l'industrie et les partenaires syndicaux afin de traiter les enjeux liés à la main-d'œuvre.*

Les participants ont ensuite pris part à un exercice dans le cadre duquel on leur a présenté une liste de phrases d'accroche ou de slogans pour ce programme et demandé de choisir celui qu'ils trouvaient le plus convaincant. Au nombre des éléments figurant sur la liste, mentionnons :

- *Construire le Canada : Plan d'action pour la main-d'œuvre;*
- *Canada fort : Plan d'action pour la main-d'œuvre;*
- *Canada au travail : Plan d'action pour la main-d'œuvre;*
- *Le Canada bâti : Plan d'action pour la main-d'œuvre;*

- *Prêt à travailler : Plan d'action pour la main-d'œuvre du Canada.*

Tout compte fait, *Construire le Canada : Plan d'action pour la main-d'œuvre* a recueilli le plus d'appuis. Parmi les participants qui avaient sélectionné cette phrase d'accroche, on était d'avis que, de toutes les options, c'était celle qui était la plus facile à comprendre et explicite et celle qui décrivait le mieux l'objectif principal de ce projet. Plusieurs ont également indiqué percevoir cette phrase d'accroche comme inspirante et optimiste. Un certain nombre de participants ont salué le concept de « construire le Canada » comme slogan, estimant qu'il démontrait de manière efficace la nature de l'initiative, qu'ils percevaient comme étant axée sur l'action et orientée vers l'avenir. Plusieurs d'entre eux ont également choisi la phrase d'accroche *Prêt à travailler : Plan d'action du Canada pour la main-d'œuvre*. Un certain nombre de ces participants étaient d'avis que ce slogan trouverait écho auprès d'un large public, y compris auprès de travailleurs hautement qualifiés à l'affût de possibilités d'emploi.

Seul un petit nombre d'entre eux a choisi *Canada fort : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, et *Le Canada bâtit : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, tandis que très peu d'entre eux ont choisi *Canada au travail : Plan d'action pour la main-d'œuvre*. Parmi les participants ayant choisi *Canada fort : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, on estimait que les mots « Canada fort » inspireraient confiance aux Canadiens, qui auraient ainsi le sentiment que le gouvernement fédéral prend des mesures pour développer une main-d'œuvre et une économie plus fortes et plus résilientes. Les participants ayant choisi *Le Canada bâtit : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, on était d'avis que ce slogan serait efficace pour donner aux Canadiens le sentiment que le gouvernement du Canada travaillait d'arrache-pied au renforcement de la main-d'œuvre canadienne. Quelques participants estimaient en outre que cette phrase d'accroche laissait entendre que des mesures étaient prises pour développer l'économie canadienne et rendre le pays encore plus autosuffisant dans les années à venir. Parmi le petit nombre de participants ayant choisi *Canada au travail : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, on estimait que le slogan véhiculait un message fort et fédérateur et qu'il évoquait l'idée de Canadiens issus de divers horizons faisant front commun pour bâtir une économie plus forte.

À la question de savoir s'il y avait des phrases d'accroche qu'ils modifieraient ou amélioreraient, un certain nombre de participants estimaient que les mots « Le Canada » devraient être ajoutés avant les mots *Prêt à travailler : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, afin de mieux faire passer le message que le Canada, en tant que pays, était prêt à travailler fort pour développer son économie. Concernant le slogan *Canada fort : Plan d'action pour la main-d'œuvre*, quelques participants ont suggéré d'ajouter les mots « travail, sécurité et prospérité » après « Canada fort », estimant que comme moyen de communiquer l'objectif du programme, ce slogan serait plus efficace. Un plus petit nombre d'entre eux ont également suggéré la création d'un autre slogan comportant des mots davantage orientés vers l'avenir comme « Créer le Canada », estimant que ce serait un moyen positif et fédérateur de décrire ce programme. À la question de savoir si, selon eux, l'une ou l'autre de ces phrases d'accroche devait totalement être écartée, un certain nombre de participants estimaient que « Canada fort » faisait davantage penser à un énoncé de marketing à caractère politique qu'à une phrase d'accroche. On était également d'avis que la phrase « Plan d'action pour la main-d'œuvre » pourrait être améliorée, même si les participants n'ont fourni aucune suggestion précise quant à la formulation qu'ils estimaient plus attrayante.

## Stratégie automobile — véhicules électriques (résidents de Kitchener-Waterloo)

Les participants de Kitchener-Waterloo ont pris part à une discussion portant sur la nouvelle stratégie automobile du gouvernement du Canada, en se focalisant plus particulièrement sur les annonces qu'il avait faites concernant les véhicules électriques (VE).

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu des nouvelles d'actualité au sujet de la nouvelle stratégie automobile du gouvernement fédéral concernant notamment les véhicules électriques, seul un petit nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Certains participants ont indiqué avoir entendu parler de la conclusion d'un accord entre le gouvernement du Canada et la Chine prévoyant de réduire les tarifs douaniers imposés sur les véhicules électriques de fabrication chinoise et d'autoriser un maximum de 49 000 VE chinois. Quelques-uns d'entre eux se souvenaient également avoir entendu parler du rétablissement d'incitations financières visant à favoriser la transition vers les véhicules électriques. Les participants ne semblaient toutefois pas connaître précisément le nom du programme, soit le Programme pour l'abordabilité des véhicules électriques (PAVE), et n'ont pas immédiatement fait le lien avec les mesures incitatives présentées lorsqu'on leur a directement demandé s'ils avaient entendu parler de cette initiative.

Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

*Le gouvernement du Canada a récemment annoncé la mise en place du Programme pour l'abordabilité des véhicules électriques (PAVE), qui offrira des incitatifs pour l'achat ou la location de modèles de véhicules admissibles dont la valeur finale de transaction est inférieure ou égale à 50 000 dollars. Seuls les VE fabriqués au Canada, ou dans les pays avec lesquels le Canada a conclu un accord de libre-échange, sont admissibles au programme. De plus, la limite de 50 000 \$ ne s'appliquera pas aux véhicules électriques (VE).*

*La valeur initiale des incitatifs sera de :*

- jusqu'à 5 000 \$ pour les véhicules électriques à batterie et à pile à combustible.
- jusqu'à 2 500 \$ pour les véhicules hybrides rechargeables.

Réagissant à cette information, si un certain nombre de participants étaient d'avis que ces incitatifs pourraient, dans une certaine mesure, aider les Canadiens financièrement, et plus particulièrement ceux envisageant déjà l'achat d'un VE, la plupart des participants ne croyaient pas que les montants offerts suffiraient à les rendre substantiellement plus abordables. Dans le prolongement de cette réflexion, plusieurs participants ont évoqué le coût initial, selon eux élevé, de la plupart des véhicules électriques vendus au Canada, et bon nombre d'entre eux avaient l'impression que les modèles proposés dépassaient pour la plupart le seuil de 50 000 dollars fixé par le programme. Dans ce contexte, plusieurs d'entre eux s'attendaient à ce que, compte tenu des pressions financières plus générales liées au coût de la vie, les véhicules électriques demeurent hors prix pour de nombreux Canadiens, quels que soient les incitatifs offerts.

Lorsqu'on leur a demandé si cet incitatif les encouragerait à acheter un VE au cours des prochaines années, quelques participants ont répondu par l'affirmative. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré avoir déjà envisagé l'achat d'un VE (notamment en raison des avantages environnementaux qu'ils associaient à ces véhicules) et étaient d'avis que les mesures incitatives proposées dans le cadre du PAVE les inciteraient probablement davantage à en acheter un à l'avenir. Parmi les participants ayant affirmé que ce programme ne les inciterait pas davantage à acheter un VE, des préoccupations ont été exprimées concernant l'autonomie des véhicules électriques, la disponibilité des infrastructures de recharge (plus particulièrement à l'extérieur des grands centres urbains), ainsi que l'incertitude entourant le rendement de ces véhicules par temps froids.

Les participants se sont ensuite vu présenter l'information complémentaire suivante concernant la stratégie automobile du gouvernement du Canada :

*Auparavant, le gouvernement canadien exigeait que toutes les voitures neuves vendues soient électriques d'ici une décennie. Le gouvernement a supprimé cette obligation et annoncé qu'il mettrait plutôt en place des normes plus strictes en matière de gaz à effet de serre pour les modèles de véhicules des années 2027 à 2032. Cette approche permettra aux constructeurs d'utiliser un plus grand éventail de technologies pour se conformer aux normes et répondre aux préférences des consommateurs à court terme, tout en favorisant l'adoption des véhicules électriques à long terme.*

*L'objectif visé est que d'ici 2035, 75 % des véhicules vendus soient des VE et que 90 % d'entre eux le soient d'ici 2040. Moins ambitieux que le précédent, cet objectif modifie l'approche globale : il vise à orienter l'industrie dans une direction précise, sans pour autant interdire la vente de voitures non électriques.*

À la question de savoir ce qu'ils pensaient de cette approche, les participants ont exprimé divers points de vue. Certains voyaient cette stratégie révisée d'un œil favorable, estimant qu'elle proposait une voie plus réaliste, plus accessible et plus souple pour accroître l'adoption des VE sur le long terme. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois précisé que, bien qu'approuvant la décision de supprimer l'obligation précédente concernant les ventes de véhicules électriques, ils doutaient que les nouveaux objectifs fixés par le gouvernement fédéral soient réalisables et estimaient peu probable qu'une part significative de la population se tourne vers l'achat de véhicules électriques dans les délais proposés. Les participants ont également émis des doutes quant à la capacité des réseaux électriques locaux et régionaux à prendre en charge une transition à grande échelle vers l'utilisation de véhicules électriques et étaient d'avis que d'importants investissements seraient nécessaires pour moderniser les réseaux électriques à l'échelle nationale afin de réaliser ces objectifs de vente.

Discutant de la question de savoir si cette nouvelle approche leur donnait l'impression que le gouvernement du Canada faisait marche arrière concernant sa réglementation et sa stratégie environnementale ou s'il s'agissait simplement à leur avis d'une approche différente pour atteindre les objectifs du Canada, les participants ont exprimé des opinions partagées. Parmi les participants qui voyaient dans cette nouvelle stratégie une voie différente, quoique tout aussi efficace, pour aider le pays à atteindre ses objectifs environnementaux, on était d'avis que cette approche permettrait une transition plus progressive vers une utilisation accrue de VE, tout en laissant davantage le temps aux collectivités de moderniser leurs infrastructures électriques et d'installer davantage de bornes de

recharge, afin de faire en sorte qu'elles soient en mesure de faire face à une augmentation significative du nombre de VE à l'avenir. On était également d'avis qu'en supprimant l'obligation d'atteindre 100 % de ventes de véhicules électriques, le gouvernement fédéral se heurterait probablement à moins d'opposition générale à l'égard de ces véhicules, certains étant d'avis que les gens seraient plus enclins à acheter un VE sachant qu'ils pourraient toujours opter pour l'achat d'un véhicule à moteur à combustion interne s'il devait s'avérer qu'un VE ne réponde pas à leurs besoins. Parmi ceux qui estimaient que cette nouvelle stratégie était le signe que le gouvernement fédéral revenait sur ses politiques et règlements environnementaux, les participants ont exprimé des préoccupations quant aux répercussions négatives qu'une utilisation continue et généralisée de véhicules à moteur à combustion aurait sur l'environnement, notamment en ce qui concerne des enjeux tels que le changement climatique. Parmi ces participants, on estimait que le gouvernement du Canada aurait dû maintenir son objectif de 100 % de ventes de véhicules électriques, certains d'entre eux étant d'avis que ce type de politique constituait la voie la plus directe vers la réduction des émissions de carbone générées par des véhicules au Canada.

Lorsqu'on leur a demandé si, après avoir pris connaissance de l'information relative à la stratégie automobile du gouvernement fédéral en matière de véhicules électriques, ils estimaient que ces mesures favoriseraient l'adoption accrue de véhicules électriques au Canada, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. Parmi ceux-ci, on estimait que, pour autant que la technologie des véhicules électriques continue de progresser (notamment en ce qui concerne l'autonomie et la capacité de ces véhicules à résister à des températures extrêmes) et que le réseau de recharge s'étende, des programmes de ce type pourraient contribuer à une adoption accrue à long terme. Les participants dont l'opinion était plus partagée ont réaffirmé que les incitatifs proposés dans le cadre de l'initiative PAVE étaient, selon, eux, insuffisants et, par conséquent, peu susceptibles de modifier significativement les comportements à court terme. On était d'avis que le gouvernement du Canada devait en faire davantage pour réduire les coûts initiaux liés à l'achat de ces véhicules, afin de les rendre plus abordables à l'avenir dans l'intérêt des Canadiens à faible et moyen revenu.

À la question de savoir s'ils estimaient que ces mesures du gouvernement fédéral seraient bénéfiques pour l'industrie automobile canadienne, un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Plusieurs participants s'attendaient à ce qu'à mesure que la technologie des véhicules électriques continuerait d'évoluer et que ces véhicules deviendraient plus abordables au fil du temps, l'initiative PAVE et les autres volets de la stratégie automobile du gouvernement du Canada contribueraient probablement à dynamiser le secteur automobile canadien, et ce, plus particulièrement dans l'intérêt des entreprises impliquées dans la fabrication de véhicules électriques et de leurs composants. On était également d'avis qu'à mesure que davantage d'infrastructures liées aux véhicules électriques (telles que les bornes de recharge) seraient mises en place au sein des collectivités canadiennes, les consommateurs seraient, quant à eux, plus enclins à envisager l'achat d'un véhicule électrique, ce qui entraînerait probablement une augmentation de l'activité économique dans le secteur automobile canadien. Parmi le plus petit nombre de participants qui étaient d'un autre avis, quelques-uns ont exprimé des inquiétudes quant à l'arrivée sur le marché canadien de véhicules électriques provenant de pays tels que la Chine, craignant que le coût perçu comme étant moins élevé de ces véhicules fabriqués à l'étranger n'entraîne une baisse des ventes chez les constructeurs canadiens de véhicules électriques.

## Transformation de l'Arctique (résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur les mesures et initiatives qui avaient récemment été annoncées par le gouvernement du Canada, visant à favoriser le développement du Nord canadien et renforcer la sécurité et la souveraineté du pays dans cette région. À la question de savoir s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit concernant le gouvernement du Canada et les investissements qu'il réalisait dans le Nord canadien, si peu d'entre eux se souvenaient de détails précis, plusieurs avaient cependant le sentiment qu'il avait récemment annoncé son intention de renforcer les capacités de défense du Canada dans la région, notamment en allouant des ressources supplémentaires aux Forces armées canadiennes (FAC) pour contribuer à faire respecter la souveraineté du Canada sur son territoire arctique. Un certain nombre de participants du groupe d'Iqaluit se souvenaient également avoir entendu parler de nouveaux projets d'infrastructure dans leur région et notamment de la construction et de la réfection d'autoroutes nordiques, ainsi que du projet hydroélectrique Nukiksautiit à Iqaluit.

Les participants du groupe composé de résidents d'Iqaluit se sont vu fournir de l'information concernant un certain nombre d'initiatives qu'avait récemment annoncé le gouvernement du Canada visant essentiellement à accroître le développement du Nord canadien. Au nombre de ces initiatives, mentionnons :

- *Soutenir des projets énergétiques, construire et rénover des logements, et développer les infrastructures locales au Nunavut ;*
- *Investir dans le programme Nutrition Nord Canada afin de rendre les aliments nutritifs et les produits de première nécessité plus abordables dans les collectivités nordiques ;*
- *Renouveler l'initiative « Les enfants inuits d'abord » afin d'améliorer l'accès à des soutiens en matière de santé, d'aide sociale et d'éducation ;*
- *Construire 750 logements sociaux, abordables et adaptés aux besoins des résidents dans l'ensemble du Nunavut.*

Réagissant à cette information, si la plupart des participants avaient jugé ces mesures positives à première vue, plusieurs d'entre eux estimaient que davantage de précisions étaient nécessaires concernant les montants qui seraient investis et le calendrier de mise en œuvre de ces initiatives avant de pouvoir déterminer si ces mesures constituaient une approche efficace pour accroître le développement et rendre la vie plus abordable dans le Nord canadien. À cet égard, un certain nombre d'entre eux craignaient que ces mesures soient mises en œuvre trop lentement, voire qu'elles ne le soient jamais. Certains participants ont rappelé que le gouvernement fédéral avait déjà annoncé des initiatives similaires dans le passé afin de s'attaquer à des enjeux tels que le coût élevé des aliments et

la pénurie de logements abordables, ans que des progrès concrets aient finalement été réalisés dans ces domaines. En se focalisant sur les mesures précises qui avaient été annoncées, plusieurs participants se sont montrés sceptiques quant à l'efficacité du programme « Nutrition Nord Canada », estimant que ce programme existait depuis un certain nombre d'années et qu'il n'avait jusqu'à présent pas vraiment contribué à faire baisser le coût des aliments dans les collectivités nordiques. Toujours en lien avec le programme « Nutrition Nord Canada », quelques-uns d'entre eux estimaient qu'au lieu de se focaliser sur les aliments disponibles dans les supermarchés, il fallait surtout faciliter l'accès des résidents du Nord à des aliments traditionnels issus de la terre et de la mer. Concernant plus particulièrement l'initiative « Les enfants inuits d'abord », un petit nombre d'entre eux avaient l'impression que ce programme n'avait été renouvelé que pour une période d'un an et estimaient que dans le cadre de cette initiative, un engagement à plus long terme était nécessaire de la part du gouvernement du Canada.

Les participants de ce groupe se sont également vu fournir de l'information complémentaire concernant le volet du programme visant à fournir 750 habitations publiques, abordables et supervisées partout au Nunavut, à savoir :

*La construction de 750 logements sociaux, abordables et adaptés aux besoins des résidents partout au Nunavut, y compris des logements construits hors site, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat « Build Canada Homes » avec le gouvernement du Nunavut et de l'entreprise Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI).*

*Les premières habitations prévues dans le cadre de cet accord sont en cours d'achèvement à Baker Lake. Baker Lake s'est récemment vu livrer 10 habitations modulaires, expédiées par voie maritime, qui sont en cours de montage.*

*Par ailleurs, un immeuble résidentiel de 46 logements en cours de construction à Iqaluit devrait être achevé ce printemps.*

Tout compte fait, si la plupart des participants estimaient que la mise à disposition de 750 nouvelles habitations abordables à loyer modique et avec services de soutien aurait probablement un impact positif dans la vie de nombreux résidents du Nunavut, plusieurs d'entre eux considéraient que le nombre de nouvelles habitations fournies en vertu de cette initiative serait loin d'être suffisant pour répondre aux problèmes liés à l'abordabilité du logement, que les participants percevaient comme étant importants et généralisés dans le Nord canadien. Bien que saluant l'annonce selon laquelle 10 nouvelles habitations modulaires avaient récemment été livrées à la communauté de Baker Lake, un certain nombre de participants étaient d'avis que, même si les habitations modulaires constituaient une solution prometteuse pour construire davantage d'habitations plus rapidement au Nunavut, d'importants investissements seraient nécessaires réalisés pour garantir la mise en place d'infrastructures de soutien suffisantes (telles que des réseaux de plomberie et d'électricité) pour permettre l'installation de ces habitations. Un certain nombre de participants estimaient important que ces habitations soient détenues et exploitées par des organismes locaux responsables qui assureraient leur entretien afin qu'elles demeurent en bonne condition sur le long terme. Quelques-uns d'entre eux

se demandaient également quelles garanties et quels mécanismes de surveillance le gouvernement du Canada mettrait en place pour s'assurer que ces habitations demeurent abordables une fois achevées et mises sur le marché. Un petit nombre d'entre eux craignaient qu'une part importante de ces habitations soit utilisée par des entreprises privées pour héberger des travailleurs venant de l'extérieur du Nunavut, plutôt que d'être proposée comme option de logement aux résidents à long terme du territoire.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils pensaient que ce projet contribuerait à répondre à certains des besoins criants en matière de logement à Iqaluit, si la plupart des participants estimaient qu'il s'agissait d'un pas dans la bonne direction, bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le gouvernement fédéral devait en faire beaucoup plus pour remédier de manière suffisante aux problèmes liés à l'accessibilité au logement dans leur région. Discutant de la question de savoir s'il y avait d'autres mesures que le gouvernement du Canada devrait, selon eux, prendre pour améliorer la situation du logement au Nunavut, un certain nombre de participants estimaient qu'il fallait concentrer davantage d'efforts à la recherche de solutions de rechange en matière de logement, telles que les logements communautaires (pourvus de chambres individuelles et de cuisines et salles de bains communes), ainsi que des options de financement de type « location-achat » qui aideraient à terme davantage de personnes dans le Nord à accéder à la propriété. Quelques-uns d'entre eux étaient également d'avis que le gouvernement du Canada devait déployer davantage d'efforts pour contribuer à résoudre le problème de l'itinérance au Nunavut, un certain nombre d'entre eux estimant qu'il était devenu de plus en plus préoccupant ces dernières années.

Les participants de tous les groupes se sont vu présenter l'information suivante concernant les récents investissements qu'avait annoncés le gouvernement du Canada dans le Nord et la région arctique du pays :

*Le gouvernement du Canada a récemment annoncé un plan d'investissement de 40 milliards de dollars visant à protéger, développer et transformer les régions du Nord et de l'Arctique du Canada. Parmi ces initiatives, on peut citer :*

- *Un investissement de 32 milliards de dollars dans des projets visant notamment à moderniser des installations militaires canadiennes à Yellowknife, Inuvik, Iqaluit et Goose Bay;*
- *La création de deux nouveaux carrefours de soutien opérationnel à Whitehorse et à Resolute et deux plus petits nœuds de soutien opérationnel à Cambridge Bay et à Rankin Inlet;*
- *Un investissement dans les aéroports de l'Arctique;*
- *L'élaboration d'une stratégie visant à construire des routes reliant les collectivités nordiques, notamment une autoroute reliant Yellowknife à Inuvik, raccorder le Nunavut au réseau routier national, ainsi qu'une route praticable en toutes saisons reliant la frontière du Nunavut à un port en eau profonde et à un aéroport;*
- *L'agrandissement de la centrale hydroélectrique Talston qui doublera la capacité hydroélectrique des Territoires du Nord-Ouest.*

La plupart des participants ont positivement réagi à cette information, bon nombre d'entre eux estimant que ces mesures auraient des retombées positives dans les régions arctiques et nordiques du Canada. Plusieurs d'entre eux s'attendaient à ce que l'élaboration d'une stratégie visant à construire

d'avantage de routes et d'autoroutes partout dans le Nord contribue à accroître les déplacements dans la région, tout en facilitant et en rendant plus abordable le transport de marchandises et de produits à destination et en provenance de collectivités nordiques. À ce propos, on estimait qu'en augmentant les investissements qu'il consacre à des autoroutes et des aéroports dans le Nord canadien, le gouvernement fédéral contribuerait probablement à stimuler l'activité économique dans cette région, certains participants estimant également que cela pourrait favoriser le développement du tourisme au profit des collectivités nordiques dans les années à venir. Centrant plus particulièrement leurs réflexions sur le projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique de Taltson, quelques participants étaient d'avis que les investissements consacrés à ce projet contribueraient à générer des retombées économiques considérables dans la région et à accroître la résilience des réseaux d'électricité du Nord dans les années à venir.

Discutant de l'annonce faite par le gouvernement du Canada selon laquelle il entendait investir 32 milliards de dollars dans la modernisation des installations militaires canadiennes à Yellowknife, Inuvik, Iqaluit et Goose Bay, plusieurs d'entre eux estimaient qu'il s'agissait là d'un domaine important sur lequel il fallait se concentrer. Un certain nombre de participants étaient d'avis que ces investissements du gouvernement fédéral étaient particulièrement essentiels, car ils s'attendaient à ce que les régions du Nord canadien deviennent un pôle économique de plus en plus important au cours des prochaines décennies compte tenu de l'abondance de ressources naturelles (telles que les minéraux critiques) présentes dans la région et de l'utilisation croissante des voies commerciales maritimes du Nord. Un plus petit nombre d'entre eux ont exprimé des préoccupations concernant le montant de ces investissements, annoncé à 32 milliards de dollars, et étaient d'avis qu'il fallait plutôt concentrer les efforts sur le développement et la construction d'infrastructures et d'habitations plutôt que sur des projets liés au domaine militaire.

Plusieurs participants résidant à Iqaluit estimaient que ces investissements destinés à la défense et au développement du Nord contribueraient à renforcer la sécurité de leur collectivité et de celles des autres populations du Nord canadien, et qu'ils constitueraient un pas important permettant d'accroître la capacité du Canada à faire respecter sa souveraineté territoriale face à d'éventuelles menaces extérieures. Un certain nombre d'entre eux étaient également d'avis qu'une présence militaire accrue dans le Nord (notamment à Iqaluit) donnerait lieu à une augmentation des activités économiques dans l'intérêt des entreprises de la région et à la création potentielle d'un grand nombre de nouveaux emplois à l'intention des collectivités nordiques. Bien qu'en faveur d'investissements destinés aux grands centres urbains, quelques participants de ce groupe ont indiqué souhaiter que le gouvernement fédéral prenne des initiatives supplémentaires visant essentiellement à aider au développement des collectivités nordiques plus petites et plus isolées.

Lorsqu'on leur a demandé quelles retombées, le cas échéant, ils s'attendaient à ce que ces investissements dans le Nord et l'Arctique canadiens puissent générer, les participants de tous les groupes ont réitéré l'opinion selon laquelle ces initiatives contribueraient à accroître l'activité économique et la création d'emplois dans l'ensemble du Nord canadien, tout en aidant la région à être davantage connectée au reste du pays à l'avenir. Un certain nombre d'entre eux espéraient également que ces mesures contribueraient à rendre la vie plus abordable pour les personnes vivant dans des collectivités nordiques. Certains participants s'attendaient aussi à ce que les mesures visant à améliorer

les autoroutes et les aéroports facilitent l'acheminement de denrées alimentaires dans la région et, espéraient-ils, se traduisent à l'avenir par des prix plus bas dans les épiceries et une sécurité alimentaire accrue au profit des populations du Nord canadien.

À la question de savoir si ces initiatives contribueraient, selon eux, à renforcer la sécurité des Canadiens ainsi qu'à protéger et défendre la souveraineté canadienne, les participants ont exprimé des avis partagés. Si plusieurs d'entre eux étaient d'avis que ces mesures constituaient un pas dans la bonne direction à cet égard, un grand nombre d'entre eux s'attendaient à ce que de nombreux investissements supplémentaires soient probablement nécessaires dans les années et les décennies à venir pour que le Canada soit en mesure d'assurer une défense efficace de son territoire arctique contre d'éventuelles incursions extérieures. Dans cette optique, un certain nombre d'entre eux estimaient que, dans un avenir prévisible, le Canada devrait probablement compter largement sur ses alliés internationaux pour assurer sa protection, tout en continuant à réaliser des investissements comme ceux-ci dans le but de consolider les FAC.

Discutant des préoccupations, le cas échéant, qu'ils avaient concernant les investissements de ce type réalisés par le gouvernement fédéral dans le Nord et la région arctique du Canada, plusieurs participants étaient d'avis qu'il était d'une importance cruciale que les Inuits et les autres peuples autochtones soient consultés et impliqués dans le déploiement de ces investissements, afin de garantir que leurs collectivités et leurs pratiques culturelles uniques dans le Nord ne soient pas mises à mal face à une intensification du développement dans la région. Un certain nombre d'entre eux ont également exprimé des préoccupations quant aux préjudices potentiels que ces projets pourraient causer au milieu environnant et estimaient que le gouvernement fédéral devait mettre en place une réglementation et des mesures strictes afin de garantir la protection de la faune et des écosystèmes uniques du Nord lors de la mise en œuvre de ces initiatives. Quelques participants du groupe composé de résidents d'Iqaluit craignaient que les voix et opinions provenant de l'extérieur de la région ne priment sur les points de vue des habitants du Nord et estimaient important de tirer parti des points de vue et de l'expertise locaux afin de s'assurer que ces investissements aient des répercussions positives pour le Nord et ses populations.

## Train à grande vitesse (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents des Laurentides et de la rive sud de Montréal âgés de 40 ans et plus, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur le train à grande vitesse Alto, un projet d'infrastructure à l'étude visant à relier Toronto à la ville de Québec. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement fédéral

et d'un train à grande vitesse, un certain nombre de participants des groupes du Québec ont répondu par l'affirmative, tandis que très peu de participants de la région du Grand Toronto (RGT) avaient eu connaissance d'activités dans ce domaine. Plusieurs participants, parmi ceux qui en avaient entendu plus ou moins entendu parler, ont affirmé qu'à leur connaissance, le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu'il consacrerait d'importants investissements à la construction d'un train à grande vitesse s'étendant de Toronto à Québec. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu expliquer que, dans le cadre d'une série de projets d'infrastructure annoncés par le gouvernement fédéral visant à contribuer au développement du Canada, le projet de train à grande vitesse Alto figurait parmi les principales initiatives ; celui-ci prévoit la création d'une ligne ferroviaire reliant Toronto à Québec, avec des trains pouvant atteindre une vitesse de 300 kilomètres à l'heure (km/h). Après qu'on leur eut fourni cette information, un certain nombre de participants ont indiqué avoir déjà entendu parler de ce projet.

Discutant de ce qu'ils pensaient du développement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Toronto et Québec, la plupart des participants ont réagi positivement, plusieurs d'entre eux estimant que cela offrirait une solution de rechange rapide et efficace au transport aérien pour les personnes se déplaçant dans le corridor Toronto-Québec. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que ce projet profiterait tout particulièrement aux personnes se déplaçant fréquemment entre de grands centres urbains tels que Toronto et Montréal, tout en contribuant à réduire la dépendance des navetteurs à l'égard de la voiture et de l'avion. Les participants s'attendaient également à ce que le projet constitue une source importante d'emplois bien rémunérés destinés aux Canadiens, tant pendant la phase de construction qu'une fois la ligne mise en service. Parmi le plus petit nombre de participants ayant exprimé des opinions plus incertaines ou négatives, quelques-uns d'entre eux estimaient que, compte tenu de priorités actuelles telles que le coût élevé de la vie et l'abordabilité du logement, ce type de projet d'infrastructure à grande échelle n'était peut-être pas l'investissement le plus urgent que puisse effectuer le gouvernement fédéral à l'heure actuelle.

À la question de savoir s'ils s'attendaient à ce qu'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Toronto à Québec ait des retombées économiques positives pour le Canada, un grand nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Plusieurs participants estimaient que la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse contribuerait à rendre de plus en plus abordables les déplacements de nombreux Canadiens résidant dans la région, ce qui pourrait leur permettre de consacrer une partie de leur revenu disponible à d'autres dépenses. On était également d'avis que ce projet pourrait créer davantage de débouchés pour les entreprises et travailleurs situés à proximité de gares de train à grande vitesse, les participants estimant probable que ces collectivités connaissent, de ce fait, une augmentation significative du nombre de visiteurs. Dans le même ordre d'idées, on était d'avis que la construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse contribuerait à faire du corridor Toronto-Québec une destination touristique plus attrayante, tant pour les voyageurs nationaux qu'internationaux, qui n'auraient plus à dépendre de compagnies aériennes ou à effectuer de longs trajets en voiture pour se déplacer dans cette région.

À la question de savoir si ce projet aurait des retombées positives au sein de leurs collectivités respectives, un certain nombre d'entre eux s'attendaient à ce qu'il contribue à réduire le trafic sur les routes locales et favorise une diminution des émissions de carbone sur le long terme. À la question de



savoir s'ils avaient d'éventuelles préoccupations concernant l'aménagement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse dans leur collectivité, un petit nombre des participants résidant dans la région du Grand Toronto craignaient qu'une augmentation des déplacements vers le centre-ville de Toronto entraîne des embouteillages. Quelques participants de ce groupe ont également exprimé des préoccupations quant à d'autres impacts potentiels, dont le bruit et les perturbations causés dans les quartiers résidentiels ainsi que la perte d'espaces publics situés le long du tracé proposé.

Les participants des deux groupes du Québec se sont ensuite vu fournir l'information suivante :

*Aucun tracé n'a encore été choisi, mais le tracé proposé devrait inclure des voies surélevées et des tunnels afin que les trains puissent traverser des villes entières sans avoir à interagir avec d'autres trains ou véhicules routiers. La construction d'un tunnel passant sous la rivière des Prairies et Mont-Royal pour rejoindre le centre-ville de Montréal pourrait être une des options de tunnel envisagées.*

Les participants du groupe composé de résidents de la région métropolitaine de Montréal se sont vu présenter une version légèrement différente de ce concept.

*Bien qu'aucun tracé n'ait encore été choisi, le tracé proposé devrait inclure des voies surélevées et des tunnels afin que les trains puissent traverser des villes entières sans avoir à interagir avec d'autres trains ou véhicules routiers.*

Réagissant à cette information, si un certain nombre de participants ont salué le fait que cette ligne serait construite de manière à ne pas empiéter sur les routes et voies ferrées existantes, plusieurs d'entre eux ont toutefois exprimé des préoccupations quant aux coûts liés à l'aménagement de ces tunnels et de ces voies en élévation, et au temps qu'il faudrait pour mener à terme la construction de ces infrastructures. À ce propos, certains participants craignaient que plusieurs années soient nécessaires à la réalisation ce projet et qu'il puisse s'écouler plus d'une décennie avant que cette ligne ferroviaire ne soit pleinement opérationnelle. Un certain nombre d'entre eux craignaient également que certaines zones de leur collectivité soient inaccessibles pendant de longues périodes pendant la construction des voies surélevées et des tunnels. Quelques-uns d'entre eux ont fait remarquer que ce projet pourrait entraîner une pollution sonore importante dans leur région et avoir un impact négatif sur la faune vivant à proximité des chantiers.

Les participants se sont ensuite vu informer que, même si le tracé suivait, dans la mesure du possible, les corridors de transport et de services publics existants, Alto devrait probablement acquérir des terrains auprès de propriétaires fonciers le long de certains segments du tracé. Il leur a en outre été précisé que dans de tels cas, Alto s'était engagé à payer la juste valeur marchande des terrains qu'elle achète et à indemniser les propriétaires fonciers pour toutes autres pertes et tous autres frais potentiels. Faisant part de leurs commentaires concernant cette information, bon nombre de participants considéraient qu'il était important que les propriétaires se voient offrir la juste valeur marchande (voire davantage) de leurs terrains, et plusieurs d'entre eux étaient d'avis que tous ceux qui seraient contraints de déménager en raison du projet devraient également se voir accorder une aide financière pour faciliter leur réinstallation. Un certain nombre d'entre eux ont exprimé des préoccupations quant à savoir si la ligne de train à grande vitesse entraînerait l'élimination de logements résidentiels existants pour permettre sa construction, certains craignant que cela n'aggrave



les problèmes actuels liés au manque de logements abordables dans la région. Quelques participants se demandaient ce qui se passerait dans le cas où des propriétaires fonciers refuseraient de vendre et quels mécanismes seraient prévus pour résoudre de telles situations si elles se présentaient.

Les participants des deux groupes du Québec se sont ensuite vu fournir l'information suivante :

*Certains producteurs et agriculteurs ont exprimé des inquiétudes concernant un tracé passant par Mirabel, craignant que la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse ne traverse des terres agricoles.*

Les participants du groupe composé de résidents de la région du Grand Toronto se sont vu présenter une version légèrement différente de cette information, à savoir :

*Certains producteurs et agriculteurs ont exprimé des inquiétudes concernant un tracé passant par Mirabel, craignant que la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse ne traverse des terres agricoles.*

Discutant de la question de savoir s'ils avaient des inquiétudes concernant un tracé passant par Mirabel, un petit nombre d'entre eux craignait que cela n'entraîne un ralentissement de la production agricole dans certaines régions et n'aggrave les problèmes liés à la sécurité alimentaire dans les années à venir. Lorsqu'on leur a posé une question similaire pour savoir si le fait que le tracé traverse des terres agricoles leur posait problème, un certain nombre d'entre eux ont également dit craindre que cela n'entrave la capacité des exploitations agricoles locales à produire des aliments destinés à des collectivités voisines, et étaient d'avis qu'il fallait tout mettre en œuvre, dans la mesure du possible, pour s'assurer que les travaux de construction n'entravent pas les activités des exploitations agricoles existantes ni n'entraînent la perte de terres agricoles.

## Projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur (résidents des Laurentides et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus)

Les participants du groupe composé de résidents la région des Laurentides (Québec) et de la Rive-Nord de Montréal âgés de 40 ans et plus ont tenu une brève discussion portant sur le projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit en rapport avec le gouvernement du Canada et ce projet, les participants ont répondu par la négative. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu fournir l'information suivante :

*Le gouvernement du Canada a récemment annoncé une série de grands projets d'infrastructure pour aider à bâtir le Canada. Au nombre de ces grands projets, citons le projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur situé à 40 kilomètres en aval de Montréal (Québec).*

*Le projet d'aménagement proposé à Contrecoeur permettrait d'agrandir l'infrastructure portuaire actuelle en y ajoutant des terminaux portuaires et des quais supplémentaires, ainsi que d'autres infrastructures*

*qui augmenteraient la capacité de manutention du port de Montréal d'environ 60 % le long du fleuve Saint-Laurent.*

*Ce projet devrait créer 8 000 emplois pendant la phase de construction et plus de 1 200 emplois une fois en service. Une fois opérationnel, ce terminal générerait également 140 millions de dollars par an en retombées économiques pour le pays.*

Après qu'on leur eut fourni ces détails supplémentaires, la question leur a de nouveau été posée de savoir s'ils se souvenaient d'avoir entendu quoi que ce soit au sujet de ce projet, ce à quoi un petit nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. À la question de savoir ce qu'ils pensaient de cette approche, les participants ont exprimé divers points de vue. Ceux qui étaient favorables au projet ont notamment souligné les retombées économiques qu'il pourrait générer à long terme, un certain nombre d'entre eux étant d'avis qu'une augmentation de la capacité portuaire permettrait de réduire la congestion associée au trafic maritime dans le port de Montréal. Bien qu'également favorables à ce projet, notamment dans l'espoir qu'il permette de créer 8 000 emplois pendant la phase de construction et plus de 1 200 emplois une fois qu'il sera opérationnel, quelques participants ont toutefois émis certaines réserves. Ces derniers se demandaient notamment si la région disposerait d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante pour assurer à la fois la phase de construction et l'exploitation portuaire une fois le projet opérationnel. Ceux dont l'opinion était plus incertaine ont également soulevé des questions quant à la valeur totale du projet, certains exprimant un certain scepticisme quant à savoir si les retombées économiques nationales annuelles prévues, d'un montant de 140 millions de dollars, étaient suffisantes pour justifier le niveau d'investissement initial qu'ils s'attendaient à ce que le gouvernement du Canada doive consentir pour mener à bien cette initiative.

Discutant de la question de savoir s'ils avaient des préoccupations concernant le projet de terminal à conteneurs de Contrecoeur, un certain nombre de participants s'inquiétaient des répercussions environnementales négatives qu'un trafic maritime accru pourrait avoir sur les écosystèmes uniques et les espèces menacées de la région. Quelques-uns d'entre eux ont également réitéré l'opinion selon laquelle les retombées économiques annuelles projetées pour ce projet n'étaient pas suffisantes pour justifier un quelconque investissement de la part du gouvernement fédéral, certains participants estimant que ce dernier devait davantage se concentrer sur la fabrication de biens et de produits sur le territoire national plutôt que d'accroître les activités commerciales du pays avec des partenaires internationaux.

## Prévention de la criminalité (résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur les mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral visant à réduire le taux de criminalité au sein des collectivités canadiennes. Lorsqu'on leur a demandé s'ils s'étaient intéressés au problème croissant de la criminalité au Canada ces derniers mois, plusieurs ont répondu par l'affirmative, les participants évoquant de nombreux enjeux différents dans ce dossier. Décrivant ce qu'ils avaient entendu, bon nombre d'entre eux ont dit avoir le sentiment que les crimes commis par des récidivistes étaient en hausse dans de nombreuses régions du pays ces dernières années, certains estimant que le système de mise en liberté sous caution au Canada était devenu trop clément. Un certain nombre d'entre eux étaient également d'avis que les crimes liés aux vols de biens et à la consommation de drogues illicites avaient considérablement augmenté, quelques participants ayant l'impression que le nombre de crimes motivés par la haine avait augmenté ces derniers temps. Plusieurs participants du groupe de la région métropolitaine de Vancouver ont rappelé la fusillade de masse qui avait eu lieu le mois précédent à Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, soulignant l'impact de cette tragédie avec inquiétude et gravité. Un petit nombre d'entre eux ont également fait état de ce qu'ils percevaient comme étant une recrudescence d'infractions criminelles liées à l'extorsion au sein de leur collectivité.

Lorsqu'on leur a demandé si la réduction de la criminalité devait constituer une priorité du gouvernement du Canada, la quasi-totalité des participants a répondu par l'affirmative. Précisant leur point de vue, plusieurs d'entre eux estimaient que veiller à la sécurité des citoyens constituait l'une des principales responsabilités du gouvernement fédéral et qu'il était important que celui-ci prenne toutes les mesures possibles pour réduire la criminalité et rendre les collectivités canadiennes plus sûres. Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que le gouvernement du Canada devait également prendre des mesures pour s'attaquer à ce qui était perçu comme étant les causes profondes de la criminalité, telles que la pauvreté, l'itinérance, la toxicomanie et les problèmes liés à la santé mentale. On estimait qu'à long terme, les progrès que réaliserait le gouvernement fédéral à cet égard contribueraient, dans une large mesure, à réduire le taux de criminalité au Canada.

Discutant de la question de savoir s'ils estimaient que le gouvernement du Canada faisait quelque chose pour remédier au problème de la criminalité, peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative, seul un petit nombre d'entre eux étant en mesure de citer des mesures ou des initiatives qu'il aurait mises en œuvre dans ce domaine au cours des dernières années. Quelques participants, parmi ceux qui avaient entendu parler de quelque chose à ce sujet, disaient croire que le gouvernement fédéral avait pris des mesures pour sévir contre les activités liées aux gangs, ainsi que pour renforcer la réglementation encadrant l'utilisation des armes à feu au Canada. Afin de faciliter la discussion, ceux-ci

se sont vu fournir de l'information sur les mesures et initiatives récemment prises par le gouvernement du Canada en matière de criminalité. Ces mesures visaient notamment à :

- *Réformer le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine, afin de durcir les lois relatives à la mise en liberté sous caution pour les récidivistes et les auteurs d'infractions violentes;*
- *Renforcer la sécurité aux frontières et intensifier la lutte contre la contrebande;*
- *Embaucher 1 000 nouveaux agents de la GRC;*
- *Moderniser le Code criminel afin de l'adapter aux nouvelles menaces, et notamment aux dangers numériques.*

À la question de savoir s'ils avaient précédemment entendu parler de l'une ou l'autre de ces mesures, le niveau de sensibilisation s'est révélé relativement faible parmi les participants ; un petit nombre d'entre eux ayant déclaré avoir entendu parler des mesures visant à recruter 1 000 nouveaux agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ainsi que des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour réformer le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine et durcir les lois relatives à la mise en liberté sous caution pour les récidivistes et les auteurs de crimes violents. Discutant de ce qu'ils pensaient de ces initiatives, la plupart des participants ont émis des commentaires positifs, plusieurs d'entre eux affirmant qu'il était important que le gouvernement du Canada se concentre sur des enjeux tels que la protection des Canadiens contre les risques numériques, la réforme du système de mise en liberté sous caution, le renforcement de la sécurité aux frontières ainsi que la lutte contre les activités de contrebande. S'ils étaient favorables à ces mesures du gouvernement fédéral, quelques-uns d'entre eux se demandaient sur quels critères on s'était fondé pour calculer le nombre de 1000 nouveaux agents de la GRC et décider de la répartition de ces agents supplémentaires à travers le pays une fois qu'ils auront été recrutés.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que le gouvernement du Canada en faisait assez pour lutter contre la criminalité, peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative, plusieurs d'entre eux indiquant qu'il était difficile d'affirmer que des mesures suffisantes étaient prises à cet égard tant qu'on n'observerait pas une réduction mesurable de la criminalité dans leurs régions respectives. Si un certain nombre de participants étaient d'avis que cette mesure prise par le gouvernement fédéral pour durcir la législation en matière de mise en liberté sous caution constituait un pas dans la bonne direction, ils estimaient toutefois que, pour être efficace, cette mesure devait s'accompagner de sanctions beaucoup plus sévères à l'encontre des récidivistes. Les participants ont également réaffirmé que davantage devait être fait pour s'attaquer aux problèmes liés à la pauvreté, à la toxicomanie et à la santé mentale, un certain nombre d'entre eux étant d'avis qu'une part importante des personnes se livrant à des activités criminelles le faisaient par désespoir. On estimait également qu'il fallait renforcer la collaboration entre le gouvernement du Canada et les administrations provinciales, territoriales et municipales pour ce qui est d'élaborer des stratégies visant à réduire la criminalité, certains étant d'avis que la lutte contre la criminalité relevait de la responsabilité de tous les paliers de gouvernement.

## Programme de service civique (résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans, résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo, résidents de la Nouvelle-Écosse)

Les participants de quatre groupes ont tenu des discussions portant sur la potentielle création d'un programme de service civique au Canada. Lorsqu'on leur a demandé ce qui leur venait à l'esprit en entendant prononcer les mots « programme de service civique », un certain nombre d'entre eux ont déclaré ne pas connaître ce terme, tandis que quelques-uns d'entre eux étaient d'avis qu'il pouvait avoir rapport avec la fonction publique fédérale, une branche civile des FAC ou des programmes axés sur le bénévolat et la communauté destinés aux jeunes Canadiens. À titre de précision, les participants se sont vu informer qu'un programme de service civique désigne généralement un programme structuré, rémunéré ou bénévole destiné aux jeunes adultes, qui combine travail et formation afin de leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles, des connaissances et de l'expérience dans des domaines comme la conservation de l'environnement, la gestion des terres et les projets de service communautaire. Les participants (à l'exception de ceux résidant dans la région métropolitaine de Vancouver) se sont également vu informer que ces programmes visaient habituellement à promouvoir la participation citoyenne, à accroître l'employabilité et à soutenir le développement personnel des jeunes.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet d'un programme de service civique, les participants ont répondu par la négative. Quant à la question de savoir s'ils avaient connaissance de programmes semblables dans d'autres pays, un petit nombre d'entre eux ont dit croire que de telles initiatives existaient notamment au Danemark et en Corée du Sud, quelques-uns d'entre eux ayant le sentiment que ces programmes étaient associés au service militaire obligatoire. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu informer de ce qui suit :

*En Norvège, le Corps européen de solidarité est un programme qui offre aux jeunes âgés de 18 à 30 ans la possibilité de participer à des projets bénévoles axés sur la communauté, la culture, la nature et l'inclusion sociale.*

*Le gouvernement du Canada étudie la possibilité de créer son propre programme de service civique au Canada. Il s'agirait d'un programme jeunesse permettant aux jeunes de participer à des projets d'intérêt national et de bénéficier d'une formation gratuite en tant que bénévoles.*

Presque tous les participants ont favorablement réagi à l'idée que le Canada mette en place son propre programme de service civique destiné aux jeunes. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que ce type de programme constituerait un moyen utile d'aider les jeunes Canadiens à acquérir de nouvelles compétences essentielles qui leur seraient utiles au cours de leur vie adulte, notamment pour intégrer le marché du travail et commencer à établir leur carrière. Dans le même ordre d'idées,

certaines d'entre eux estimaient que la mise en œuvre d'un programme de service civique constituerait un moyen efficace de fournir une expérience de travail concrète aux jeunes qu'ils ne pourraient sans quoi acquérir sur le marché de l'emploi actuel. On était également d'avis que ce type d'initiative pouvait aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience pratique et que cette immersion dans différents secteurs leur permettrait de mieux cerner les parcours professionnels envisageables et de prendre des décisions plus éclairées concernant leur avenir.

Les participants ont également relevé un certain nombre d'avantages sociétaux plus généraux liés à cette initiative potentielle. Bon nombre d'entre eux s'attendaient à ce qu'un programme de service civique contribue à renforcer les liens entre les jeunes et leurs collectivités, tout en favorisant un plus grand sens des responsabilités civiques. Plusieurs participants étaient d'avis qu'un programme de service civique constituerait un moyen efficace de renforcer l'unité nationale dans l'ensemble du Canada, notamment en offrant une expérience commune à des jeunes de tous horizons. On estimait également qu'un programme de service civique pourrait constituer un moyen efficace d'aider les jeunes Canadiens à nouer des liens sociaux et professionnels en personne qui leur seraient peut-être sans quoi difficile à créer, surtout compte tenu des nombreuses heures qu'ils passent actuellement à interagir en ligne. Les participants estimaient en outre que des programmes de ce type pourraient avoir une incidence positive sur la santé mentale des jeunes, en les aidant à trouver un sens à leur vie et une orientation. Quelques-uns d'entre eux étaient d'avis que cette initiative contribuerait à offrir des programmes et une expérience aux jeunes qui aideraient à les détourner de voies plus néfastes et notamment d'activités criminelles ou liées aux gangs.

Les participants du groupe composé de résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey âgés de 35 à 54 ans se sont vu poser la question de savoir dans quelles régions du Canada, le cas échéant, un programme de service civique pour les jeunes serait, selon eux, le plus utile. En plus de dynamiser le marché du travail en dotant les jeunes de compétences pratiques, bon nombre d'entre eux étaient d'avis que ce programme pourrait contribuer à accroître la participation des jeunes dans des domaines comme le développement d'infrastructures essentielles, les initiatives environnementales, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de catastrophe. On était toutefois également d'avis que la plupart des jeunes seraient susceptibles de n'avoir qu'une expérience limitée et qu'il était essentiel qu'une supervision rigoureuse et un mentorat soutenu soient prévus dans le cadre de ce programme. Lorsqu'on leur a demandé quels devraient selon eux être les principaux objectifs d'un programme de service civique au Canada, les participants de ce groupe estimaient qu'il fallait avant tout s'attacher au développement de compétences et à la préparation des jeunes à la vie professionnelle, tout en favorisant un sentiment d'appartenance et un lien plus étroit avec la communauté. Quelques-uns d'entre eux ont également réaffirmé que la promotion de la santé mentale des jeunes, y compris le renforcement de la confiance en soi et l'autonomisation personnelle, devait constituer un objectif clé du programme.

Les participants de tous les groupes se sont vu poser la question de savoir s'il y avait, selon eux, des inconvénients potentiels à ce que le gouvernement fédéral mette en place un programme de service civique au Canada. Bien que très favorables à cette initiative dans son ensemble, plusieurs participants ont exprimé des inquiétudes quant à savoir si elle serait financièrement viable pour le gouvernement du Canada à l'heure actuelle, notamment compte tenu d'autres priorités urgentes (dont le coût élevé

de la vie et l'abordabilité du logement). Un certain nombre d'entre eux se disaient également préoccupés par le risque d'une mise en œuvre inefficace du programme et par d'éventuelles contraintes administratives, soulignant qu'il était important que le gouvernement fédéral dispose d'un plan clair et bien structuré pour le déploiement du programme, ainsi que de mécanismes de surveillance efficaces. Parmi les autres préoccupations soulevées par les participants, figurait la question de savoir si ce programme serait rendu obligatoire pour tous les jeunes Canadiens (certains craignant que ce type de programme ne convienne pas à tout le monde), le risque que les entreprises utilisent à mauvais escient le programme de service civique comme source de main-d'œuvre non rémunérée ou à bas salaire, ainsi que la question de savoir si ce programme pourrait, à terme, être directement lié au service militaire, comme cela leur semblait être le cas dans d'autres pays.

## Point de vue sur l'état du français dans la région du Grand Sudbury (francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus)

Les participants du groupe composé de francophones âgés de 35 ans et plus résidant dans la région du Grand Sudbury ont pris part à une discussion portant sur la situation de la langue française au sein de leur communauté. À la question de savoir comment ils percevaient ce dernier dans leur région, si un certain nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils étaient toujours en mesure de mener leurs activités quotidiennes principalement en français, plusieurs d'entre eux estimaient qu'au fil du temps, l'usage du français avait connu un déclin graduel, particulièrement parmi les jeunes générations. Dans le même ordre d'idées, quelques participants estimaient que les francophones vivant dans leur collectivité étaient surtout plus âgés ou de nouveaux arrivants issus de pays francophones et que bon nombre de personnes de plus jeune âge préféraient communiquer en anglais. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que le français était actuellement menacé dans certaines régions du Canada, plusieurs d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Certains participants étaient d'avis que l'usage du français connaissait un déclin plus généralisé au sein des communautés francophones hors Québec.

Après s'être vu présenter une liste des potentielles difficultés auxquelles étaient confrontés les francophones de leur région, les participants ont pris part à un exercice dans le cadre duquel on leur a demandé d'identifier jusqu'à trois éléments qu'ils considéraient comme étant des difficultés majeures. Au nombre des éléments figurant sur la liste, mentionnons :

- *Accéder à des services de garde d'enfants en français;*
- *Accéder à de l'information du gouvernement du Canada en français;*
- *Accéder à des contenus médiatiques (radio, télévision, Internet, journaux, etc.);*
- *Attirer des francophones d'autres régions pour s'installer dans votre communauté;*
- *Veiller à préserver la vitalité de la communauté francophone dans les années à venir;*



- *Se sentir membre à part entière de la communauté francophone dans votre région;*
- *Retenir les jeunes francophones dans la région;*
- *Vivre en français dans votre région (en participant à des sports ou des activités, en faisant du magasinage);*
- *Parler en français à un représentant du gouvernement du Canada;*
- *Transmettre la langue et la culture françaises à la prochaine génération;*
- *Accéder à des services d'entreprises en français.*

Dans l'ensemble, ce sont les difficultés liées à l'accès à des contenus médiatiques en français, à la rétention des jeunes francophones dans la région et à la transmission de la langue et de la culture françaises à la génération suivante qui ont été sélectionnées par le plus grand nombre de participants. Parmi ceux qui avaient cité l'accès à des contenus médiatiques en français comme difficulté majeure, plusieurs ont indiqué que les médias auxquels ils avaient accès (comme les émissions de télévision et les films) étaient en grande partie offerts avec des sous-titres en français ou en version doublée, plutôt qu'en version originale, ce qui donnait parfois lieu à des traductions inexactes ou incomplètes ainsi qu'à une expérience de visionnement moins immersive. Certains participants déploraient également le manque d'activités culturelles en français, et notamment de concerts et de festivals, dans leur région. Parmi les participants ayant choisi la difficulté de retenir les jeunes francophones dans leur région, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il fallait s'attacher à créer davantage de possibilités d'emploi en français pour les jeunes francophones, afin de leur offrir des parcours professionnels viables et bien implantés localement. Les participants ont de plus suggéré la mise en place d'un plus grand nombre d'activités scolaires et sociales pour encourager les jeunes à nouer un dialogue avec les membres de la communauté francophone. Parmi les participants ayant sélectionné comme difficulté la transmission de la langue et de la culture françaises à la génération suivante, un certain nombre ont indiqué que, même si les parents pourraient encourager leurs enfants à parler français à la maison, la plupart des jeunes choisissaient d'utiliser l'anglais pour leurs interactions sociales en dehors du foyer, ce qui limitait, dans leur vie quotidienne, les occasions de s'immerger pleinement dans la langue française.

Un petit nombre de participants ont choisi les difficultés à accéder à des services de garde d'enfants en français, à accéder à des services d'entreprises en français et à se sentir membres à part entière de la communauté francophone de leur région. En revanche, aucun répondant n'a choisi les difficultés à accéder à de l'information du gouvernement du Canada en français, à communiquer en français avec des représentants du gouvernement fédéral, à attirer des francophones de l'extérieur de la région pour venir s'établir dans leur communauté ou à pouvoir vivre en français dans leur région. À la question de savoir si le gouvernement du Canada devait, selon eux, prendre d'autres mesures pour soutenir la communauté francophone ainsi que promouvoir et protéger la langue française, les participants ont mentionné des mesures visant notamment à encourager la production d'un plus grand nombre de publicités en français sur des médias tels que la télévision et la radio, ainsi qu'à accorder un financement accru pour les programmes d'enseignement du français et les cours destinés aux personnes souhaitant apprendre cette langue.

## Âge minimal requis pour les réseaux sociaux (résidents du Centre Est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur l'éventuelle instauration d'un âge minimal pour les utilisateurs de réseaux sociaux au Canada. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit concernant des pays interdisant les réseaux sociaux aux mineurs, plusieurs ont répondu par l'affirmative. Parmi les participants qui avaient entendu quelque chose à ce sujet, on avait l'impression que l'Australie avait récemment adopté une loi interdisant aux mineurs de moins de 16 ans d'utiliser des plateformes numériques telles qu'Instagram et TikTok, quelques-uns d'entre eux étant également d'avis que le Danemark avait mis en place une loi similaire. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

*Une nouvelle loi entrée en vigueur en Australie en décembre 2025 impose un âge minimal obligatoire de 16 ans pour pouvoir créer un compte sur certaines plateformes de réseaux sociaux ; les parents ne peuvent pas autoriser leurs enfants de moins de 16 ans à utiliser ces plateformes.*

*Les plateformes actuellement visées par cette interdiction sont YouTube, X (Twitter), Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat, Reddit, Twitch, Threads et Kick. Les entreprises technologiques à qui appartiennent ces plateformes pourraient devoir payer des amendes pouvant atteindre 50 millions de dollars si elles ne prennent pas des mesures raisonnables pour empêcher les moins de 16 ans d'avoir un compte.*

*Plus récemment, la France a rédigé un projet de loi visant à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux enfants de moins de 15 ans, et certains autres pays européens ont également annoncé leur intention de fixer des limites d'âge au niveau national.*

Les participants ont pour la plupart réagi de manière positive à cette information, bon nombre d'entre eux estimant qu'une quantité importante de contenus ne convenant pas aux mineurs était diffusée sur les réseaux sociaux et qu'il était important que des pays comme l'Australie et la France prennent des mesures pour instaurer un âge minimal pour ces plateformes. Dans le prolongement de leurs réflexions, plusieurs d'entre eux disaient croire que les réseaux sociaux avaient actuellement une incidence négative sur la santé mentale d'un certain nombre de jeunes et étaient d'avis que des règlements de ce type constituaient une mesure efficace pour remédier à ce problème. On était également d'avis que le fait d'interdire aux mineurs en deçà d'un certain âge d'utiliser les réseaux sociaux pourrait contribuer à protéger les jeunes contre des prédateurs susceptibles d'être présents sur ces plateformes numériques. Quelques participants ayant indiqué avoir eux-mêmes des enfants ont déclaré avoir déjà installé des bloqueurs d'accès à des sites Web ou mis en place des limites de temps d'écran pour leurs propres enfants, et estimaient essentiel que davantage de pays à travers le monde prennent désormais des mesures pour limiter l'accès des mineurs aux réseaux sociaux. Parmi le plus petit nombre de participants dont l'opinion concernant cet enjeu était plus incertaine, quelques-uns considéraient que la décision d'autoriser ou non les mineurs à accéder aux réseaux sociaux devait

avant tout revenir aux parents plutôt que de relever d'un domaine réglementé par le gouvernement fédéral.

Lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement fédéral devait, selon eux, envisager l'instauration d'une politique de ce genre au Canada, les participants étaient plus nombreux à avoir répondu par l'affirmative que ceux qui se disaient d'un autre avis. Parmi ceux qui s'étaient prononcés en faveur de l'instauration d'un âge minimal pour accéder aux réseaux sociaux, bon nombre de participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'une mesure essentielle pour protéger les enfants et y voyaient un moyen efficace d'empêcher les jeunes Canadiens d'être exposés à des contenus inappropriés ou à des individus dangereux sur Internet. Parmi le petit nombre de participants se disant plus incertains quant à savoir si le gouvernement du Canada ferait bien d'adopter une telle mesure, il a été réaffirmé que l'utilisation des réseaux sociaux par des mineurs était une question qui devait avant tout relever de la responsabilité de leurs parents, certains soulignant qu'il était important que les parents surveillent de près les sites Web et les plateformes auxquelles accèdent leurs enfants. Quelques-uns d'entre eux ont adopté une position plus nuancée, étant d'avis que, même s'ils n'étaient pas certains qu'une interdiction généralisée soit nécessaire, il était toutefois important que les entreprises de réseaux sociaux soient désormais soumises à une réglementation plus stricte afin de garantir que les utilisateurs de tous âges ne soient pas exposés à des contenus préjudiciables. Discutant de la question de savoir quel devrait, selon eux, être l'âge minimal requis au Canada pour l'ouverture d'un compte sur les réseaux sociaux, la plupart des participants favorables à l'instauration d'une exigence relative à l'âge estimaient qu'elle devrait être fixée à 15 ou 16 ans, tandis qu'un petit nombre d'entre eux ont respectivement choisi 12, 13 et 18 ans comme âges minimaux.

À la question de savoir s'ils voyaient des avantages à instaurer un âge minimal obligatoire pour la création de comptes sur les réseaux sociaux, plusieurs d'entre eux étaient d'avis qu'une telle mesure favoriserait des interactions sociales en personne entre les jeunes et les inciterait à passer davantage de temps à l'extérieur, loin de leurs appareils et de leurs écrans. Un certain nombre de participants ont réaffirmé que cette mesure du gouvernement fédéral contribuerait à améliorer la santé mentale des jeunes au Canada, notamment en leur permettant de passer plus de temps seuls avec leurs pensées, plutôt que de sentir une pression constante les poussant à interagir en ligne. On estimait également qu'une interdiction d'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs n'ayant pas atteint un certain âge donnerait plus de temps aux parents et aux autres éducateurs d'enseigner aux enfants à utiliser ces plateformes de manière responsable, notamment en leur fournissant des directives sur la manière d'éviter les contenus numériques préjudiciables ainsi que des stratégies pour repérer les informations fausses ou trompeuses sur ces plateformes. Quelques participants étaient également d'avis qu'en instaurant un âge minimal pour l'accès aux réseaux sociaux, le gouvernement du Canada établirait une norme uniforme pour tous les jeunes du pays, garantissant ainsi que ces derniers soient soumis aux mêmes règlements en la matière. À la question de savoir si cette approche éventuelle du gouvernement fédéral les préoccupait, certains participants ont dit craindre que l'interdiction aux mineurs d'utiliser les réseaux sociaux limite la capacité des jeunes à interagir et à rester en contact avec leurs amis et leur famille, et les empêche d'accéder à des contenus éducatifs hébergés sur des plateformes telles que YouTube.

Les participants se sont ensuite vu présenter l'information suivante :

*Les entreprises propriétaires de réseaux sociaux ont fait savoir au gouvernement australien qu'elles auront recours à des outils de détermination de l'âge, à des estimations basées sur des égoportraits (selfies) et à des vérifications d'identité facultatives pour déterminer l'âge d'un utilisateur.*

*À titre d'exemple, Meta (propriétaire de Facebook, Instagram et Threads) a déclaré que les utilisateurs pourraient utiliser une pièce d'identité officielle ou fournir un autoportrait vidéo pour prouver leur âge, tandis que Snapchat a indiqué que les utilisateurs pourraient utiliser leur compte bancaire, une pièce d'identité avec photo ou un autoportrait pour confirmer leur âge.*

Réagissant à cette information, très peu de participants étaient d'avis qu'il s'agissait de stratégies efficaces pour vérifier l'âge des utilisateurs. Bon nombre d'entre eux ont exprimé des réserves quant à la capacité des entreprises de réseaux sociaux à assurer une protection suffisante des données sensibles de leurs utilisateurs, telles que leurs coordonnées bancaires et leurs pièces d'identité officielles avec photo, contre les pirates informatiques. D'autres craignaient que ces entreprises privées décident d'utiliser ces renseignements à d'autres fins que la vérification d'identité, notamment pour optimiser leurs stratégies commerciales et promotionnelles. Plusieurs participants étaient d'avis que l'approche consistant à utiliser des outils d'estimation de l'âge et à procéder à des vérifications basées sur des égoportraits (selfies) serait peu fiable, étant donné que certains jeunes pouvaient paraître plus vieux que l'âge minimal, tandis que d'autres, bien qu'ayant atteint cet âge, pouvaient paraître plus jeunes.

Dans l'hypothèse où le Canada instaurerait un âge minimal pour créer un compte sur les réseaux sociaux, les participants ont été invités à indiquer quelles mesures leur sembleraient raisonnables de la part des entreprises pour vérifier l'âge d'un utilisateur. Plusieurs d'entre eux estimaient que ce système devrait reposer sur deux facteurs : d'une part, une vérification par le gouvernement fédéral et, d'autre part, l'accord des parents confirmant que ces jeunes avaient l'âge légal pour utiliser les réseaux sociaux. Quelques-uns d'entre eux ont également suggéré le recours à l'intelligence artificielle (IA) à des fins de vérification, étant d'avis qu'à mesure qu'elle continuerait d'évoluer et de se perfectionner, cette technologie pourrait jouer un rôle efficace à cet égard. À la question de savoir s'il appartenait, selon eux, au gouvernement du Canada de déterminer comment les entreprises de réseaux sociaux devaient procéder pour vérifier l'âge des utilisateurs ou si cette responsabilité devait principalement être laissée à la discrétion des entreprises elles-mêmes, la quasi-totalité des participants était d'avis qu'il revenait au gouvernement du Canada de se charger d'établir les normes à cet égard. Un certain nombre d'entre eux estimaient important que le gouvernement fédéral exerce une supervision étroite afin de s'assurer que les entreprises de réseaux sociaux respectent toutes les politiques mises en œuvre à cet égard, en prévoyant des sanctions sévères à l'encontre des plateformes traitant de manière inappropriée les données confidentielles de leurs utilisateurs ou ne mettant pas en place de systèmes de vérification adéquats pour ces derniers.

## Intelligence artificielle (résidents de la Nouvelle-Écosse, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)

Les participants de deux groupes ont pris part à des discussions portant sur l'intelligence artificielle (IA). À la question de savoir quel était leur degré d'intérêt pour les avancées en matière d'intelligence artificielle, quelques-uns d'entre eux ont indiqué avoir suivi de près cet enjeu, tandis qu'un plus grand nombre d'entre eux ont déclaré que, bien que connaissant cette technologie, ils n'avaient pas suivi de près son évolution. Invités à expliquer ce qu'ils savaient de l'IA, les participants l'ont décrite comme étant une technologie numérique émergente susceptible de faciliter la réalisation d'un large éventail de tâches personnelles et professionnelles. Plusieurs d'entre eux estimaient que de nombreux outils d'IA avaient la capacité de fournir des réponses détaillées à des questions portant sur une multitude de sujets et pouvaient souvent produire cette information en quelques secondes seulement après la demande. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré avoir régulièrement recours à l'IA dans leur vie quotidienne, notamment pour des tâches telles que la prise de notes, l'obtention de conseils et d'orientations, la rédaction de courriels, la rédaction de résumés de documents volumineux, la génération d'idées et la vérification orthographique et grammaticale. S'ils ne recouraient pas directement à l'IA personnellement, quelques-uns d'entre eux ont mentionné y avoir été exposés en ligne, notamment dans les résultats générés par des moteurs de recherche et autres sites Web. Sans qu'on les y invite, un certain nombre d'entre eux ont spontanément fait part de leurs inquiétudes quant aux répercussions négatives que l'infrastructure de l'IA était réputée avoir sur l'environnement, notamment en raison des quantités importantes d'eau douce et d'électricité nécessaires au fonctionnement des centres de données dédiés à l'IA.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils voyaient des avantages à se servir de l'IA, les participants ont fourni un certain nombre de réponses. Un nombre important d'entre eux ont mentionné que grâce à l'IA, les gens pouvaient gagner un temps considérable tant dans leur vie personnelle que professionnelle, dans la mesure où elle leur permettait d'effectuer presque instantanément des tâches qui leur auraient autrement pris des heures à accomplir manuellement. Plusieurs participants ont également évoqué la capacité de l'IA à analyser de grandes quantités d'information et de données, à cerner des tendances et à en tirer des enseignements clés, un certain nombre d'entre eux étant d'avis que cela pourrait contribuer à accélérer la recherche scientifique, notamment dans des domaines comme la médecine. Toujours en lien avec les soins de santé, un certain nombre d'entre eux s'attendaient à ce qu'un recours accru à l'IA dans ce secteur permette aux particuliers d'utiliser cette technologie pour obtenir des diagnostics simples et accéder à des conseils médicaux, tout en permettant aux professionnels de la santé, tels que les médecins, de travailler de manière plus efficace et de voir un plus grand nombre de patients chaque jour. Quelques-uns d'entre eux étaient également d'avis qu'une présence accrue de l'IA dans l'ensemble de la société contribuerait à rendre le savoir plus accessible et permettrait à chacun d'accéder à une mine de renseignements portant sur une multitude de sujets, sans avoir à payer pour suivre un cursus d'enseignement supérieur ou une formation professionnelle. À la question de savoir s'ils étaient d'avis que les outils d'IA avaient le potentiel d'améliorer leur qualité de vie à

l'avenir, un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative, quelques-uns précisant que l'IA les aidait déjà à gagner du temps et à augmenter leur productivité dans plusieurs domaines de leur vie.

À la question de savoir si le recours à l'IA présentait, selon eux, des inconvénients, que ce soit sur le plan social ou dans leur vie personnelle ou professionnelle, les participants ont énuméré toute une série de problématiques liées à cette technologie. Un certain nombre d'entre eux s'inquiétaient des pertes d'emploi massives qui pourraient survenir à mesure que de plus en plus de postes seraient automatisés ou entièrement remplacés par l'IA. Plusieurs d'entre eux se disaient préoccupés par la trop grande confiance accordée à l'exactitude des résultats fournis par l'IA, un certain nombre d'entre eux estimant que cette technologie pouvait fréquemment commettre des erreurs et qu'il était important que tous les utilisateurs de l'IA vérifient et recoupent l'information qu'elle génère. Dans le même ordre d'idées, quelques-uns d'entre eux craignaient que les gens en viennent à faire de plus en plus confiance aux conseils fournis par l'IA sur des questions sérieuses, comme les problèmes de santé ou le soutien en santé mentale, plutôt que de solliciter l'avis de professionnels dans ces domaines. Les participants ont également dit craindre que certains puissent devenir trop dépendants de l'IA et ne plus faire suffisamment appel à leur propre intelligence, estimant que cela pourrait nuire à leur capacité future à accomplir des tâches élémentaires de manière autonome. Un certain nombre d'entre eux s'inquiétaient tout particulièrement des répercussions qu'une telle tendance pourrait avoir sur les jeunes qui choisiraient de recourir à l'IA pour leurs travaux universitaires plutôt que d'acquérir des compétences fondamentales en matière de recherche et d'étude. Quelques participants se disaient préoccupés par le risque que les gens développent de plus en plus de relations parasociales avec l'IA, notamment en comptant sur ces services pour nouer des liens d'amitié ou développer des relations amoureuses plutôt que d'établir des liens humains. Ces derniers ont également réitéré des préoccupations environnementales liées à l'IA, soulignant que l'utilisation croissante de cette technologie exercerait, selon eux, des pressions accrues sur les ressources en eau douce et les réseaux électriques.

À la question de savoir ce qui pourrait contribuer à augmenter leur confiance dans l'IA, plusieurs d'entre eux estimaient qu'il fallait instaurer une réglementation plus stricte concernant cette technologie, ainsi qu'un contrôle accru des entreprises du secteur privé responsables de la création et du développement de l'IA. Un certain nombre d'entre eux ont également affirmé que leur confiance à l'égard de l'IA augmenterait dès lors que les résultats fournis par les différentes plateformes d'IA de premier plan deviendraient plus homogènes. À ce jour, on estimait que de nombreux systèmes d'IA présentaient des personnalités et des biais qui leur étaient propres, ce qui pouvait entraîner des réponses très différentes à des requêtes similaires selon la plateforme utilisée. On était également d'avis qu'il fallait consacrer davantage d'efforts à sensibiliser les Canadiens au fonctionnement et à une utilisation appropriée de l'IA, certains étant d'avis que cela contribuerait à renforcer la confiance et la compréhension du grand public à l'égard de cette technologie.

À la question de savoir s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse, le cas échéant, du gouvernement du Canada aux avancées liées à l'IA, seul un petit nombre de participants ont répondu par l'affirmative. Parmi ceux qui en avaient entendu parler, certains disaient croire que le gouvernement fédéral avait récemment appelé à un durcissement de la

réglementation et de la supervision relatives à cette technologie à la suite d'informations selon lesquelles l'auteur d'une fusillade de masse à Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, aurait consulté ChatGPT avant de mettre son projet à exécution. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

*Le gouvernement du Canada a récemment annoncé un investissement destiné à 40 projets visant à aider les entreprises et les organisations à adopter l'intelligence artificielle dans l'ensemble du Canada atlantique. Plus précisément, le gouvernement investit 8,5 millions de dollars pour aider :*

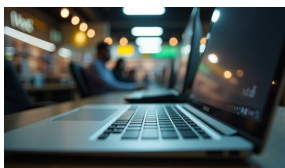
- *Les petites entreprises à toucher davantage de clients grâce à des outils de vente basés sur l'IA ;*
- *Les industries rurales à améliorer leur productivité grâce à l'automatisation intelligente ;*
- *Les entreprises à développer leurs systèmes d'IA en matière d'exportation et de certification ;*
- *Les travailleurs à acquérir des compétences numériques grâce à la formation et à des mesures de soutien.*

Un certain nombre d'entre eux ont salué cette initiative, qu'ils percevaient comme ayant pour objectif premier d'aider les travailleurs à acquérir des compétences numériques liées à l'IA, tandis que d'autres ont favorablement accueilli les mesures de soutien proposées aux petites entreprises pour les aider à étendre leur utilisation des outils d'IA. Plusieurs participants ont toutefois remis en question la pertinence d'un tel investissement dans le contexte actuel, estimant que ces ressources devaient plutôt être consacrées à d'autres initiatives visant à aider les Canadiens, y compris ceux qui peinent actuellement à faire face au coût élevé de la vie. Quelques-uns d'entre eux étaient également d'avis qu'il fallait davantage préciser ce que l'on entendait par « outils de vente alimentés par l'IA », certains craignant que cela n'amène les entreprises à recourir de plus en plus à des robots conversationnels et à des outils d'assistance fondés sur l'IA, plutôt que de s'appuyer sur des professionnels du service à la clientèle. Lorsqu'on leur a demandé si, selon eux, des investissements dans l'IA aideraient leurs collectivités respectives à prospérer, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains d'entre eux étaient d'avis que l'aide apportée par le gouvernement canadien aux entreprises et aux travailleurs pour faciliter leur recours à l'IA pourrait se traduire, à long terme, par une augmentation de la productivité et du rendement, un certain nombre d'entre eux estimaient qu'il était difficile de se prononcer sur le succès de ces investissements sans disposer de plus amples détails sur la manière dont ils seraient affectés. Quelques participants espéraient que ces investissements viseraient avant tout à permettre aux travailleurs d'utiliser l'IA pour améliorer leur capacité à remplir leurs fonctions, plutôt que de voir cette technologie mise en œuvre dans le but de réduire le recours à la main-d'œuvre humaine.

# Campagne publicitaire sur le logement (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto)

Les participants de trois groupes ont fait part de leur point de vue sur deux concepts publicitaires élaborés par le gouvernement du Canada dans le cadre d'une campagne publicitaire consacrée au logement. Il est à noter que ces concepts n'ont été fournis qu'en anglais et qu'ils n'ont été évalués que dans cette langue. Avant d'entamer ces discussions, les participants se sont vu informer qu'ils seraient appelés à évaluer les images de scénarimages correspondant à deux concepts respectivement intitulés *Fed Lands* et *Prefab* dans cette section, et que les versions définitives consisteraient en deux vidéos de 30 secondes réalisées par des professionnels et destinées à être diffusées à la télévision ainsi que sur des plateformes numériques. Pour chaque concept, les participants ont visionné deux fois de suite les images de scénarimage accompagnées des voix off (ou voix hors champ) correspondantes. L'ordre dans lequel les concepts ont été présentés aux participants était différent d'un groupe à l'autre.

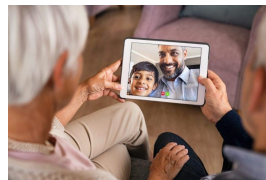
## Fed Lands



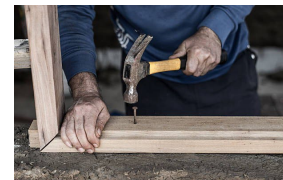
Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé?



La façon dont nous apprenons.



La façon dont nous établissons des liens.



Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons?



C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement.



Nous rendons accessibles des terrains fédéraux inutilisés afin de construire des habitations à un plus grand nombre d'endroits et d'en accroître l'offre.



Parce qu'un Canada plus abordable est un Canada plus fort.



Un message du gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus présente les images du scénarimage réalisé pour le concept publicitaire portant sur le logement intitulé *Fed Lands*. La première case du scénarimage montre le gros plan d'un ordinateur portable vu de côté dans un espace de travail



intérieur très animé, avec la voix off (VO) suivante (traduction libre) : « Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé? » La deuxième case montre quatre jeunes enfants et un enseignant devant un ordinateur portable ; sur le bureau devant eux on aperçoit des crayons, des feutres et du papier, ainsi que la VO suivante : « La façon dont nous apprenons ». La troisième case présente l'image d'un couple de personnes âgées vu de dos en vidéoconférence sur une tablette avec un homme et son fils, ainsi que la VO suivante : « La façon dont nous établissons des liens ». La quatrième case montre l'image d'un homme maintenant une pièce de bois en place alors qu'il s'apprête à enfoncer un clou, avec la VO suivante : « Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons? ». La cinquième case montre l'image d'une rangée de complexes d'habitation à plusieurs étages d'apparence neuve, avec des voitures garées devant et des gens déambulant sur le trottoir adjacent, avec la VO suivante : « C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement ». La sixième case montre l'image de trois travailleurs de la construction vus de loin sur un chantier avec en arrière-plan un gratte-ciel en cours de construction et deux grandes grues, et la VO suivante : « Nous rendons accessibles des terrains fédéraux inutilisés afin de construire des habitations à un plus grand nombre d'endroits et d'en accroître l'offre. » La septième case montre l'image d'une jeune famille (père, mère et jeune enfant) déménageant dans une nouvelle habitation, des boîtes en main, et la VO : « Parce qu'un Canada plus abordable est un Canada plus fort ». La huitième case montre le mot-symbole du gouvernement du Canada sur fond blanc, avec la VO : « Un message du gouvernement du Canada ».

Faisant part de leurs réactions initiales, les participants ont exprimé des avis divers et variés, ceux ayant positivement réagi à ce concept étant à peu près aussi nombreux que ceux ayant exprimé des opinions plus incertaines ou négatives. Parmi les participants ayant plus favorablement réagi à ce concept, plusieurs ont salué ce qu'ils percevaient comme étant le message central de la publicité, soit l'abordabilité (notamment en matière de logement), estimant qu'elle visait à communiquer que le gouvernement fédéral était conscient des difficultés financières auxquelles de nombreux ménages étaient actuellement confrontés et qu'il prenait des mesures pour y remédier. Un certain nombre d'entre eux estimaient que toute mesure visant à rendre le logement plus abordable constituait un pas dans la bonne direction et étaient d'avis que les initiatives visant à accroître l'offre de logement aideraient dans une large mesure les Canadiens à revenu faible ou moyen à trouver un logement sûr et abordable dans leur région. Les participants ont en outre favorablement accueilli l'idée d'utiliser des terrains fédéraux pour débloquer la construction d'un plus grand nombre de logements, estimant que cela permettrait d'offrir des terrains destinés à des projets résidentiels à coût réduit ou nul tout en contribuant à accélérer le processus de construction dans de nombreuses régions du pays. Quelques participants ont également salué le fait que la publicité se termine par l'image d'une jeune famille emménageant dans une maison achevée, estimant que ce type d'image porteuse d'espoir contribuerait à faire comprendre au public que le plan pourrait réellement contribuer à améliorer la situation des Canadiens.

Parmi les participants ayant exprimé des opinions plus incertaines ou négatives, certains étaient d'avis que le concept était trop vague et ne fournissait pas suffisamment de détails concrets concernant le nombre d'habitations en cours de construction, leur coût à l'achat ou à la location, ainsi que les endroits au Canada où ils verraient le jour. À ce propos, quelques participants ont mentionné les images de paysages urbains et disaient craindre que cette initiative ait pour principal objectif la construction d'un plus grand nombre d'habitations dans de grands centres urbains plutôt que dans de plus petites collectivités. Un certain nombre de participants estimaient également que davantage de renseignements devaient être fournis concernant les mesures que comptait prendre le gouvernement fédéral pour s'assurer que ces logements demeurent réellement abordables dans l'intérêt des Canadiens une fois mis sur le marché libre. Dans le même ordre d'idées, certains craignaient que, même si la construction de ces habitations était moins coûteuse, leur prix de vente demeure inabordable pour de nombreuses familles à faible et moyen revenu. Les participants ont également fait

part de leurs inquiétudes quant au fait que les images d'immeubles de grande hauteur de type gratte-ciel laissaient entendre que ce projet privilégierait la construction d'immeubles d'habitation de grande hauteur et à forte densité qu'ils estimaient ne pas être adéquats ni suffisamment spacieux pour des familles appelées à s'agrandir. Quelques-uns d'entre eux étaient d'un autre avis, craignant que les images de la famille debout dans un grande cour avant ne donnent l'impression que cette initiative ne mettait pas suffisamment l'accent sur la construction à forte densité.

Invités à décrire ce qui, selon eux, constituait le message principal de ce concept, la plupart des participants estimaient qu'il cherchait à faire savoir aux Canadiens que le gouvernement fédéral s'efforçait de rendre le logement plus abordable et qu'il entendait prendre des mesures pour accélérer la construction d'habitations, notamment en mettant à disposition des terrains fédéraux afin d'accélérer encore davantage ce processus. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que cette publicité visait à transmettre un message d'espoir aux jeunes Canadiens (notamment à ceux qui avaient des enfants ou qui envisageaient d'en avoir un jour), à savoir qu'ils pourraient, éventuellement, avoir les moyens d'acheter une maison pour leur famille. Quelques participants étaient d'avis que la publicité visait également à signaler aux promoteurs immobiliers canadiens qu'une importance accrue serait accordée à l'augmentation de l'offre de logement au cours des prochaines années et que le gouvernement du Canada était prêt à intervenir en tant que partenaire fiable pour investir dans des projets résidentiels et veiller à ce que les nouveaux projets soient désormais approuvés et construits plus rapidement.

Discutant de la question de savoir si cette publicité capterait leur attention s'ils y étaient exposés en ligne, les participants étaient moins nombreux à estimer que ce serait le cas que ceux qui étaient d'un autre avis. Parmi ceux qui estimaient que cette publicité capterait leur attention, un certain nombre de participants étaient d'avis que les thèmes centraux du concept, soit le logement et l'abordabilité, susciteraient leur intérêt, car ces questions figuraient parmi les principales préoccupations des Canadiens (y compris les leurs) à l'heure actuelle. Quelques participants estimaient également qu'après avoir vu la publicité, ils souhaiteraient en savoir plus sur ce qu'impliquait le déblocage des terrains fédéraux et sur les terrains précis auxquels le gouvernement fédéral faisait allusion. Un petit nombre d'entre eux étaient d'avis que, bien qu'ils n'aient aucun intérêt pour les images utilisées dans la première moitié de la publicité, celles montrant des habitations en cours de construction et une jeune famille emménageant dans une habitation neuve leur plairaient. Quant aux participants qui n'étaient pas d'avis que cette vidéo attirerait leur attention, plusieurs ont réaffirmé que cette publicité manquait de détails précis sur le nombre de logements en cours de construction ainsi que sur leur emplacement au Canada, et qu'elle ne constituait pas un appel à l'action suffisamment convaincant pour les inciter à vouloir en savoir plus.

En proposant des améliorations potentielles à ce concept, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il faudrait inclure des images d'habitations en cours de construction dès le début de la publicité, certains participants étant d'avis qu'il s'agirait là d'un moyen plus efficace d'attirer l'attention des Canadiens s'ils étaient exposés à cette publicité en faisant défiler du contenu sur leurs appareils. On était également d'avis que la narration pour cette publicité devrait être ajustée de manière à présenter des phrases complètes, certains participants soulignant notamment que la narration au début de la publicité était trop familière.

## Prefab



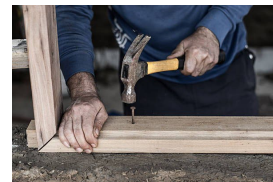
Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé?



Notre façon de communiquer.



Notre façon de voyager.



Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons?



C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement.



Nous utilisons de nouvelles technologies pour bâtir plus vite et faire baisser les coûts.



Parce qu'un Canada plus abordable, c'est un Canada plus fort.



Un message du gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'un concept vidéo de 30 secondes intitulé *Prefab* élaboré par le gouvernement du Canada pour sa campagne publicitaire sur le thème du logement. La première case du scénarimage montre le gros plan d'un ordinateur portable vu de côté dans un espace de travail intérieur très animé, avec la voix off (VO) suivante (traduction libre) : « Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé? » La deuxième case montre une personne vue par-dessus l'épaule en train d'envoyer un message texte sur son téléphone, avec la VO suivante : « Notre façon de communiquer ». La troisième case montre l'image d'un avion au décollage, et la VO suivante : « Notre façon de voyager ». La quatrième case montre l'image d'un homme maintenant une pièce de bois en place alors qu'il s'apprête à enfoncer un clou, avec la VO suivante : « Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons? ». La cinquième case montre l'intérieur d'un vaste entrepôt dans lequel sont empilés des matériaux destinés à la préfabrication d'habitations, avec la VO suivante : « C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement ». La sixième case montre l'intérieur d'un autre entrepôt dans lequel les charpentes de plusieurs habitations sont en cours de construction les unes à côté des autres, avec la VO suivante : « Nous utilisons de nouvelles technologies pour bâtir plus vite et faire baisser les coûts ». La septième case montre l'image d'une jeune famille (père, mère et jeune enfant) déménageant dans une nouvelle habitation, des boîtes en main, et la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus abordable, c'est un Canada plus fort » La huitième (et dernière) case montre le mot-symbole du gouvernement du Canada sur fond blanc, avec la VO : « Un message du gouvernement du Canada ».

Les participants ont exprimé des opinions partagées à l'égard de ce concept, les avis favorables étant à peu près aussi nombreux que les avis défavorables. Parmi les participants ayant positivement réagi à cette publicité, un certain nombre ont salué ce qu'ils percevaient comme étant son objectif principal, soit la présentation du processus selon lequel ces habitations seraient construites, avec notamment des images d'habitations préfabriquées en cours de construction partielle dans des usines. On était d'avis que des méthodes de construction innovantes comme celle-ci pourraient constituer un moyen rapide et efficace d'augmenter l'offre de logement dans de nombreuses collectivités canadiennes.

Parmi ceux ayant exprimé des opinions plus neutres ou négatives, plusieurs estimaient que les renseignements fournis dans ce concept étaient trop vagues et considéraient qu'il fallait davantage expliquer comment les mesures du gouvernement du Canada permettraient concrètement de rendre le logement plus abordable au bénéfice des Canadiens dans les années à venir. Quelques-uns d'entre eux ont également fait remarquer que cette publicité leur donnait l'impression que le gouvernement du Canada entendait accorder une plus grande priorité à la construction de micro-logements, une perspective qui, selon eux, ne semblait pas particulièrement encourageante pour de nombreux Canadiens. Un petit nombre de participants étaient également d'avis que les images d'habitations préfabriquées évoquaient la production en série d'habitations construites avec des matériaux de moindre qualité et susceptibles d'être moins durables à long terme.

Décrivant ce qu'ils percevaient comme étant le message principal de cette publicité, la plupart des participants estimaient qu'il visait à faire savoir que le gouvernement du Canada consacrait des fonds à la construction d'un plus grand nombre d'habitations notamment en recourant à des techniques innovatrices pour la construction d'habitation préfabriquées. Un certain nombre d'entre eux estimaient également que la publicité visait à faire savoir que le gouvernement fédéral collaborerait étroitement avec les promoteurs privés pour les aider à accélérer le processus de construction dans l'objectif général de rendre le logement plus abordable au profit des Canadiens dans les années à venir. On était d'avis que ce concept avait pour objectif d'être réconfortant et de rassurer les éventuels acheteurs d'une propriété que le gouvernement du Canada prenait des mesures concrètes pour augmenter l'offre de logements et pour faire face aux défis liés aux pénuries de logements abordables que connaissent actuellement bon nombre de régions du pays.

À la question de savoir si, à leur avis, cette publicité attirerait leur attention s'ils la voyaient en ligne, les participants ayant répondu par l'affirmative étaient à peu près aussi nombreux que ceux qui n'étaient pas du même avis. Parmi ceux qui estimaient qu'elle retiendrait leur attention, plusieurs participants étaient d'avis que son thème central, à savoir le logement et les techniques de construction résidentielle novatrices susciterait leur intérêt. Un certain nombre de participants, parmi ceux n'étant pas d'avis qu'ils prêteraient attention à cette vidéo s'ils y étaient exposés en naviguant en ligne, estimaient que les images d'ouverture ne suffiraient pas à les attirer et que la publicité ne contenait pas suffisamment d'information concrète pour leur donner envie d'en savoir plus au sujet de Maisons Canada. Décrivant les moyens par lesquels ce concept pourrait, selon eux, être amélioré, un certain nombre d'entre eux estimaient qu'il fallait davantage préciser en quoi consistait « Maisons Canada », certains participants se demandant même s'il s'agissait d'une entreprise privée ou d'un organisme du gouvernement fédéral. Certains étaient d'avis qu'il fallait mentionner le gouvernement du Canada dès le début de cette publicité afin de faire comprendre d'emblée au public que « Maisons Canada » était un organisme fédéral officiel et que les renseignements contenus dans cette publicité méritaient toute leur attention.

En réfléchissant aux concepts qui leur avaient été présentés, on a demandé aux participants s'ils avaient des suggestions, le cas échéant, pour rendre ces publicités plus efficaces. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis que les deux concepts devaient mentionner le logement plus tôt dans la publicité afin de permettre au public d'établir plus clairement le lien avec le message général selon lequel le gouvernement du Canada prenait des mesures pour rendre le logement plus abordable. Un certain

nombre d'entre eux estimaient qu'il fallait également redoubler d'efforts pour expliquer au public en quoi ces mesures du gouvernement fédéral contribueraient concrètement à faire baisser les coûts du logement, certains considérant que ces concepts manquaient quelque peu de clarté à ce sujet. Les participants ont également réaffirmé leur souhait d'obtenir des renseignements plus clairs concernant le programme Maisons Canada ainsi que des détails précis sur le plan de logement du gouvernement du Canada, notamment afin de savoir si cette initiative visait principalement la construction de logements neufs destinés à la vente ou si des efforts étaient également déployés pour construire davantage de logements locatifs au sein des collectivités canadiennes. On était également d'avis que davantage devait être fait pour que ces publicités attirent les plus jeunes générations de Canadiens, certains participants estimant que ce segment de la population porterait probablement une attention particulière aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour rendre le logement plus abordable.

Discutant de la question de savoir si cette campagne publicitaire leur donnait l'impression que le gouvernement fédéral avait un plan pour lutter contre la crise du logement au Canada, peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Si bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le message véhiculé par cette campagne visait à faire savoir que le gouvernement du Canada était conscient des difficultés généralisées auxquelles les gens étaient confrontés pour se loger à prix abordable et qu'il disposait de quelques pistes (telles que la mise à disposition de terrains fédéraux et la construction d'un plus grand nombre de logements préfabriqués) pour y remédier, la plupart des participants n'étaient pas d'avis que les renseignements contenus dans ces publicités laissaient entendre qu'un plan concret était en place à cet égard. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants ont réitéré l'opinion selon laquelle l'offre de logements était l'un des nombreux facteurs ayant une incidence sur l'abordabilité du logement, et que, si des mesures visant à construire davantage de logements contribueraient sans doute dans une certaine mesure à améliorer la situation, celles-ci devraient s'accompagner d'autres initiatives visant à faire baisser le prix des habitations afin d'être efficaces.

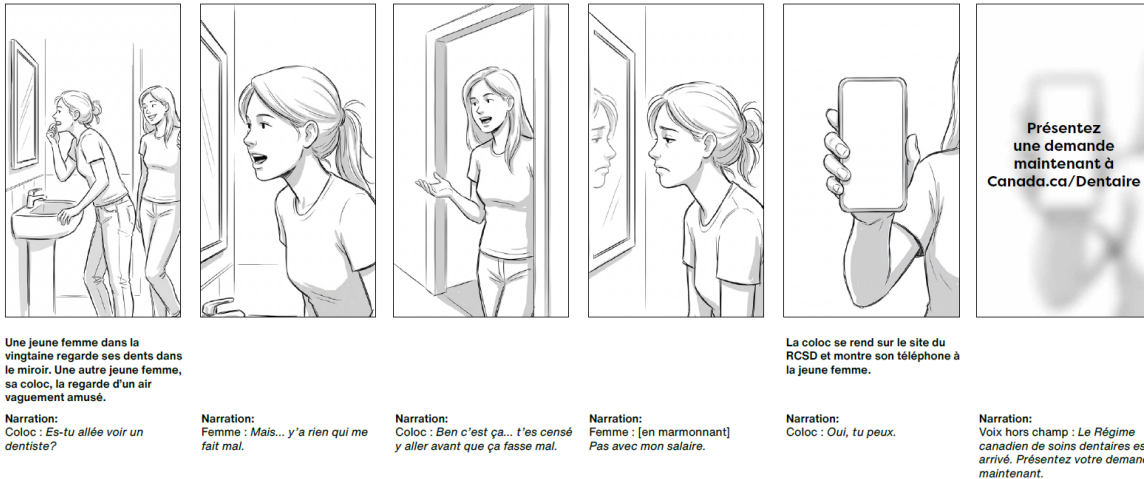
## Mise à l'essai de publicités relatives au Régime canadien de soins dentaires (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans)

Les participants du groupe composé de personnes âgées de 25 à 35 ans résidant en Ontario ont fait part de leur point de vue sur des concepts publicitaires récemment élaborés par le gouvernement du Canada pour promouvoir le Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Il est à noter que ces concepts n'ont été fournis qu'en anglais et qu'ils n'ont été évalués que dans cette langue. Deux concepts vidéo (respectivement intitulés *Mais rien ne me fait mal* et *Simple Steps*) leur ont été présentés sous forme de scénarimage et ceux-ci se sont vu informer que le produit final consisterait en une vidéo de 15 secondes, réalisée par des professionnels, aux fins de diffusion sur divers supports numériques tels que des réseaux sociaux, des sites Web et des plateformes de diffusion en continu.



## Mais rien ne me fait mal

### Mais rien ne me fait mal - 15 sec



L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'un concept vidéo de 15 secondes intitulé *Mais rien ne me fait mal* destiné à promouvoir le Régime canadien de soins dentaires. La première case montre une jeune femme se regardant dans un miroir, tandis que sa colocataire l'observe. Sous l'image figure ce texte (traduction libre) : « Une jeune femme dans la vingtaine regarde ses dents dans le miroir. Une autre jeune femme, sa coloc, la regarde d'un air vaguement amusé », avec la narration suivante : « Coloc : Es-tu allée voir un dentiste? » La case suivante montre le plan rapproché d'une femme se regardant dans le miroir, avec la narration suivante : « Femme : Mais... y'a rien qui me fait mal ». La troisième case montre la colocataire dans l'embrasure d'une porte, en train de parler, avec la narration suivante : « Ben c'est ça... t'es censé y aller avant que ça fasse mal ». La quatrième case montre la femme se regardant dans le miroir l'air découragé, avec la narration suivante : [à mi-voix] « Pas avec mon salaire ». La cinquième case montre la colocataire avec son téléphone en main, ainsi que le texte suivant : « La coloc se rend sur le site du RCSD et montre son téléphone à la jeune femme ». La narration pour cette case est la suivante : « Coloc : Oui, tu peux ». La dernière case présente les contours estompés de l'image précédente et le texte en noir suivant au centre de l'écran : Présentez une demande maintenant à [Canada.ca/dentaire](http://Canada.ca/dentaire), avec la narration suivante : « Voix hors champ : Le Régime canadien de soins dentaires est arrivé. Présentez votre demande maintenant »

Faisant part de leurs premières impressions, presque tous les participants ont favorablement accueilli ce concept. Plusieurs l'ont jugé clair, faciles à comprendre et en résonance avec leur propre vécu. Plusieurs participants se reconnaissaient dans l'attitude consistant à ne pas consulter un dentiste pour des raisons financières. Certains ont raconté avoir déjà reporté des rendez-vous, notamment pour des examens de routine et des nettoyages, faute d'une couverture d'assurance suffisante ou parce qu'ils craignaient de ne pas avoir les moyens de payer pour ces services par eux-mêmes. Les participants ont également salué ce qu'ils percevaient comme la place importante donnée aux jeunes dans cette publicité, un certain nombre d'entre eux déclarant ne pas avoir consulté souvent un dentiste au début de leur vie d'adulte et étant d'avis qu'ils l'auraient fait plus souvent si un programme tel que le RCSD avait existé.



Lorsqu'on leur a demandé quel était, selon eux, le message principal de cette publicité, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il cherchait à faire savoir que le gouvernement du Canada avait élargi les critères d'admissibilité au RCSD à une partie importante de la population adulte du pays et qu'il encourageait désormais davantage de personnes (et les jeunes adultes en particulier) à envisager de s'inscrire à ce programme à l'avenir. Discutant de la question de savoir s'ils s'attendaient à ce que cette publicité capte leur attention s'ils y étaient exposés en ligne, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains d'entre eux étaient d'avis qu'elle les inciterait probablement à consulter le site Web pour savoir dans quelle mesure le RCSD pouvait les aider, eux-mêmes ou un de leurs proches, un certain nombre d'entre eux ont indiqué que puisqu'ils bénéficiaient déjà d'une couverture dentaire par le biais de leur employeur, il était peu probable qu'ils prêtent attention à cette vidéo. À la question de savoir s'ils étaient d'avis qu'après avoir vu cette publicité, ils souhaiteraient s'inscrire au RCSD, plusieurs participants ne bénéficiant pas actuellement d'une couverture dentaire estimaient que cette publicité pourrait davantage les inciter à s'intéresser à ce programme.

### Simple Steps

#### **Simple Steps 15 sec**



Un jeune homme et une jeune femme d'une vingtaine d'années (colocataires) imitent sur leur téléphone une danse simple et tendance, consistant en un simple mouvement de hanches répétitif d'un côté à l'autre. À mesure que chaque critère d'admissibilité au Régime canadien de soins dentaires s'affiche à l'écran, ils le pointent du doigt au rythme de la musique, comme si le fait de vérifier son admissibilité constituait une démarche simple à suivre.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'un concept vidéo de 15 secondes intitulé *Simple steps* destiné à promouvoir le Régime canadien de soins dentaires. La première case montre un homme et une femme en train de danser dans leur salon ;



l'homme pointant du doigt une bulle de texte (blanc sur fond noir) dans laquelle on peut lire (traduction libre) : « Tu pourrais être admissible au Régime canadien de soins dentaires si : ». Sous cette illustration figure le texte d'accompagnement suivant : « Un jeune homme et une jeune femme d'une vingtaine d'années (colocataires) imitent sur leur téléphone une danse simple et tendance, consistant en un simple mouvement de hanches répétitif d'un côté à l'autre. À mesure que chaque critère d'admissibilité au Régime canadien de soins dentaires s'affiche à l'écran, ils le pointent du doigt au rythme de la musique, comme si le fait de vérifier son admissibilité constituait une démarche simple à suivre. » La deuxième case montre la femme pointant du doigt une bulle de texte dans laquelle on peut lire : « ton revenu familial net est inférieur à 90 000 \$ ». Dans la troisième case, ils pointent tous deux du doigt une bulle de texte au centre de l'écran dans laquelle on peut lire : « tu n'as pas accès à une assurance dentaire privée ». La dernière case montre les contours estompés de l'image précédente à laquelle se superpose le texte suivant : « Présente une demande maintenant à [Canada.ca/dentaire](http://Canada.ca/dentaire) ».

Faisant part de leurs impressions, si plusieurs d'entre eux ont favorablement accueilli le fait que la publicité fournisse à l'écran de l'information sur les critères d'admissibilité à ce programme, un certain nombre de participants étaient d'avis que les images montrant des personnes en train de danser détourneraient l'attention du message. Ces derniers ne comprenaient pas en quoi ces éléments visuels avaient un rapport avec le RCSD et l'objectif de rendre les soins dentaires plus abordables dans l'intérêt des Canadiens. Dans le prolongement de cette réflexion, on était d'avis que, même si les personnes exécutant des pas de danse à l'écran étaient susceptibles d'attirer efficacement l'attention du public à première vue, elles risquaient, en définitive, de détourner l'attention de ce que les participants percevaient comme étant l'objectif de la publicité, à savoir d'amener le public à s'informer davantage au sujet de ce programme, voire à envisager de s'y inscrire.

Lorsqu'on leur a demandé si ce concept retiendrait leur attention s'ils y étaient exposés en ligne, bien que plusieurs participants aient répondu par l'affirmative (surtout en raison de la composante danse), un certain nombre d'entre eux ont réaffirmé qu'ils prendraient probablement cette publicité moins au sérieux et accorderaient moins d'attention à l'information fournie au sujet du RCSD en raison des images apparaissant à l'écran. Quant à savoir si cette publicité les inciterait à s'inscrire au RCSD, les participants ont fourni des réponses principalement centrées sur la question de savoir s'ils seraient admissibles à ce programme et s'ils bénéficiaient déjà de prestations. Dans l'ensemble, les participants bénéficiant déjà d'une couverture dentaire ou estimant qu'il était peu probable qu'ils soient admissibles à ce programme ont indiqué qu'il était peu probable qu'ils envisagent de s'y inscrire, tandis que la quasi-totalité de ceux qui ne bénéficiaient pas d'une couverture dentaire a indiqué qu'elle serait désireuse de s'informer davantage au sujet du RCSD.

## Mise à l'essai d'appellations de programmes jeunesse (résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans)

Les participants du groupe composé de résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35 ans ont fait part de leur point de vue concernant de potentielles appellations pour une série de programmes jeunesse que le gouvernement du Canada s'employait actuellement à élaborer. Avant d'entamer cette discussion, les participants se sont vu informer que le gouvernement s'employait à créer une suite de programmes

ayant pour objectif d'aider les jeunes âgés de 15 à 30 ans à se trouver un emploi. Ces derniers se sont également vu expliquer que certains de ces programmes auraient pour objectif de fournir des emplois d'été aux jeunes, tandis que d'autres viseraient à leur offrir la possibilité d'acquérir des compétences ou d'acquérir une expérience professionnelle leur permettant de se lancer dans la vie active.

Dans le cadre du premier exercice relatif à cette discussion, les participants se sont vu présenter une liste d'appellations potentielles (fournies et évaluées en anglais seulement) pour cette série de programmes et inviter à choisir celle qu'ils jugeaient la plus attrayante. Au nombre des appellations figurant sur la liste, mentionnons :

- *Programme Jeunesse Bâtir le Canada (PJBC);*
- *Programme Jeunesse prêt à l'emploi (PJPE);*
- *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail.*

Tout compte fait, *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail* a été sélectionné par une vaste majorité de participants, tandis que très peu d'entre eux ont respectivement sélectionné *Programme Jeunesse Bâtir le Canada* et *Programme Jeunesse prêt à l'emploi*. Les participants ont de loin préféré l'appellation *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail*, bon nombre d'entre eux estimant que cette option plairait au plus grand nombre de Canadiens, étant donné qu'elle ne comportait pas le mot « jeunesse ». À ce propos, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis qu'une proportion importante des personnes remplissant les conditions d'admissibilité à ce programme (et plus particulièrement celles les plus âgées de la tranche d'âge des 15 à 30 ans) ne se considéraient probablement pas comme des « jeunes » et pourraient être dissuadées de participer au programme si l'appellation comportait ce mot. Parmi le petit nombre de participants ayant choisi l'appellation *Programme Jeunesse Bâtir le Canada (PJBC)*, on était d'avis qu'il s'agissait de la plus évocatrice de toutes les appellations, et qu'elle serait plus facilement mémorable que l'appellation *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail* étant donné que son acronyme ne comportait que quatre lettres. Parmi les participants ayant choisi l'appellation *Programme Jeunesse prêt à l'emploi (PJPE)*, on estimait qu'il s'agissait de l'option la plus simple et concise et qu'elle trouverait également un écho auprès de Canadiens de plus jeune âge, et notamment d'élèves du secondaire et de jeunes diplômés désireux de se lancer dans la vie active et d'acquérir une expérience professionnelle précieuse en milieu de travail.

À la question de savoir s'ils changeraient ou amélioreraient certains aspects de ces concepts, les participants ont formulé un certain nombre de suggestions. Pour l'appellation *Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail*, un certain nombre d'entre eux ont suggéré de raccourcir le mot « préparation » pour le remplacer par « prêt », tandis que d'autres estimaient que le mot « préparation » devait être purement et simplement supprimé, afin que le programme s'intitule *Programme d'emploi et d'expérience de travail* avec l'acronyme PEET. Concernant l'appellation *Programme Jeunesse Bâtir le Canada*, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que le mot « bâtir » donnait l'impression que ce programme était axé sur les métiers du bâtiment et les métiers spécialisés, et considéraient qu'il ne décrivait pas fidèlement cette série de programmes. Pour *Programme Jeunesse prêt à l'emploi*, on était d'avis que cette appellation pourrait être améliorée en supprimant le mot « jeunesse » et en raccourcissant l'appellation pour la remplacer par *Programme prêt à l'emploi*,

avec l'acronyme PPE. À la question de savoir s'ils estimaient que l'une de ces appellations devait être totalement écartée, si la plupart d'entre eux considéraient qu'elles avaient toutes un certain mérite, quelques-uns d'entre eux ont réaffirmé que l'appellation « Programme Jeunesse Bâtir le Canada » devait, selon eux, être repensée afin de ne pas donner autant l'impression que cette initiative était axée sur les emplois dans les secteurs du bâtiment et des métiers spécialisés.

Les participants ont pris part à un autre exercice au cours duquel ils se sont vu présenter une liste d'appellations potentielles pour un programme du gouvernement du Canada visant à offrir aux jeunes une exposition précoce au monde du travail dans les métiers spécialisés et inviter à choisir l'appellation qu'ils jugeaient la plus adéquate. Les participants se sont vu préciser que ce programme pourrait consister à offrir aux jeunes un accès à des emplois rémunérés de premier échelon dans le cadre de projets de construction, ainsi qu'un accompagnement adapté, un mentorat et des recommandations en matière d'orientation professionnelle et d'apprentissage. Au nombre de potentielles appellations présentées aux participants figuraient :

- *Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés;*
- *Bâtir le Canada : Jeunesse prête pour les métiers spécialisés;*
- *Bâtir le Canada : Métiers spécialisés pour les jeunes;*
- *Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés;*
- *Bâtir le Canada : Engagement et service aux citoyens;*
- *Expérience dans les métiers spécialisés pour les jeunes du Canada.*

De toutes ces appellations, *Expérience dans les métiers spécialisés pour les jeunes du Canada* a obtenu le plus grand nombre d'appuis. Les participants ayant choisi cette option estimaient que cette appellation potentielle était la plus appropriée de toutes et qu'elle traduisait bien l'objectif principal de ce programme sans comporter de mots superflus. Les appellations *Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés* et *Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés* ont, quant à elles, obtenu un appui modéré de la part des participants. Parmi ceux qui avaient choisi *Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés*, on était d'avis qu'il s'agissait de l'appellation potentielle la plus claire et qu'elle capterait l'attention des jeunes cherchant à acquérir une expérience de travail dans les métiers spécialisés. Parmi les participants à qui l'appellation *Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés* avait plu, on estimait que cette dernière mettait bien en évidence le fait que ce programme s'adressait avant tout aux jeunes souhaitant acquérir de l'expérience dans les métiers spécialisés, notamment grâce à la mention de « premier emploi » dans ces secteurs. Un petit nombre d'entre eux a choisi *Bâtir le Canada : Engagement et service aux citoyens*, étant d'avis qu'il s'agissait de la plus concise de toutes les options, tandis qu'aucun d'entre eux n'a choisi les appellations *Bâtir le Canada : Jeunesse prête pour les métiers spécialisés* ou *Bâtir le Canada : Métiers spécialisés pour les jeunes*.

Discutant de potentielles modifications ou améliorations qui pourraient, selon eux, être apportées à ces appellations de programme potentielles, un certain nombre de participants ont suggéré d'abrégier l'appellation pour la remplacer par *Jeunes bâtisseurs du Canada* (avec l'acronyme JBC), estimant que les jeunes auraient plus de facilité à s'en souvenir que les appellations plus longues qui leur avaient été proposées. Quelques participants estimaient également que l'appellation *Bâtir le Canada : Engagement*



*et service aux citoyens* (et le mot « service » en particulier) évoquaient des initiatives de nature militaire et étaient d'avis qu'elle risquait de donner aux jeunes une fausse impression quant à l'objectif de ce programme.

Les participants se sont prêtés à un dernier exercice dans le cadre duquel on les a invités à évaluer les appellations potentielles d'un programme du gouvernement du Canada visant à apporter un soutien aux adolescents en difficulté scolaire et risquant de devenir de jeunes adultes sans formation postsecondaire ni emploi. Les participants se sont vu informer que ce programme viserait principalement à offrir à ces particuliers un soutien à l'apprentissage après les heures de classe ainsi que des possibilités de participer à des actions bénévoles au sein de leur collectivité et de nouer des liens enrichissants. Au nombre des potentielles appellations présentées aux participants, citons :

- *Bâtir le Canada : Sur la bonne voie;*
- *Bâtir le Canada : L'avenir des jeunes;*
- *Bâtir le Canada : La voie vers ton avenir;*
- *Bâtir le Canada : L'avenir droit devant;*
- *Jeunes bâtisseurs du Canada : Apprentissage en action;*
- *Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage;*
- *Préparation à l'emploi : Communauté et apprentissage.*

Tout compte fait, une grande majorité des participants a exprimé une préférence pour les programmes *Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage* et *Bâtir le Canada : Sur la bonne voie* alors qu'un très petit nombre d'entre eux a choisi *Bâtir le Canada : L'avenir des jeunes*, et qu'aucun participant n'a choisi *Bâtir le Canada : La voie vers ton avenir*, *Bâtir le Canada : L'avenir droit devant*, *Jeunes bâtisseurs du Canada : Apprentissage en action* et *Préparation à l'emploi : Communauté et apprentissage*. Parmi les participants ayant choisi *Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage*, plusieurs étaient d'avis que cette appellation, comportant précisément les mots « étudiant » et « soutien à l'apprentissage », était celle qui communiquait le plus clairement que ce programme s'adressait aux adolescents du secondaire éprouvant des difficultés scolaires et ayant besoin d'un soutien supplémentaire pour favoriser leur apprentissage et leur engagement. Un certain nombre de participants parmi ceux ayant choisi *Bâtir le Canada : Sur la bonne voie* ont salué l'emploi des expressions « sur la bonne voie », estimant que cela indiquerait aux jeunes confrontés à des difficultés scolaires que ce programme avait pour objectif d'offrir à des personnes comme eux une aide supplémentaire afin de les aider à se remettre sur la bonne voie et à prendre la bonne direction. Parmi le petit nombre de participants ayant choisi *Bâtir le Canada : L'avenir des jeunes*, on était d'avis qu'il s'agissait de la plus optimiste de toutes les options et que les mots « l'avenir des jeunes » pourraient être une source d'inspiration pour les jeunes envisageant de participer à ce programme.

Faisant part de leurs suggestions quant aux améliorations qui pourraient être apportées à ces appellations potentielles, certains participants estimaient que les termes « L'avenir droit devant », « La voie vers ton avenir » et « l'avenir des jeunes » étaient quelque peu clichés et surutilisés. Ces derniers étaient également d'avis que certains jeunes pourraient, de ce fait, choisir de ne pas prêter attention à ce programme ou de ne pas y participer. Quelques-uns d'entre eux estimaient en outre que l'appellation *Préparation à l'emploi : Communauté et apprentissage* gagnerait à être entièrement

remaniée, un certain nombre d'entre eux étant d'avis que cette option comportait trop de mots et ne communiquait pas de manière efficace en quoi consistait ce programme ni à qui il s'adressait.

## Mise à l'essai de publicités sur la sécurité des collectivités (résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur des concepts publicitaires récemment élaborés par le gouvernement du Canada (en anglais seulement) visant à présenter son approche en matière de lutte contre la criminalité. Chaque concept (désignés respectivement dans cette section par les lettres « A », « B » et « C ») a été présenté sous forme de scénarimage et les participants se sont vu informer que le produit final consisterait en une vidéo de 15 secondes réalisée par des professionnels qui serait diffusée sur des plateformes numériques. Les trois concepts ont été présentés aux participants du groupe de résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey, tandis que seuls les concepts A et B ont été présentés aux participants résidant à Winnipeg et dans la région du Grand Surrey. L'ordre dans lequel les concepts ont été présentés était différent d'un groupe à l'autre.

### Concept A



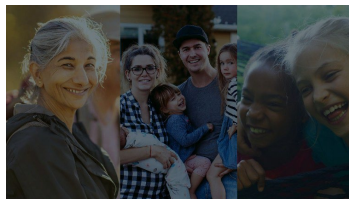
Nous renforçons les règles sur les mises en liberté sous caution...



...afin que vous soyez davantage en sécurité dans votre communauté.



Nous réformons le système de mise en liberté sous caution et de peines pour garder les criminels récidivistes et violents hors de nos communautés



Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort.



Un message du Gouvernement du Canada.



L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'une vidéo publicitaire de 15 secondes que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement pour faire connaître les mesures qu'il met en œuvre pour lutter contre la criminalité. La première case montre l'image d'un marteau de juge, avec la VO suivante (traduction libre) : « Nous renforçons les règles sur les mises en liberté sous caution... » La deuxième case montre un écran partagé où l'on voit d'un côté le marteau de juge et de l'autre un employé debout devant l'entrée d'un commerce, avec la VO suivante : « ...afin que vous soyez davantage en sécurité dans votre communauté ». La troisième case montre une cellule de prison peu éclairée, et la VO : « Nous réformons le système de mise en liberté sous caution et de peines pour garder les criminels récidivistes et violents hors de nos communautés ». La quatrième case montre une image en trois parties représentant une femme souriante, une famille (mère, père et deux enfants) riant ensemble, avec la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort ». La dernière case montre le mot-symbole du gouvernement du Canada sur fond blanc et le texte suivant : « Un message du gouvernement du Canada ».

Tout compte fait, les participants ont pour la plupart formulé des commentaires positifs concernant ce concept, bon nombre d'entre eux étant d'avis qu'il était concis, simple et facile à comprendre. Plusieurs d'entre eux ont salué les éléments visuels incorporés à cette publicité (tels que les images d'ouverture montrant le marteau du juge et les barreaux d'une cellule de prison) qu'ils ont qualifiés de percutants, estimant qu'ils indiquaient que le gouvernement du Canada concentrerait désormais davantage ses efforts à la lutte contre la criminalité. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré se sentir rassurés et réconfortés par cette publicité et par le message qu'elle véhiculait, à savoir que des mesures étaient prises pour rendre leurs collectivités plus sûres, et étaient d'avis que ce concept trouverait faveur auprès d'un large éventail de Canadiens préoccupés par la hausse de la criminalité dans leur région. Parmi le plus petit nombre de participants ayant exprimé des opinions plus partagées ou neutres, quelques-uns estimaient que, s'il était important que le gouvernement du Canada consacre des efforts à la lutte contre la criminalité, ils ne croyaient pas que ce concept fournissait suffisamment de précisions concernant les mesures qu'il prendrait pour atteindre cet objectif.

Décrivant ce qui, selon eux, constituait le message principal de cette publicité, la plupart des participants étaient d'avis qu'il visait à faire savoir que le gouvernement fédéral s'efforçait de renforcer la sécurité au sein des collectivités canadiennes, notamment en prenant des mesures pour réformer le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine, et en instaurant des conséquences plus importantes pour les récidivistes et les délinquants violents. À la question de savoir si, en voyant cette publicité en ligne, ils estimaient qu'elle retiendrait leur attention, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l'affirmative que ceux qui n'étaient pas du même avis. Parmi les participants qui s'attendaient à ce que ce concept capte leur attention, plusieurs estimaient qu'à la vue des images saisissantes du marteau de juge et de la cellule de prison, ils comprendraient immédiatement que cette publicité avait pour thème principal la réduction de la criminalité et étaient d'avis qu'elle les inciterait à s'informer davantage au sujet des mesures adoptées par le gouvernement fédéral à ce chapitre. Plusieurs participants, parmi ceux qui ne pensaient pas qu'ils remarqueraient cette publicité s'ils y étaient exposés en ligne, ont indiqué que les éléments visuels n'étaient pas suffisamment accrocheurs pour les inciter à s'y arrêter davantage en faisant défiler du contenu sur leurs appareils. À ce propos, un certain nombre d'entre eux estimaient que ce concept pourrait être amélioré en incluant des images de criminels se faisant menotter par des policiers ainsi que des statistiques précises relatives aux mesures qui étaient prises pour réduire la criminalité dans les années à venir.

## Concept B



C'est naturel de s'inquiéter pour ceux qu'on aime.



Mais vous ne devriez pas avoir à vous inquiéter pour leur sécurité.



Nous sommes déterminés à rendre le Canada plus sécuritaire, dès maintenant.



C'est pourquoi nous changeons le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine.



Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort.



Un message du Gouvernement du Canada.

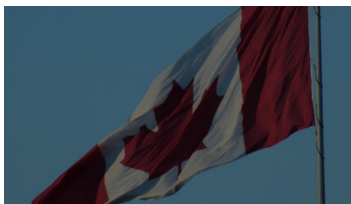
L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'une vidéo publicitaire de 15 secondes que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement pour faire connaître les mesures qu'il met en œuvre pour lutter contre la criminalité. La première case montre une mère et un père jouant avec leur bébé et la VO suivante : « C'est naturel de s'inquiéter pour ceux qu'on aime ». La deuxième case montre une femme souriante déambulant dans une rue le soir, son téléphone en main, avec la VO suivante : « Mais vous ne devriez pas avoir à vous inquiéter pour leur sécurité ». La troisième case montre une famille nombreuse attablée, et la VO suivante : « Nous sommes déterminés à rendre le Canada plus sécuritaire, dès maintenant ». La quatrième case montre le marteau d'un juge, et la VO suivante : « C'est pourquoi nous changeons le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine ». La cinquième case présente une vue aérienne d'une intersection urbaine achalandée et d'un parc à proximité dans lequel on voit flotter le drapeau canadien, avec la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort ». La dernière case montre le mot-symbole du gouvernement sur fond blanc et le texte suivant : « Un message du gouvernement du Canada ».

Un nombre plus important de participants a réagi positivement à ce concept par rapport à ceux qui étaient d'un autre avis. Bon nombre de participants à qui cette publicité avait plu ont déclaré que les images présentant des familles et de jeunes enfants épanouis leur semblaient très proches de leur propre réalité. Ces derniers étaient d'avis qu'il s'agissait là d'un moyen efficace de communiquer les bénéfices qu'il y aurait à ce que le gouvernement prenne des mesures énergiques contre la criminalité et renforce la sécurité des collectivités canadiennes. Un certain nombre d'entre eux se sont également identifiés à l'image de la femme marchant en ville la nuit, un téléphone à la main, estimant que cette scène trouverait un écho auprès de nombreuses personnes qui, en raison de la criminalité perçue comme étant à la hausse, ne se sentent peut-être plus en sécurité en se promenant dans leur quartier après la tombée de la nuit. Un certain nombre de participants, parmi ceux ayant exprimé des avis moins positifs, étaient d'avis que ce concept était trop centré sur des familles avec de jeunes enfants ; certains d'entre eux estimant qu'il faudrait inclure davantage d'images représentant des personnes à différentes étapes de leur vie afin de permettre à un plus large éventail de Canadiens de s'y identifier.

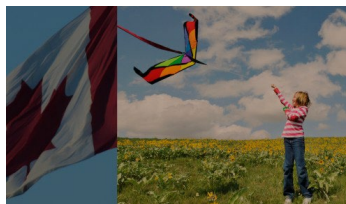
Quelques-uns d'entre eux considéraient que la formulation « nous nous engageons maintenant à rendre le Canada plus sûr » devrait être modifiée afin de supprimer le mot « maintenant », les participants estimant que cela donnait à penser que le gouvernement du Canada n'avait que récemment pris la décision de faire de la lutte contre la criminalité une priorité absolue.

À la question de savoir quel était le message principal de cette publicité, bon nombre de participants était d'avis qu'il cherchait à communiquer que le gouvernement du Canada prenait des mesures ayant notamment pour objectif de réformer les lois relatives à la mise en liberté sous caution et à la détermination de la peine, afin de s'assurer que les Canadiens se sentent en sécurité dans leurs collectivités et que le Canada demeure un endroit sûr où élever ses enfants. À la question de savoir s'ils remarqueraient cette publicité s'ils la voyaient en ligne, un certain nombre d'entre eux ont répondu par la négative. Parmi ces participants, certains estimaient que les images d'ouverture montrant un couple avec son bébé, une femme seule marchant dehors la nuit et une famille attablée pour le dîner ne suffiraient pas à capter leur attention et ne communiquaient pas assez clairement le thème principal de cette publicité, à savoir la réduction de la criminalité (surtout si elle était visionnée sans son). Dans cette optique, il a été suggéré de placer les images et le texte relatifs à la réforme de la mise en liberté sous caution au début de la publicité afin d'attirer plus efficacement l'attention du public. Parmi le plus petit nombre de participants estimant que ce concept capterait leur attention, plusieurs ont réaffirmé qu'ils se sentaient personnellement concernés par les images représentant une famille et de jeunes enfants, et étaient d'avis qu'en voyant ces scènes, ils seraient probablement plus enclins à regarder la suite de la publicité pour en savoir plus.

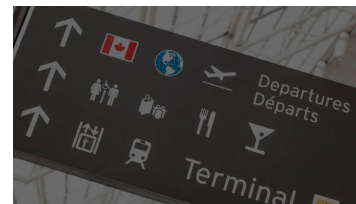
### Concept C



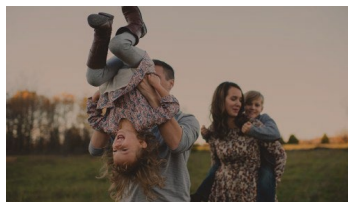
Nous renforçons la sécurité aux frontières



Pour que vous soyez plus en sécurité partout



Nous renforçons la sécurité aux frontières pour aider à mettre fin au trafic de drogue et au blanchiment d'argent



Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort.



Un message du Gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'une vidéo publicitaire de 15 secondes que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement pour faire connaître les mesures qu'il met en œuvre pour lutter contre la criminalité. La première case montre un



drapeau canadien flottant sur fond de ciel bleu, et la VO suivante (traduction libre) : « Nous renforçons la sécurité aux frontières ». La deuxième case présente une transition depuis le drapeau vers une fillette faisant voler un cerf-volant dans un magnifique champ de fleurs jaunes, avec la VO suivante : « Pour que vous soyez plus en sécurité partout ». La troisième case montre le tableau des départs d'un aéroport canadien et la VO suivante : « Nous renforçons la sécurité aux frontières pour aider à mettre fin au trafic de drogue et au blanchiment d'argent ». La quatrième case montre une famille (père, mère et deux enfants) s'amusant dans un magnifique champ verdoyant au coucher du soleil, avec la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort ». La dernière case montre le mot-symbole du gouvernement sur fond blanc et le texte suivant : « Un message du gouvernement du Canada ».

Les participants du groupe composé de résidents de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey ont formulé une diversité de points de vue. Si le thème central de la publicité, qu'ils percevaient comme étant le renforcement de la sécurité des frontières canadiennes, a plu à un certain nombre de participants et que ces derniers estimaient qu'il s'agissait d'un domaine d'intervention sur lequel il était important que le gouvernement fédéral se concentre, plusieurs d'entre eux étaient d'avis que les images choisies aux fins de cette publicité ne correspondaient pas tout à fait au message véhiculé par la narration. Il a été suggéré que pour établir une concordance plus efficace, la publicité devrait comprendre des images et de l'information en lien avec les mesures précises qu'entendait prendre le gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des frontières, ainsi que des scènes montrant des membres du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) en train d'appliquer ces mesures. On estimait également qu'outre l'accent mis sur la répression du trafic de drogue et du blanchiment d'argent, la publicité devait également aborder d'autres enjeux liés à la sécurité des frontières, dont le trafic d'armes à feu et l'immigration clandestine.

Discutant de la question de savoir ce qui, à leur avis, constituait le message principal de ce concept publicitaire, la plupart des participants étaient d'avis qu'il cherchait à faire savoir que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour renforcer les frontières canadiennes dans le but d'accroître la sécurité du pays dans son ensemble. À la question de savoir si cette publicité capterait leur attention s'ils la voyaient en ligne, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Développant leurs points de vue, bon nombre d'entre eux étaient d'avis que les images étaient trop génériques et faisaient davantage penser à une publicité touristique qu'à un message portant sur la sécurité des frontières. Plusieurs d'entre eux ont réaffirmé qu'une plus grande place devait être accordée à la présentation des interventions de l'ASFC en matière d'application de la loi aux postes frontaliers et dans les ports d'entrée canadiens, afin d'illustrer concrètement les mesures mises en œuvre par le gouvernement du Canada à cet égard. Parmi le petit nombre de participants qui étaient d'avis que cette publicité retiendrait leur attention, on estimait que les premières images, à savoir celles du drapeau canadien, de la jeune fille dans le champ et du tableau des départs, les inciteraient sans doute à continuer à regarder la publicité pour savoir de quoi elle traitait.

Les participants de tous les groupes se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu inviter à choisir, parmi les concepts qui leur avaient été présentés, celui qu'ils jugeaient le plus efficace pour faire savoir à la population canadienne que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour renforcer la sécurité au Canada. Parmi les participants des groupes de Winnipeg et de la région du Grand Sudbury, à qui seuls les concepts A et B avaient été présentés, tous ont exprimé une préférence pour le concept A. En développant leurs opinions, bon nombre d'entre eux estimaient que les images du marteau de juge et de la cellule de prison transmettaient plus efficacement le message selon lequel le gouvernement du Canada prenait des mesures pour rendre le pays plus sûr, tout en

illustrant les conséquences plus sévères auxquelles s'exposeraient désormais les auteurs de crimes. On était également d'avis que ce concept était plus concis et allait plus droit au but que le concept B, dans la mesure où il traitait dès le départ de criminalité, plutôt qu'à mi-parcours de la publicité.

Un grand nombre de participants du groupe de la région métropolitaine de Vancouver et de Surrey, à qui les trois concepts avaient été présentés, estimaient que le concept B était le plus efficace ; quelques-uns d'entre eux ont choisi le concept A, et un petit nombre d'entre eux a opté pour le concept C. Parmi ceux qui avaient choisi le concept B, plusieurs ont réitéré qu'ils s'identifiaient personnellement aux images de la famille et des jeunes enfants figurant dans cette publicité et étaient d'avis que ce concept était le plus efficace pour montrer en quoi les familles bénéficieraient de mesures prises par le gouvernement du Canada pour rendre le pays plus sûr. Parmi les participants ayant choisi le concept A, un certain nombre d'entre eux ont réaffirmé qu'il s'agissait, à leur avis, du plus clair de tous les concepts, tandis que le petit nombre de participants ayant opté pour le concept C ont expliqué avoir fait ce choix, car ils estimaient que la sécurité aux frontières constituait l'un des enjeux les plus prioritaires sur lesquels devait se concentrer le gouvernement du Canada à l'heure actuelle.

# Annexes

## Annexe A - Questionnaires de recrutement

## Questionnaire de recrutement français

### Résumé des consignes de recrutement

- Groupes tenus en ligne.
- Durée prévue de chaque rencontre : deux heures.
- Recrutement de huit participants.
- Incitatifs de 125 \$ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

Caractéristiques des groupes de discussion :

| GROUPE | DATE                   | HEURE (HNE) | HEURE (LOCALE)       | LIEU                                                                             | COMPOSITION DU GROUPE     | MODÉRATEUR |
|--------|------------------------|-------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------|
| 2      | Mercredi<br>mars<br>4  | 18 h à 20 h | 18 h à 20 h<br>(HNE) | Centre-Est de<br>Montréal<br>(Plateau,<br>Rosemont,<br>Villeray, Centre-<br>sud) | Âgés de 35 à 54 ans       | MP         |
| 5      | Mercredi<br>mars<br>11 | 18 h à 20 h | 18 h à 20 h<br>(HNE) | Région du Grand<br>Sudbury                                                       | Âgés de 35 ans et<br>plus | MP         |
| 8      | Mercredi<br>mars<br>18 | 18 h à 20 h | 18 h à 20 h<br>(HNE) | Rive-Nord de<br>Montréal et<br>Laurentides                                       | Âgés de 40 ans et<br>plus | MP         |

## Questionnaire de recrutement

### INTRODUCTION

Bonjour, je m'appelle **[NOM DU RECRUTEUR]**. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada. / Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada

Préférez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French?  
**[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]**

### NOTER LA LANGUE ET CONTINUER

Français **CONTINUER**

Anglais **PASSER AU QUESTIONNAIRE ANGLAIS**

Nous organisons, pour le compte du gouvernement du Canada, une série de groupes de discussion vidéo en ligne afin d'explorer des questions d'actualité qui intéressent les Canadiens.

La rencontre prendra la forme d'une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d'argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n'essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n'attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui      **CONTINUER**  
Non      **REMERCIER ET CONCLURE**

### QUESTIONS DE SÉLECTION

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l'un des types d'organisations suivants au cours des cinq dernières années?

|                                                                                |                       |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Une société d'études de marché                                                 | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité                     | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Un magazine ou un journal                                                      | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Un ministère ou un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Un parti politique                                                             | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Dans les relations publiques ou les relations avec les médias                  | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Dans le milieu de la radio ou de la télévision                                 | <b>REMERCIER ET</b>   |
| <b>CONCLURE</b>                                                                |                       |
| Une société d'État                                                             | <b>CONTINUER À 1A</b> |
| Non, aucune de ces réponses                                                    | <b>CONTINUER</b>      |

- 1a. **QUESTION À NE POSER QU'À CEUX QUI ONT INDIQUÉ TRAVAILLER POUR UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT** : Si vous le voulez bien, pouvez-vous nous dire pour quelle société d'État vous, ou un membre de votre foyer, avez travaillé au cours des cinq dernières années?

|                                                    |                              |
|----------------------------------------------------|------------------------------|
| Banque du Canada                                   | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |
| Société canadienne d'hypothèques et de logement    | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |
| Toute autre société                                | <b>CONTINUER</b>             |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b> : Préfère ne pas répondre | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |

**1b. POUR TOUS LES LIEUX :** Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui **REMERCIER ET CONCLURE**  
Non **CONTINUER**

**2. À DEMANDER SEULEMENT AU GROUPE 2 ET AU GROUPE 8** Quelle est la langue officielle du Canada que vous parlez principalement aujourd'hui?

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**  
Français **CONTINUER**  
Autre [Préciser ou non la langue, selon les besoins de l'étude] **REMERCIER ET CONCLURE**  
Préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

**3. À DEMANDER SEULEMENT AU GROUPE 5** Quelle est la langue officielle du Canada que vous parlez principalement à la maison?

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**  
Français **CONTINUER**  
Autre [Préciser ou non la langue, selon les besoins de l'étude] **REMERCIER ET CONCLURE**  
Préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

**4. Dans quelle ville habitez-vous?**

| LIEU                                                                   | VILLES                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Centre-Est de Montréal<br>(Plateau, Rosemont,<br>Villeray, Centre-sud) | Les participants doivent résider dans<br>les quartiers suivants de Montréal :<br><br>Centre-Sud, Plateau-Mont-Royal,<br>Rosemont-La Petite Patrie, Villeray<br><br><b>ASSURER UN BON MÉLANGE.</b>                                                                                      | <b>CONTINUER – GROUPE 2</b> |
| Région du Grand<br>Sudbury                                             | Les villes peuvent comprendre :<br><br>Capreol, Nickel Centre, Onaping Falls,<br>Rayside-Balfour, Sudbury, Valley East,<br>Walden                                                                                                                                                      | <b>CONTINUER – GROUPE 5</b> |
| Rive-Nord de Montréal<br>et Laurentides                                | Les villes peuvent comprendre :<br><br>Blainville, Bois-des-Filion, Boisbriand,<br>Deux-Montagnes, Lorraine, Mirabel,<br>Oka, Pointe-Calumet, Rosemère, Saint-<br>Eustache, Saint-Joseph-du-Lac, Sainte-<br>Anne-des-Plaines, Sainte-Marthe-sur-<br>le-Lac, Sainte-Thérèse, Terrebonne | <b>CONTINUER – GROUPE 8</b> |

|                                                     |                                |                              |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
|                                                     | <b>ASSURER UN BON MÉLANGE.</b> |                              |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b><br>Préfère ne pas répondre |                                | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |

5. Depuis combien de temps habitez-vous à [INSÉRER LE NOM DE LA VILLE] ? **NOTER LE NOMBRE D'ANNÉES.**

|                                     |                              |
|-------------------------------------|------------------------------|
| Moins de deux ans                   | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |
| Deux ans ou plus                    | <b>CONTINUER</b>             |
| Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |

6. Seriez-vous prêt/prête à m'indiquer votre tranche d'âge dans la liste suivante?

|                                                     |                                                                                          |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moins de 18 ans                                     | <b>REMERCIER ET CONCLURE.</b>                                                            |
| 18 à 24 ans                                         | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b>                                                             |
| 25 à 34 ans                                         |                                                                                          |
| 35 à 39 ans                                         | <b>SI GROUPE 2 OU GROUPE 5 – CONTINUER</b><br><b>SI GROUPE 8 – REMERCIER ET CONCLURE</b> |
| 40 à 54 ans                                         | <b>CONTINUER</b>                                                                         |
| 55 à 64                                             | <b>SI GROUPE 5 OU GROUPE 8 – CONTINUER</b><br><b>SI GROUPE 2 – REMERCIER ET CONCLURE</b> |
| 65 ans ou plus                                      |                                                                                          |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b><br>Préfère ne pas répondre | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b>                                                             |

7. **POUR TOUS LES LIEUX** Êtes-vous actuellement propriétaire ou locataire de votre résidence principale?  
**ECLAIRCISSEMENT AU BESOIN :** Vous êtes considéré comme propriétaire même si vous avez une dette hypothécaire active.

|                                                              |                              |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Propriétaire                                                 | <b>CONTINUER</b>             |
| Locataire                                                    |                              |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b> Habitant au domicile parentale      |                              |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b> Autre, veuillez précisez :          | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b> Ne sais pas/Préfère ne pas répondre |                              |

- 7a. **POUR TOUS LES LIEUX** Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux la résidence dont vous êtes actuellement [propriétaire/locataire]?

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| Condo               | <b>CONTINUER</b> |
| Appartement         | <b>CONTINUER</b> |
| Maison unifamiliale | <b>CONTINUER</b> |



|                                  |                  |
|----------------------------------|------------------|
| Maison en rangée                 | <b>CONTINUER</b> |
| Maison jumelée                   | <b>CONTINUER</b> |
| Maison mitoyenne                 | <b>CONTINUER</b> |
| Autre, veuillez préciser : _____ | <b>CONTINUER</b> |

8. Est-ce que vous connaissez le concept du « groupe de discussion » ?

Oui **CONTINUER**

Non **EXPLIQUER QUE** : « *un groupe de discussion se compose de six à huit participants et d'un modérateur. Au cours d'une période de deux heures, les participants sont invités à discuter d'un éventail de questions reliées au sujet abordé.* ».

9. Dans le cadre du groupe de discussion, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j'ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

10. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d'un accès Internet haut débit et d'un ordinateur muni d'une caméra Web, d'un microphone et d'un haut-parleur en bon état de marche. **CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS. METTRE FIN À L'APPEL SI NON À L'UN DES TROIS.**

Le participant a accès à Internet haut débit

Le participant a un ordinateur avec caméra Web

11. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**

Non **CONTINUER**

12. Sur une échelle de 1 à 5 signifie que vous n'êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacité à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

13. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l'écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu'on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l'aide d'une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo?

**L'INTERVIEWEUR POUR DÉTERMINER SI DES AMÉNAGEMENTS PEUVENT ÊTRE APPORTÉS.**



14. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance en contrepartie d'une somme d'argent?

Oui      **CONTINUER**  
Non      **PASSER À LA Q.18**

15. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois, **REMERCIER ET CONCLURE**  
À plus de six mois, **CONTINUER**

16. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes      **CONTINUER**  
5 groupes ou plus      **REMERCIER ET CONCLURE**

17. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés?

**TERMINER SI LE SUJET EST SEMBLABLE OU IDENTIQUE, OU SI L'ORGANISATION NOMMÉE EST LE GOUVERNEMENT DU CANADA**

#### **CRITÈRES DE RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRES**

Il me reste quelques dernières questions avant de vous donner les détails du groupe de discussion, comme l'heure et la date.

18. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

École primaire  
Études secondaires partielles  
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent  
Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers  
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire  
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat  
Baccalauréat  
Diplôme d'études supérieur au baccalauréat  
**RÉPONSE SPONTANÉE** : Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

19. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage en 2025 – c'est-à-dire le revenu cumulatif de l'ensemble des membres de votre ménage avant impôt?

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Moins de 20 000 \$             | <b>CONTINUER</b> |
| 20 000 \$ à moins de 40 000 \$ |                  |
| 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ |                  |



|                                                    |                              |
|----------------------------------------------------|------------------------------|
| 60 000 \$ à moins de 80 000 \$                     |                              |
| 80 000 \$ à moins de 100 000 \$                    |                              |
| 100 000 \$ moins de 120 000\$                      |                              |
| 120 000 \$ à moins de 150 000 \$                   |                              |
| 150 000 \$ ou plus                                 |                              |
| <b>RÉPONSE SPONTANÉE</b> : Préfère ne pas répondre | <b>REMERCIER ET CONCLURE</b> |

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

20. Lequel ou lesquels des groupes raciaux ou culturels suivants vous décrivent le mieux? (Plusieurs choix possibles)

Blanc  
Sud-asiatique (p. ex., indien, pakistanais, sri-lankais)  
Chinois  
Noir  
Latino-américain  
Philippin  
Arabe  
Asiatique du sud-est (p. ex., vietnamien, cambodgien, thaïlandais)  
Coréen ou japonais  
Autochtone  
Autre groupe racial ou culturel (préciser)  
**RÉPONSE SPONTANÉE** : Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

21. **POUR TOUS LES LIEUX** Laquelle des suivantes décrit le mieux votre statut d'emploi actuel ?

Employé(e) à temps plein  
Employé(e) à temps partiel  
Travailleur indépendant  
À la retraite  
Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi  
Étudiant(e)  
Autre (préciser)

22. **DEMANDER SEULEMENT SI EMPLOYÉ À LA QUESTION 21** Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux le secteur d'activité dans lequel vous travaillez ?

|                                                                                  |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse                                         | <b>CONTINUER</b> |
| Commerce de gros                                                                 |                  |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz |                  |
| Fabrication                                                                      |                  |



|                                                                                                            |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Transport et entreposage                                                                                   |  |
| Administrations publiques                                                                                  |  |
| Arts, spectacle et loisirs                                                                                 |  |
| Autres services, sauf les administrations publiques                                                        |  |
| Commerce de détail                                                                                         |  |
| Finance et assurances                                                                                      |  |
| Gestion de sociétés et d'entreprises                                                                       |  |
| Hébergement et services de restauration                                                                    |  |
| Industrie de l'information et industrie culturelle                                                         |  |
| Métier de la construction ou métier spécialisé                                                             |  |
| Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement |  |
| Services d'enseignement                                                                                    |  |
| Services immobiliers et services de location et de location à bail                                         |  |
| Services professionnels, scientifiques et techniques                                                       |  |
| Services publics                                                                                           |  |
| Soins de santé et assistance sociale                                                                       |  |
| Autre situation ou autre secteur; veuillez préciser :                                                      |  |

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

**23. [NE PAS DEMANDER] Sexe NOTER SELON VOTRE OBSERVATION**

Homme

Femme

**ASSURER UNE PROPORTION ÉGALE D'HOMMES ET DE FEMMES DANS CHAQUE GROUPE.**

**24.** La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu'on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui

Non **REMERCIER ET CONCLUREE**

**INVITATION**

J'aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L'HEURE EN FONCTION DU N° DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera deux heures et vous recevrez 125 \$ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion.

Veuillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe et que la discussion sera enregistrée sur bande vidéo. En acceptant de participer, vous donnez votre consentement à ces modalités.



Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui                    **CONTINUER**  
Non                    **REMERCIER ET CONCLURE**

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

**Nom :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse courriel :**

Vous recevrez un courrier électronique du **[INSÉRER LE NOM DU RECRUTEUR]** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à : [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l'heure prévue, afin d'avoir le temps de vous installer et d'obtenir l'aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d'un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m'en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n'êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au **[1-800-xxx-xxxx]** pour que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

**RECRUTEMENT FAIT PAR :** \_\_\_\_\_

**DATE DU RECRUTEMENT :** \_\_\_\_\_

## Questionnaire de recrutement anglais

### Recruitment Specifications Summary

- Groups conducted online.
- Each group is expected to last for two hours.
- Recruit 8 participants.
- Incentives will be \$125 per person and will be sent to participants via e-transfer following the group.

Specifications for the focus groups are as follows:

| Group | Date                          | Time (EST)    | Local Time                               | Location                            | Composition        | Moderator |
|-------|-------------------------------|---------------|------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|-----------|
| 1     | Tues., Mar. 3 <sup>rd</sup>   | 9:00-11:00 PM | 6:00-8:00 PM (PST)                       | Metro Vancouver, with 50% in Surrey | Aged 35-54         | TBW       |
| 3     | Thurs., Mar. 5 <sup>th</sup>  | 7:00-9:00 PM  | 6:00-8:00 PM (CST)                       | Winnipeg                            | General Population | TBW       |
| 4     | Tues., Mar. 10 <sup>th</sup>  | 6:00-8:00 PM  | 6:00-8:00 PM (EST)                       | Kitchener-Waterloo                  | General Population | DN        |
| 6     | Thurs., Mar. 12 <sup>th</sup> | 5:00-7:00 PM  | 6:00-8:00 PM (AST)                       | Nova Scotia                         | General Population | DN        |
| 7     | Tues., Mar. 17 <sup>th</sup>  | 9:00-11:00 PM | 6:00-8:00 PM (PST)                       | Interior B.C.                       | General Population | TBW       |
| 9     | Thurs., Mar. 19 <sup>th</sup> | 6:00-8:00 PM  | 6:00-8:00 PM (EST)                       | Iqaluit                             | General Population | DN        |
| 10    | Tues., Mar. 24 <sup>th</sup>  | 6:00-8:00 PM  | 6:00-8:00 PM (EST)                       | Ontario                             | Aged 25-35         | DN        |
| 11    | Wed., Mar. 25 <sup>th</sup>   | 8:00-10:00 PM | 6:00-8:00 PM (MST)<br>7:00-9:00 PM (CST) | Large Urban Centres, Prairies       | Aged 35-54         | TBW       |
| 12    | Thurs., Mar. 26 <sup>th</sup> | 6:00-8:00 PM  | 6:00-8:00 PM (EST)                       | GTA                                 | Women              | DN        |

### Recruiting Script

#### INTRODUCTION

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m'appelle **[NOM DU RECRUTEUR]**. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préférez-vous continuer en français ou en anglais?  
[CONTINUE IN LANGUAGE OF PREFERENCE]

#### RECORD LANGUAGE

English **CONTINUE**  
French **SWITCH TO FRENCH SCREENER**

On behalf of the Government of Canada, we're organizing a series of online video focus group discussions to explore current issues of interest to Canadians.

The format is a "round table" discussion, led by an experienced moderator. Participants will be given a cash honorarium in appreciation of their time.

Your participation is completely voluntary, and all your answers will be kept confidential. We are only interested in hearing your opinions - no attempt will be made to sell or market you anything. The report that is produced from the series of discussion groups we are holding will not contain comments that are attributed to specific individuals.

But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix/variety of people in each of the groups. May I ask you a few questions?

Yes **CONTINUE**  
No **THANK AND END**

#### SCREENING QUESTIONS

1. Have you, or has anyone in your household, worked for any of the following types of organizations in the last 5 years?

|                                                                  |                       |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| A market research firm                                           | <b>THANK AND END</b>  |
| A marketing, branding, or advertising agency                     | <b>THANK AND END</b>  |
| A magazine or newspaper                                          | <b>THANK AND END</b>  |
| A federal/provincial/territorial government department or agency | <b>THANK AND END</b>  |
| A political party                                                | <b>THANK AND END</b>  |
| In public/media relations                                        | <b>THANK AND END</b>  |
| In radio/television                                              | <b>THANK AND END</b>  |
| A Crown Corporation                                              | <b>CONTINUE TO 1A</b> |
| No, none of the above                                            | <b>CONTINUE</b>       |

- 1a. **ASK ONLY THOSE WHO SAY THEY WORK FOR A CROWN CORPORATION:** If you don't mind sharing, which Crown corporation have you, or someone in your household worked for in the last 5 years?

|                                           |                      |
|-------------------------------------------|----------------------|
| Bank of Canada                            | <b>THANK AND END</b> |
| Canadian Mortgage and Housing Corporation | <b>THANK AND END</b> |
| All others                                | <b>CONTINUE</b>      |
| <b>VOLUNTEERED</b> Prefer not to answer   | <b>THANK AND END</b> |

**1b.** Are you a retired Government of Canada employee?

Yes      **THANK AND END**  
No        **CONTINUE**

**2.** In which city do you reside?

| LOCATION                            | CITIES                                                                                                                                                                                                                                                                |                           |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Metro Vancouver, with 50% in Surrey | <p>Cities could include (but are not limited to):</p> <p>Burnaby, Coquitlam, Delta, Langley, Maple Ridge, New Westminster, North Vancouver, Port Coquitlam, Richmond, Surrey, Vancouver</p> <p><b>ENSURE A GOOD MIX BUT 4 PARTICIPANTS MUST RESIDE IN SURREY.</b></p> | <b>CONTINUE – GROUP 1</b> |
| Winnipeg                            | <p>All participants must reside in:</p> <p>Winnipeg</p>                                                                                                                                                                                                               | <b>CONTINUE – GROUP 3</b> |
| Kitchener-Waterloo                  | <p>Cities include:</p> <p>Kitchener, Waterloo</p> <p><b>ENSURE A GOOD MIX.</b></p>                                                                                                                                                                                    | <b>CONTINUE – GROUP 4</b> |
| Nova Scotia                         | <p>Cities/towns could include (but are not limited to):</p> <p>Cape Breton, Glace Bay, Halifax, New Glasgow, Truro</p> <p><b>ENSURE A GOOD MIX.</b></p>                                                                                                               | <b>CONTINUE – GROUP 6</b> |
| Interior B.C.                       | <p>Cities and towns could include (but are not limited to):</p> <p>Kamloops, Kelowna, Penticton, Prince George, Vernon</p> <p><b>ENSURE A GOOD MIX.</b></p>                                                                                                           | <b>CONTINUE – GROUP 7</b> |
| Iqaluit                             | <p>All participants must reside in:</p> <p>Iqaluit</p>                                                                                                                                                                                                                | <b>CONTINUE – GROUP 9</b> |

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                            |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
|                                  | <b>PARTICIPANTS MUST RESIDE IN THE ABOVE-NOTED CENTER PROPER.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                            |
| Ontario                          | <p>Major Centres: Population of 300,000+</p> <p>Cities include: Toronto, Ottawa-Gatineau, Mississauga, Brampton, Hamilton</p> <p>Cities/regions could include (but are not limited to):</p> <p>Mid-size Centres: Population of 100,000 – 300,000</p> <p>Cities could include (but are not limited to): Barrie, Brantford, Cambridge, Chatham-Kent, Guelph, Kingston, Kitchener, London, Milton, St. Catharines-Niagara, Sudbury, Waterloo, Windsor</p> <p>Small Centres: Population of &lt;30,000</p> <p>Centres could include (but are not limited to): Keswick-Elmhurst Beach, Bolton, Midland, Alliston, Fergus, Collingwood, Lindsay, Owen Sound, Brockville, Wasaga Beach, Cobourg, Tillsonburg, Valley East, Pembroke, Smiths Falls, Simcoe, Strathroy, Port Colborne, Fort Erie, Amherstburg</p> <p><b>ENSURE A GOOD MIX OF MAJOR/MID-SIZE/SMALL CENTRES ACROSS THE REGION.</b></p> | CONTINUE – <b>GROUP 10</b> |
| Large Urban Centres,<br>Prairies | <p>Cities include:</p> <p><u>Manitoba</u>: Winnipeg</p> <p><u>Saskatchewan</u>: Saskatoon, Regina</p> <p><u>Alberta</u>: Calgary, Edmonton</p> <p><b>ENSURE A GOOD MIX.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | CONTINUE – <b>GROUP 11</b> |
| GTA                              | <p>Cities include (but are not limited to):</p> <p>City of Toronto, Durham (Ajax, Clarington, Brock, Oshawa, Pickering, Whitby), Halton (Burlington, Halton Hills, Oakville, Milton), Peel (Brampton, Caledon, Mississauga), York (Markham, Vaughan, Richmond Hill, Newmarket, Aurora, King)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | CONTINUE – <b>GROUP 12</b> |

|                                            |                                                                                                                   |                      |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                            | <b>ENSURE A GOOD MIX ACROSS THE REGION. NO MORE THAN 2 FROM THE CITY OF TORONTO OR PER REGIONAL MUNICIPALITY.</b> |                      |
| <b>VOLUNTEERED</b><br>Prefer not to answer |                                                                                                                   | <b>THANK AND END</b> |

2a. How long have you lived in [INSERT CITY]? **RECORD NUMBER OF YEARS.**

|                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| Less than two years             | <b>THANK AND END</b> |
| Two years or more               | <b>CONTINUE</b>      |
| Don't know/Prefer not to answer | <b>THANK AND END</b> |

3. **ASK ONLY IF GROUP 12** How would you identify your gender?

|        |                      |
|--------|----------------------|
| Female | <b>CONTINUE</b>      |
| Male   | <b>THANK AND END</b> |
| Other  | <b>THANK AND END</b> |

**GROUP 12 WILL BE COMPOSED ENTIRELY OF THOSE WHO SAY "FEMALE."**

4. Would you be willing to tell me your age?

|                                    |                                                                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Under 18 years of age              | <b>IF POSSIBLE, ASK FOR SOMEONE OVER 18 AND REINTRODUCE. OTHERWISE THANK AND END.</b> |
| 18-24                              | <b>IF GROUP 1, GROUP 10 OR GROUP 11 – THANK AND END FOR ALL OTHERS - CONTINUE</b>     |
| 25-34                              | <b>IF GROUP 1 OR GROUP 11 – THANK AND END FOR ALL OTHERS CONTINUE</b>                 |
| 35                                 | <b>CONTINUE</b>                                                                       |
| 36-49                              | <b>IF GROUP 10 – THANK AND END FOR ALL OTHERS - CONTINUE</b>                          |
| 50-54                              | <b>IF GROUP 10 – THANK AND END FOR ALL OTHERS - CONTINUE</b>                          |
| 55-64                              | <b>IF GROUP 1, GROUP 10 OR GROUP 11 – THANK AND END FOR ALL OTHERS - CONTINUE</b>     |
| 65+                                | <b>FOR ALL OTHERS - CONTINUE</b>                                                      |
| [Volunteered] Prefer not to answer | <b>THANK AND END</b>                                                                  |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

5. **ASK ALL GROUPS** Do you own or rent your current residence? **IF ASKED/CLARIFICATION REQUIRED:** You are considered a homeowner even if you have outstanding debt that you owe on your mortgage loan.

|                                           |                      |
|-------------------------------------------|----------------------|
| Own                                       | <b>CONTINUE</b>      |
| Rent                                      |                      |
| <b>VOLUNTEERED</b> Living at home         |                      |
| <b>VOLUNTEERED</b> Other, please specify: |                      |
| <b>VOLUNTEERED</b> Don't know/not sure    | <b>THANK AND END</b> |

- 5a. **ASK ALL GROUPS** Which of the following best describes the residence you currently [own/rent]?

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| Condo                        | <b>CONTINUE</b> |
| Apartment                    | <b>CONTINUE</b> |
| Single family home           | <b>CONTINUE</b> |
| Townhome                     | <b>CONTINUE</b> |
| Other, please specify: _____ | <b>CONTINUE</b> |

6. Are you familiar with the concept of a focus group?

Yes **CONTINUE**  
 No **EXPLAIN THE FOLLOWING** "a focus group consists of six to eight participants and one moderator. During a two-hour session, participants are asked to discuss a wide range of issues related to the topic being examined."

7. As part of the focus group, you will be asked to actively participate in a conversation. Thinking of how you engage in group discussions, how would you rate yourself on a scale of 1 to 5 where 1 means 'you tend to sit back and listen to others' and 5 means 'you are usually one of the first people to speak'?

8.

1-2 **THANK AND END**  
 3-5 **CONTINUE**

9. As this group is being conducted online, in order to participate you will need to have high-speed Internet and a computer with a working webcam, microphone and speaker. **RECRUITER TO CONFIRM THE FOLLOWING. TERMINATE IF NO TO EITHER.**

Participant has high-speed access to the Internet  
 Participant has a computer/webcam

10. **ASK ALL GROUPS** Have you used online meeting software, such as Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., in the last two years?

Yes **CONTINUE**  
 No **CONTINUE**



- 11. ASK ALL GROUPS** How skilled would you say you are at using online meeting platforms on your own, using a scale of 1 to 5, where 1 means you are not at all skilled, and 5 means you are very skilled?

1-2      **THANK AND END**  
3-5      **CONTINUE**

- 12. ASK ALL GROUPS** During the discussion, you could be asked to read or view materials on screen and/or participate in poll-type exercises online. You will also be asked to actively participate online using a webcam. Can you think of any reason why you may have difficulty reading the materials or participating by video?

**INTERVIEWER TO ASCERTAIN WHETHER ACCESSIBILITY ACCOMMODATIONS CAN BE MADE.**

- 13.** Have you ever attended a focus group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

Yes      **CONTINUE**  
No      **SKIP TO Q.16**

- 14.** How long ago was the last focus group you attended?

Less than 6 months ago      **THANK AND END**  
More than 6 months ago      **CONTINUE**

- 15.** How many focus group discussions have you attended in the past 5 years?

0-4 groups      **CONTINUE**  
5 or more groups      **THANK AND END**

- 16.** On what topics were they and do you recall who or what organization the groups were being undertaken for?

**TERMINATE IF ANY ON SIMILAR/SAME TOPIC OR GOVERNMENT OF CANADA IDENTIFIED AS ORGANIZATION**

**ADDITIONAL RECRUITING CRITERIA:** Now we have just a few final questions before we give you the details of the focus group, including the time and date.

- 17.** What is the highest level of formal education that you have completed?

Grade 8 or less  
Some high school  
High school diploma or equivalent  
Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma  
College, CEGEP or other non-university certificate or diploma  
University certificate or diploma below bachelor's level  
Bachelor's degree  
Post graduate degree above bachelor's level

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer **THANK AND END**  
**ENSURE A GOOD MIX.**

18. Which of the following categories best describes your total household income in 2025? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

|                                         |               |
|-----------------------------------------|---------------|
| Under \$20,000                          | CONTINUE      |
| \$20,000 to just under \$40,000         |               |
| \$40,000 to just under \$60,000         |               |
| \$60,000 to just under \$80,000         |               |
| \$80,000 to just under \$100,000        |               |
| \$100,000 to just under \$150,000       |               |
| \$150,000 and above                     | THANK AND END |
| <b>VOLUNTEERED</b> Prefer not to answer |               |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

19. Which of the following racial or cultural groups best describes you? (multi-select)

White/Caucasian  
South Asian (e.g., East Indian, Pakistani, Sri Lankan)  
Chinese  
Black  
Latin American  
Filipino  
Arab  
Southeast Asian (e.g., Vietnamese, Cambodian, Thai)  
Korean or Japanese  
Indigenous  
Other (specify)

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer **THANK AND END**  
**ENSURE A GOOD MIX.**

20. How would you describe your employment status?

|                                                                                   |               |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Working full-time (35+ hours per week)                                            | CONTINUE      |
| Working part-time (<35 hours per week)                                            |               |
| Self-employed                                                                     |               |
| Unemployed, but looking for work                                                  |               |
| A student attending school full-time                                              |               |
| Retired                                                                           |               |
| Not in the workforce (e.g. full-time homemaker, unemployed, not looking for work) |               |
| Other, please specify                                                             | THANK AND END |
| Prefer not to answer                                                              |               |

**NO INTERNATIONAL STUDENTS IN ANY GROUPS.**

- 21. IF EMPLOYED AT Q19, ASK:** Which of the following best describes the industry/sector in which you are currently employed?

Accommodation and Food Services  
 Administrative and Support, Waste Management and Remediation Services  
 Agriculture, Forestry, Fishing and Hunting  
 Arts, Entertainment and Recreation  
 Automotive  
 Construction  
 Educational Services  
 Finance & Insurance  
 Health Care  
 Social Assistance  
 Information and Cultural Industries  
 Management of Companies and Enterprises  
 Manufacturing  
 Mining, Quarrying, and Oil and Gas Extraction  
 Other Services (except Public Administration)  
 Professional, Scientific and Technical Services  
 Public Administration  
 Real Estate and Rental and Leasing  
 Retail Trade  
 Transportation and Warehousing  
 Utilities  
 Wholesale Trade  
 Other, please specify: \_\_\_\_\_

**ENSURE A GOOD MIX BY TYPE OF EMPLOYMENT.**

- 22. [DO NOT ASK] Gender RECORD BY OBSERVATION.**

|        |
|--------|
| Male   |
| Female |

**ENSURE A GOOD MIX BY GENDER WHERE APPLICABLE.**

- 23.** The focus group discussion will be audio-taped and video-taped for research purposes only. The taping is conducted to assist our researchers in writing their report. Do you consent to being audio-taped and video-taped?

Yes **CONTINUE TO INVITATION**  
 No **THANK AND END**



## INVITATION

I would like to invite you to this online focus group discussion, which will take place the evening of **[INSERT DATE/TIME BASED ON GROUP # IN CHART ON PAGE 1]**. The group will be two hours in length and you will receive \$125 for your participation following the group via an e-transfer.

Please note that there may be observers from the Government of Canada at the group and that the discussion will be videotaped. By agreeing to participate, you have given your consent to these procedures.

Would you be willing to attend?

Yes                    **CONTINUE**  
No                    **THANK AND END**

May I please have your full name, a telephone number that is best to reach you at as well as your e-mail address if you have one so that I can send you the details for the group?

**Name:**  
**Telephone Number:**  
**E-mail Address:**

You will receive an e-mail from **[INSERT RECRUITER]** with the instructions to login to the online group. Should you have any issues logging into the system specifically, you can contact our technical support team at [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

We ask that you are online at least 15 minutes prior to the beginning of the session in order to ensure you are set up and to allow our support team to assist you in case you run into any technical issues. We also ask that you restart your computer prior to joining the group.

You may be required to view some material during the course of the discussion. If you require glasses to do so, please be sure to have them handy at the time of the group. Also, you will need a pen and paper in order to take some notes throughout the group.

This is a firm commitment. If you anticipate anything preventing you from attending (either home or work-related), please let me know now and we will keep your name for a future study. If for any reason you are unable to attend, please let us know as soon as possible at **[1-800-xxx-xxxx]** so we can find a replacement.

Thank you very much for your time.

**RECRUITED BY:** \_\_\_\_\_  
**DATE RECRUITED:** \_\_\_\_\_

## Annexe B – Guides de discussion

## Guide de modérateur français

### **INTRODUCTION (10 minutes)** Tous les lieux

- Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse — Le modérateur ou la personne responsable du soutien technique doit faire savoir aux participantes et aux participants qu'un stylo et du papier seront nécessaires afin de prendre des notes et d'écrire quelques réflexions au sujet des pièces de communication que nous leur montrerons plus tard au cours de la discussion.

Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse — TOUR DE TABLE — QUESTION À POSER AU MOMENT DE DEMANDER AUX PARTICIPANTS DE SE PRÉSENTER :

- Quel est, à votre avis, l'enjeu le plus important ces jours-ci au Canada?
- Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto — Le modérateur expliquera en quoi consistent les groupes de discussion (le fait qu'ils sont menés par le gouvernement du Canada, que les discussions sont enregistrées, que la confidentialité est assurée, qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, etc.).

Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto — TOUR DE TABLE :

- Commençons par faire un tour de table. Veuillez nous dire votre prénom, où vous habitez et quel est, à votre avis, l'enjeu le plus important au Canada ces jours-ci.

### **LE GOUVERNEMENT DU CANADA DANS L'ACTUALITÉ (5 minutes)** Tous les lieux

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours?
  - Où avez-vous vu, lu ou entendu cela?

**PRIORITÉS ET PERFORMANCE (10 à 20 minutes)** — Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de

Winnipeg, résidents de Kitchener-Waterloo, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto

- Qu'est-ce que le gouvernement du Canada fait de bien?
- Dans quels domaines le gouvernement du Canada doit-il faire mieux? Pourquoi êtes-vous de cet avis?

Francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse

— NOTE AU MODÉRATEUR — Si quelques personnes ont mentionné le même enjeu prioritaire au début (p. ex. le logement, l'abordabilité, la criminalité, etc.), mais qu'elles n'ont pas parlé de la performance du gouvernement du Canada à cet égard, posez la question suivante :

- **Francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus, résidents de la Nouvelle-Écosse** — Au début, certains d'entre vous ont mentionné [insérer le sujet] comme étant, à votre avis, l'enjeu le plus important. Pensez-vous que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie à cet égard? (Note au modérateur : Veuillez à ce que les deux ou trois enjeux les plus importants mentionnés par les participants soient abordés afin de mieux comprendre leur opinion sur la performance du gouvernement du Canada à leur égard)

Résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto — POUR LES ENJEUX LES PLUS IMPORTANTS MENTIONNÉS DANS L'INTRODUCTION :

- **Résidents du Secteur de l'intérieur de la C.-B., résidents d'Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — Quelques-uns d'entre vous ont mentionné au début [insérer l'enjeu] comme étant, à leur avis, l'enjeu le plus important. Selon vous, le gouvernement du Canada est-il sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie concernant cet enjeu?

*\* Note à l'attention du modérateur : Poser les questions sur chaque enjeu séparément, et n'aborder que les enjeux les plus importants mentionnés par les participants (un maximum de trois enjeux)*

**CRIMINALITÉ (20 minutes)** — Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus

- Au cours des derniers mois, les médias ont fait état d'une augmentation de la criminalité au Canada. Qui parmi vous a entendu parler de cet enjeu?

- SI OUI : Qu'avez-vous lu, vu, ou entendu à ce sujet?
- SI DÉJÀ SPONTANÉMENT MENTIONNÉ LORS DES PRÉSENTATIONS : Certains d'entre vous ont indiqué être préoccupés par la criminalité. Qui parmi vous se tient au courant de cet enjeu?
  - Qu'avez-vous lu, vu, ou entendu à ce sujet?
- Cet enjeu devrait-il constituer une priorité du gouvernement du Canada? (LEVEZ LA MAIN)
- Le gouvernement du Canada fait-il quelque chose pour remédier au problème de la criminalité?
- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu au sujet de la réponse du gouvernement du Canada au problème de la criminalité?

#### **AFFICHER À L'ÉCRAN**

Voici certaines mesures que le gouvernement a proposées au cours des dernières années pour s'attaquer au problème de la criminalité.

- Réformer le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine, afin de durcir les lois relatives à la mise en liberté sous caution pour les récidivistes et les auteurs d'infractions violentes.
- Renforcer la sécurité aux frontières et intensifier la lutte contre la contrebande
- Embaucher 1 000 nouveaux agents de la GRC
- Moderniser le Code criminel afin de l'adapter aux nouvelles menaces, et notamment aux dangers numériques
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler d'une ou l'autre de ces mesures? (DEMANDER : Qu'avez-vous entendu d'autre à leur sujet? Que pensez-vous de ces mesures?)
- Le gouvernement du Canada en fait-il assez pour remédier au problème de la criminalité?
  - Que devrait encore faire le gouvernement du Canada, le cas échéant, pour remédier à ce problème?

**MISE À L'ESSAI DE PUBLICITÉS SUR LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS (40 minutes)** — Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus

Je vais maintenant vous montrer des concepts publicitaires que le gouvernement du Canada s'emploie actuellement à créer pour une campagne publicitaire portant sur l'approche du gouvernement du Canada en matière de criminalité.



Je vais vous montrer [résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans trois résidents de Winnipeg, francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus deux] concepts. Le produit final consistera en une vidéo de 15 secondes produite par des professionnels qui sera diffusée sur des médias sociaux et des plateformes numériques. Gardez cela à l'esprit en visionnant les concepts.

Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans — **CONCEPT 1a — AFFICHER LE CONCEPT 15S**

Résidents de Winnipeg — **CONCEPT 1 — AFFICHER LE CONCEPT 15S**

Francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus — **CONCEPT 2 — AFFICHER LE CONCEPT 15S**

- Quelle est votre impression générale?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Quel est le message principal de ce concept?
  - Que pensez-vous du message que la publicité tente de communiquer?
- Si vous voyiez cette publicité en ligne, attirerait-elle votre attention? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui, selon vous, prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?

Je vais maintenant vous montrer une autre version de ce concept.

Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans — **CONCEPT 1 b — AFFICHER LE CONCEPT 15S**

- Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans — Quelle est votre impression générale de ce concept?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans — Quel est le message principal de ce concept?
  - Que pensez-vous du message que la publicité tente de communiquer?
- Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans — Si vous voyiez cette publicité en ligne, attirerait-elle votre attention? Pourquoi ou pourquoi pas?
  - Est-elle mémorable? Pourquoi ou pourquoi pas?

- Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans — Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui, selon vous, prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?

Je vais maintenant vous montrer une autre version de ce concept.

Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg —

**CONCEPT 2 — AFFICHER LE CONCEPT 155**

Francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus — **CONCEPT 1 — AFFICHER LE CONCEPT 155**

- Quelle est votre impression générale de ce concept?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Quel est le message principal de ce concept?
  - Que pensez-vous du message que la publicité tente de communiquer?
- Si cette publicité était diffusée en ligne, croyez-vous que vous la remarqueriez? Attirerait-elle votre attention?
  - Est-elle mémorable? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?

Je vais vous montrer une image provenant de chacun des concepts côte à côte en guise de rappel et vous demander de répondre à un sondage.

**AFFICHER LA DIAPO D'ENSEMBLE PRÉSENTANT LES DEUX CONCEPTS À L'ÉCRAN ET LA LAISSER À L'ÉCRAN POUR LES QUELQUES DERNIÈRES QUESTIONS.**

**SONDAGE** Veuillez sélectionner le concept qui, selon vous, démontre avec le plus d'efficacité que le gouvernement du Canada prend des mesures pour rendre le Canada plus sécuritaire.

- LE MODÉRATEUR PASSE RAPIDEMENT EN REVUE LES RÉPONSES SÉLECTIONNÉES : Pourquoi avez-vous sélectionné ce concept?
- Avez-vous des idées dont vous souhaiteriez nous faire part pour rendre cette publicité plus efficace?

**MAISONS CANADA (20 à 25 minutes) — Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Winnipeg, résidents de la Nouvelle-Écosse, résidents d'Iqaluit**

Changement de sujet...

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé la création d'une nouvelle agence fédérale appelée Maisons Canada. Son objectif est de construire de nombreux logements abordables en utilisant judicieusement les terrains publics, en offrant des mesures incitatives financières souples, et de soutenir des méthodes de construction innovatrices.

- Que pensez-vous dans un premier temps de cette nouvelle agence fédérale?

Pour atteindre son objectif, Maisons Canada prévoit de prioriser des méthodes de construction modernes comme des habitations modulaires et préfabriquées.

- Comparativement à des habitations construites selon des normes traditionnelles, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit concernant la qualité des habitations préfabriquées ou l'efficacité des méthodes de construction hors site?
- Dans vos propres mots, comment pensez-vous que les habitations préfabriquées sont construites — du début à la fin?
- Que penseriez-vous de vivre dans une habitation préfabriquée, et pourquoi?

**AFFICHER À L'ÉCRAN :**

Les habitations préfabriquées sont des constructions dont différentes parties (telles que les murs ou cloisons) sont fabriquées en usine, puis assemblées sur place.

Le procédé pour les habitations modulaires va encore plus loin, puisque des sections plus grandes de l'habitation sont construites hors site et transportées pour être assemblées sur le lieu de construction.

Ces deux méthodes de construction en usine respectent les mêmes codes et normes que pour les habitations construites de manière traditionnelle.

Prioriser à la construction modulaire et préfabriquée permet de livrer des habitations plus rapidement et avec plus d'efficacité, et contribue ainsi à augmenter l'offre de logements plus rapidement que les méthodes de construction traditionnelles.

- Maintenant que je vous ai fourni ces informations supplémentaires, pensez-vous mieux comprendre en quoi consistent les maisons préfabriquées?
- Croyez-vous que le logement en général deviendra plus abordable pour les Canadiens si on privilégie la construction modulaire et préfabriquée? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Maintenant que vous avez pris connaissance de cette information, votre opinion change-t-elle concernant la vie dans une habitation préfabriquée? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

**TRAIN À GRANDE VITESSE (20 à 25 minutes)** — Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, femmes résidant dans la région du Grand Toronto

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada concernant un train à grande vitesse?
  - SI OUI : Qu'avez-vous vu, lu ou entendu à ce sujet? Où l'avez-vous vu, lu ou entendu?

Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans Le gouvernement du Canada a récemment annoncé une série de grands projets d'infrastructure pour aider à bâtir le Canada. Le train à grande vitesse Alto, qui doit relier Toronto à Québec et qui pourra atteindre une vitesse maximale de 300 km/h, fait partie de ces grands projets.

Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, femmes résidant dans la région du Grand Toronto — Le gouvernement du Canada a récemment annoncé une série de grands projets d'infrastructure pour aider à bâtir le Canada. Le train à grande vitesse Alto, qui doit relier Toronto à Québec et qui pourra atteindre une vitesse maximale de 300 km/h, fait partie de ces grands projets.

- Avez-vous déjà entendu ça quelque part?
- Que pensez-vous de l'idée de mettre en place un service ferroviaire à grande vitesse entre Toronto et Québec?
- Un train à grande vitesse reliant Toronto à Québec aurait-il des retombées économiques positives pour le Canada?
  - Et pour votre propre collectivité?
    - Avez-vous des inquiétudes concernant le fait d'avoir un train à grande vitesse à [résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents des Laurentides et de la rive nord Montréal], [femmes résidant dans la région du Grand Toronto - Toronto]?

**Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans** — Aucun tracé n’a encore été choisi, mais le tracé proposé devrait inclure des voies surélevées et des tunnels afin que les trains puissent traverser des villes entières sans avoir à interagir avec d’autres trains ou véhicules routiers. La construction d’un tunnel passant sous la rivière des Prairies et le Mont-Royal pour rejoindre le centre-ville de Montréal pourrait être une des options de tunnel envisagées.

- **Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
  - Avez-vous des préoccupations à ce sujet?

**Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans** — Le tracé suivra autant que possible les corridors de transport et de services publics existants. Cependant, Alto devra très probablement acheter des terrains à certains propriétaires fonciers le long de certaines portions du tracé. Dans ce cas, Alto s’est engagé à payer la juste valeur marchande des terrains qu’il achète et à indemniser les propriétaires fonciers pour d’autres pertes et frais potentiels.

- **Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
  - Avez-vous des préoccupations à ce sujet?

**Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — À ce stade, le tracé définitif n’a pas encore été choisi. Cependant, Alto devra très probablement acheter des terrains à certains propriétaires fonciers le long de certaines portions du tracé. Dans ce cas, Alto s’est engagé à payer la juste valeur marchande des terrains qu’il achète et à indemniser les propriétaires fonciers pour d’autres pertes et frais potentiels.

- **Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
- **Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — Avez-vous entendu parler de quoi que ce soit au sujet de potentielles expropriations liées à ce projet?
  - Avez-vous des préoccupations à ce sujet?

Certains producteurs et agriculteurs ont exprimé des inquiétudes concernant un tracé passant par Mirabel, craignant que la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse ne traverse des terres agricoles.

- Avez-vous des préoccupations concernant un tracé passant par Mirabel?

**Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal** — Aucun tracé n’a encore été choisi, mais le tracé proposé devrait inclure des voies surélevées et des tunnels afin que les trains puissent traverser des villes entières sans avoir à interagir avec d’autres trains ou véhicules routiers. La construction d’un

tunnel passant sous la rivière des Prairies et le Mont-Royal pour rejoindre le centre-ville de Montréal pourrait être une des options de tunnel envisagées.

**Femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — Bien qu'aucun tracé n'ait encore été retenu, le tracé proposé devrait comporter des voies surélevées et des tunnels afin que les trains puissent traverser des villes entières sans entrer en contact avec d'autres véhicules routiers ou d'autres trains.

- **Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
  - Avez-vous des préoccupations à ce sujet?

**STRATÉGIE AUTOMOBILE — VÉHICULES ÉLECTRIQUES (25 minutes)** — **Résidents de Kitchener-Waterloo**

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la nouvelle stratégie automobile du gouvernement du Canada concernant notamment les véhicules électriques?
  - SI OUI : Qu'avez-vous entendu à ce sujet?
  - SI CE N'EST PAS MENTIONNÉ, POSER LA QUESTION SUIVANTE : Est-ce que l'un d'entre vous a entendu parler du Programme d'abordabilité des véhicules électriques?

Je vais vous montrer de l'information au sujet du Programme d'abordabilité des véhicules électriques...

**AFFICHER À L'ÉCRAN**

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé la mise en place du Programme d'abordabilité des véhicules électriques (PAVE), qui offrira des incitatifs pour l'achat ou la location de modèles de véhicules admissibles dont la valeur finale de transaction est inférieure ou égale à 50 000 dollars. Seuls les VE fabriqués au Canada ou dans les pays avec lesquels le Canada a conclu un accord de libre-échange sont admissibles au programme. De plus, la limite de 50 000 \$ ne s'appliquera pas aux véhicules électriques (VE) fabriqués au Canada.

La valeur des incitatifs est de :

- Jusqu'à 5 000 \$ pour les véhicules électriques à batterie et à pile à combustible.
- Jusqu'à 2 500 \$ pour les véhicules hybrides rechargeables.
- Quelles sont vos réflexions au sujet de ce programme?
  - Ces mesures incitatives augmentent-elles la probabilité que l'un de vous achète un VE?

Je vais maintenant vous vous montrer d'autres informations au sujet de la stratégie automobile du Canada...

**AFFICHER À L'ÉCRAN**

Auparavant, le gouvernement canadien exigeait que toutes les voitures neuves vendues soient électriques d'ici une décennie. Le gouvernement a supprimé cette obligation et a annoncé qu'il mettrait plutôt en place des normes plus strictes en matière de gaz à effet de serre pour les modèles de véhicules des années 2027 à 2032. Cette approche permettra aux constructeurs d'utiliser un plus grand éventail de technologies pour se conformer aux normes et répondre aux préférences des consommateurs à court terme, tout en favorisant l'adoption des véhicules électriques à long terme.

L'objectif est le suivant : que d'ici 2035, 75 % des véhicules vendus soient des VE et que 90 % d'entre eux le soient d'ici 2040. Moins ambitieux que le précédent, cet objectif vient modifier l'approche globale : il vise à orienter l'industrie dans une direction précise, sans pour autant interdire la vente de voitures non électriques.

- Que pensez-vous de cette approche?
- Cette approche vous donne-t-elle l'impression que le gouvernement fait marche arrière en ce qui concerne sa réglementation et sa stratégie environnementale, ou s'agit-il simplement, selon vous, d'un moyen différent d'atteindre les objectifs du Canada?

La stratégie automobile comporte d'autres éléments, mais, en se basant uniquement sur ce dont on vient de discuter jusqu'à présent, c'est-à-dire la mise en place de mesures incitatives pour l'achat de véhicules électriques et l'introduction de normes d'émission plus strictes :

- Ce programme incitera-t-il, à votre avis, un plus grand nombre de Canadiens à acheter des véhicules électriques? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Selon vous, ce programme aidera-t-il l'industrie automobile canadienne? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

**CONDITIONS D'ÂGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (25 minutes) — Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo**

On passe encore à un autre sujet.

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de pays interdisant aux mineurs d'utiliser les réseaux sociaux?
  - SI OUI : Qu'avez-vous entendu à ce sujet?

**AFFICHER À L'ÉCRAN :**

Une nouvelle loi entrée en vigueur en Australie en décembre 2025 impose un âge minimum obligatoire de 16 ans pour pouvoir créer un compte sur certaines plateformes de réseaux sociaux ; les parents ne peuvent pas autoriser leurs enfants de moins de 16 ans à utiliser ces plateformes.

Les plateformes actuellement visées par cette interdiction sont YouTube, X (Twitter), Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat, Reddit, Twitch, Threads et Kick. Les entreprises technologiques à qui appartiennent ces plateformes pourraient devoir payer des amendes pouvant atteindre 50 millions de dollars si elles ne prennent pas des mesures raisonnables pour empêcher les moins de 16 ans d'avoir un compte.

Plus récemment, la France a rédigé un projet de loi visant à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux enfants de moins de 15 ans, et certains autres pays européens ont également annoncé leur intention de fixer des limites d'âge à l'échelle nationale.

- Quelles sont vos réactions à ces mesures?
- Le gouvernement fédéral devrait-il prendre des mesures semblables? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
  - SI OUI : Selon vous, quel devrait être l'âge minimum requis au Canada pour créer un compte sur les réseaux sociaux?
- Voyez-vous des avantages à fixer un âge minimum obligatoire pour créer un compte sur les réseaux sociaux?
- Avez-vous des préoccupations à ce sujet?

Les entreprises propriétaires de réseaux sociaux ont fait savoir au gouvernement australien qu'elles auront recours à des outils de détermination de l'âge, à des estimations basées sur des égoportraits (selfies) et à des vérifications d'identité facultatives pour déterminer l'âge d'un utilisateur.

À titre d'exemple, Meta (propriétaire de Facebook, Instagram et Threads) a déclaré que les utilisateurs pourraient utiliser une pièce d'identité officielle ou fournir un autoportrait vidéo pour prouver leur âge, tandis que Snapchat a indiqué que les utilisateurs pourraient utiliser leur compte bancaire, une pièce d'identité avec photo ou un autoportrait pour confirmer leur âge.

- Que pensez-vous de ces méthodes pour déterminer l'âge d'un utilisateur?
- Si le Canada venait à instaurer un âge minimum pour créer un compte sur les réseaux sociaux, quelles seraient, selon vous, des mesures raisonnables que pourraient prendre les entreprises pour vérifier l'âge d'un utilisateur?

- Selon vous, le Canada devrait-il imposer une méthode de vérification de l'âge aux entreprises, ou leur laisser le choix du mécanisme à utiliser?

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) (30 minutes) — Résidents de la Nouvelle-Écosse, femmes résidant dans la région du Grand Toronto**

Passons maintenant à un autre sujet...

- Quel est votre degré d'intérêt pour les progrès en matière d'intelligence artificielle (IA)?
- Que pouvez me dire au sujet de l'IA? Qu'est-ce que l'IA?
  - À quoi sert-elle de nos jours?
  - Vous servez-vous de l'IA pour votre travail ou dans votre vie personnelle?
- Y a-t-il des avantages à se servir de l'intelligence artificielle?
  - Quels sont les avantages liés à l'utilisation de l'IA?
    - Et pour la société?
    - Et dans le cadre de votre travail ou de votre vie personnelle?
- Les outils d'IA pourraient-ils, à votre avis, améliorer votre propre qualité de vie à l'avenir?
- Qu'est-ce qui vous ferait avoir plus confiance en l'IA?
- Y a-t-il des inconvénients à utiliser l'IA, que ce soit pour la société, dans votre travail ou dans votre vie personnelle?
- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet des mesures que prend le gouvernement du Canada pour réagir, le cas échéant, aux nouvelles avancées en matière d'IA?

**AFFICHER À L'ÉCRAN**

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé un investissement destiné à 40 projets visant à aider les entreprises et les organisations à adopter l'intelligence artificielle dans l'ensemble du Canada atlantique. Plus précisément, le gouvernement investit 8,5 millions de dollars pour aider :

- Les petites entreprises à toucher davantage de clients grâce à des outils de vente basés sur l'IA ;
- Les industries rurales à améliorer leur productivité grâce à l'automatisation intelligente ;

- Les entreprises à développer leurs systèmes d'IA en matière d'exportation et de certification ;
  - Les travailleurs à acquérir des compétences numériques grâce à la formation et à des mesures de soutien.
- Quelles sont vos réflexions au sujet de cette initiative?
  - Pensez-vous qu'investir dans l'IA au sein de votre collectivité peut aider les entreprises à prospérer?
    - Cela contribuera-t-il à créer des emplois?

**PROGRAMME DE SERVICE CIVIQUE (20 minutes)** — Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans, résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo, résidents de la Nouvelle-Écosse

Changement de sujet...

- Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit en entendant le terme « programme de service civique »?  
(NOTE : le modérateur répétera le nom du programme pour s'assurer que tout le monde a bien compris.)

De manière générale, un programme de service civique désigne un programme organisé, rémunéré ou bénévole, destiné aux jeunes adultes et visant à leur fournir une formation professionnelle, une éducation, ainsi qu'une expérience dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion de terres ou de projets de service communautaire. Résidents du centre est de Montréal âgés de 35 à 54 ans, résidents de Kitchener-Waterloo, résidents de la Nouvelle-Écosse — Ces programmes visent à favoriser l'engagement civique, à accroître l'employabilité et à soutenir le développement personnel.

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet d'un programme de service civique au Canada?
  - Et ailleurs dans le monde?

En Norvège, le Corps européen de solidarité est un programme qui offre aux jeunes âgés de 18 à 30 ans la possibilité de participer à des projets bénévoles axés sur la communauté, la culture, la nature et l'inclusion sociale.

Le gouvernement du Canada étudie la possibilité de créer son propre programme de service civique au Canada. Il s'agirait d'un programme jeunesse permettant aux jeunes de participer à des projets d'intérêt national et de bénéficier d'une formation gratuite en tant que bénévoles.

- Que penseriez-vous de l'idée de créer un programme de service civique destiné aux jeunes Canadiens?
- Quels seraient quelques-uns des avantages liés à la création d'un programme de service civique au Canada? (DEMANDER : le renforcement de l'unité nationale, le développement de la main-d'œuvre, une augmentation de la participation civique, un soutien offert aux jeunes en matière de santé mentale et pour donner un sens à leur vie, etc.?)
- **Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans —** Dans quels domaines, le cas échéant, un programme de service civique bénéficierait-il le plus au Canada? Que ce soit par exemple, pour de grands projets d'infrastructure, des projets environnementaux, des interventions d'urgence en cas de catastrophe naturelle, la planification des mesures d'urgence, etc.
- **Résidents de la région métropolitaine de Vancouver âgés de 35 à 54 ans —** Quels devraient être les principaux **objectifs** d'un programme de service civique au Canada? À quoi devrait tendre un tel projet?
- Quels seraient certains des désavantages de créer un programme de service civique au Canada? (DEMANDER : les coûts, une inefficacité bureaucratique?)

**DÉFIS DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE (25 minutes) —**  
**Francophones de la région du Grand Sudbury âgés de 35 ans et plus**

Parlons de la situation du français au sein de vos collectivités dans la région du Grand Sudbury...

- Que pensez-vous de la situation du français au sein de votre collectivité?
  - Le français est-il menacé à votre avis?

Je vais vous montrer une liste d'éléments se rapportant à la vie en tant que francophone dans votre région. Je vais d'abord vous afficher cette liste à l'écran que nous allons lire ensemble. Je vous demanderai ensuite de répondre à des questions de sondage. **AFFICHER LA LISTE DE CHOIX DE RÉPONSE AU SONDAGE (EXCLUANT « AUCUNE DE CES RÉPONSES »).**

- **SONDAGE** J'aimerais que vous choisissiez un maximum de trois éléments qui constituent, à votre avis, une difficulté majeure. Si vous estimez qu'aucun de ces éléments ne constitue une difficulté, veuillez sélectionner « Aucune de ces réponses ».
  - L'accès à des services de garde d'enfants en français

- L'accès à de l'information du gouvernement du Canada en français
  - L'accès à des contenus médiatiques (radio, télévision, Internet, journaux, etc.) en français
  - Attirer des francophones d'autres régions pour s'installer dans votre collectivité
  - Veiller à préserver la vitalité de la communauté francophone dans les années à venir
  - Se sentir membre à part entière de la communauté francophone dans votre région
  - Retenir les jeunes francophones dans la région
  - Vivre en français dans votre région (en participant à des sports ou des activités, en faisant du magasinage)
  - Parler en français à un représentant du gouvernement du Canada
  - Transmettre la langue et la culture françaises à la prochaine génération
  - Accéder aux services d'entreprises en français
  - Aucune de ces réponses
- LE MODÉRATEUR PASSE EN REVUE LES CHOIX : Pourquoi **[insérer la sélection]** constitue une difficulté majeure?
  - Y a-t-il des difficultés qui manquent à cette liste?
  - Le gouvernement du Canada peut-il faire quelque chose pour soutenir la communauté francophone, ainsi que pour promouvoir et protéger la langue française?

**PROJET DE TERMINAL À CONTENEURS DE CONTRECŒUR (15 minutes) — Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal**

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada et du projet de terminal à conteneurs de Contrecœur?
  - SI OUI : Qu'avez-vous vu, lu ou entendu à ce sujet? Où l'avez-vous vu, lu ou entendu?

**AFFICHER À L'ÉCRAN**

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé une série de grands projets d'infrastructure pour aider à bâtir le Canada. Au nombre de ces grands projets, citons le projet de terminal à conteneurs de Contrecœur, à 40 kilomètres en aval de Montréal (Québec).

Le projet d'aménagement proposé à Contrecœur permettrait d'agrandir l'infrastructure portuaire actuelle en y ajoutant des terminaux portuaires et des quais supplémentaires, ainsi que d'autres infrastructures qui augmenteraient la capacité de manutention du port de Montréal d'environ 60 % le long du fleuve Saint-Laurent.

Ce projet devrait créer 8 000 emplois pendant la phase de construction et plus de 1 200 emplois une fois en service. Une fois opérationnel, ce terminal générerait également 140 millions de dollars par an en retombées économiques pour le pays.

#### EN CAS DE MÉCONNAISSANCE PRÉALABLE

- Maintenant que je vous ai fourni certains détails, vous souvenez-vous d'avoir entendu quoi que ce soit à ce sujet?
- Que pensez-vous du projet de terminal à conteneurs de Contrecœur proposé?
- Avez-vous des inquiétudes quelconques au sujet du projet de terminal à conteneurs de Contrecœur? (Demander : répercussions communautaires et locales, impacts environnementaux, préoccupations d'ordre économique)

#### **SOUTIEN EN RÉPONSE AUX TARIFS DOUANIERS (20-30 minutes) — Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans**

Les États-Unis ont imposé des tarifs douaniers sur divers produits canadiens exportés aux États-Unis, notamment sur l'acier et l'aluminium, les pièces de véhicules automobiles, les produits énergétiques canadiens, la potasse, le bois-d'œuvre et les meubles. Les produits répondant aux exigences de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) sont exemptés.

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu au sujet des mesures que prend le gouvernement du Canada en réponse aux tarifs douaniers américains?
  - SI CE N'EST PAS MENTIONNÉ : Avez-vous entendu parler de mesures de soutien destinées aux travailleurs et aux employeurs du Canada?
    - Qu'avez-vous vu, lu ou entendu à ce sujet?

#### **AFFICHER À L'ÉCRAN**

Le gouvernement du Canada investit 570 millions de dollars sur trois ans dans le cadre de la « Réponse tarifaire pour la main-d'œuvre » un programme visant à soutenir les travailleurs des secteurs de l'acier et du bois d'œuvre, ainsi que ceux affectés par les tarifs douaniers et les fluctuations du marché mondial. Parmi ces initiatives, mentionnons :

- Des mesures temporaires supplémentaires relatives à l'assurance-emploi (AE)
- Un soutien pour améliorer les compétences et la formation
- Des fonds destinés à soutenir le travail partagé (le travail partagé est un système permettant aux employés de conserver leur emploi tout en réduisant leurs heures de travail, de manière à répartir la charge de travail entre les employés)
- Diverses aides financières pour des secteurs d'activité précis

- Aider les secteurs touchés à importer des marchandises au Canada, à composer avec les droits de douane américains et à conquérir de nouveaux marchés
- Quelles sont vos réflexions concernant les mesures que prend le gouvernement du Canada pour venir en aide aux travailleurs et employeurs touchés par des tarifs douaniers?

#### **AFFICHER À L'ÉCRAN**

**Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique** — Le gouvernement du Canada a récemment annoncé qu'il allait consacrer 70,4 millions de dollars sur trois ans pour aider les travailleurs de la Colombie-Britannique à acquérir de nouvelles compétences dans des secteurs comme le bois d'œuvre et l'acier. Il entend par ailleurs apporter un soutien ciblé aux industries de la Colombie-Britannique, notamment par le biais d'un investissement de 5,5 millions de dollars dans l'entreprise Kalesnikoff (Castlegar) afin de renforcer ses capacités de production.

- **Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
- **Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique** — Estimez-vous que le gouvernement fédéral en fait assez pour venir en aide aux travailleurs et aux employeurs touchés par les tarifs douaniers? **Résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans** — Le gouvernement en fait-il assez, à votre avis, pour venir en aide aux travailleurs et aux employés touchés par des tarifs douaniers?
  - SI NON : Quelles autres mesures devrait-il prendre?
- Comment qualifieriez-vous en gros le soutien que le gouvernement du Canada apporte aux travailleurs et aux employeurs en réponse aux tarifs douaniers? Est-il sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie? Pourquoi?

#### **PLAN D'ACTION POUR LA MAIN-D'ŒUVRE (20 minutes)** — **Résidents du Secteur de l'intérieur de la Colombie-Britannique, résidents des Laurentides et de la rive nord de Montréal**

Le gouvernement du Canada met en œuvre le nouveau Plan d'action pour la main-d'œuvre. Ce plan comprend un ensemble de programmes visant à aider les jeunes, les personnes en recherche d'emploi, les travailleurs et les entreprises à acquérir les compétences et à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements, réussir et contribuer à l'économie canadienne en évolution.

L'ensemble de ces initiatives vise notamment à atteindre les objectifs suivants :

#### **AFFICHER À L'ÉCRAN**

- Aider les gens à se former et à obtenir une accréditation dans les métiers spécialisés.

- Offrir des occasions d’acquérir de nouvelles compétences en cours de carrière grâce à la formation et à la réorientation professionnelle.
- Éliminer les obstacles afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de trouver un emploi de qualité et de participer pleinement au marché du travail.
- Aider les jeunes à trouver un emploi en améliorant les programmes déjà en place et en créant de nouvelles possibilités.
- Faciliter la reconnaissance des titres de compétences des nouveaux arrivants et leur mobilité vers les régions du Canada en manque de main-d’œuvre.
- Renforcer la collaboration entre le gouvernement, l’industrie et les partenaires syndicaux afin de traiter les enjeux liés à la main-d’œuvre.

**SONDAGE :** Je vous présente quelques slogans potentiels pour ce nouveau programme. Veuillez choisir celui qui vous plaît le plus.

- Construire le Canada : Plan d’action pour la main-d’œuvre
  - Canada fort : Plan d’action pour la main-d’œuvre
  - Canada au travail : Plan d’action pour la main-d’œuvre
  - Le Canada bâti : Plan d’action pour la main-d’œuvre
  - Prêt à travailler : Plan d’action pour la main-d’œuvre du Canada
- LE MODÉRATEUR EXAMINE CHAQUE OPTION AVEC LES PARTICIPANTS : Pourquoi avez-vous choisi cette option?
  - Y a-t-il des slogans que vous modifieriez pour les améliorer?
    - SI OUI : Lequel ou lesquels, et quelles modifications proposeriez-vous?
  - Selon vous, y a-t-il des slogans qui devraient être totalement écartés ou que vous jugez inappropriés pour ce nouvel ensemble de programmes?
    - SI OUI : Lequel ou lesquels et pour quelle raison?

**TRANSFORMATION DE L’ARCTIQUE (30 à 50 minutes)** — Résidents du Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique, résidents d’Iqaluit, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada et de la défense?
  - Qu’avez-vous vu, lu ou entendu à ce sujet?

Résidents d’Iqaluit **AFFICHER À L’ÉCRAN**

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investissait dans le développement du Nord par le biais d'initiatives visant notamment à :

- Soutenir des projets énergétiques, construire et rénover des logements, et développer les infrastructures locales au Nunavut
- Investir dans le programme Nutrition Nord Canada afin de rendre les aliments nutritifs et les produits de première nécessité plus abordables dans les collectivités nordiques
- Renouveler l'initiative « Les enfants inuits d'abord » afin d'améliorer l'accès à des soutiens en matière santé, d'aide social et d'éducation
- Construire 750 logements sociaux, abordables et adaptés aux besoins des résidents dans l'ensemble du Nunavut

- **Résidents d'Iqaluit** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?

**Résidents d'Iqaluit** — J'aimerais maintenant que nous nous concentrions sur la dernière initiative que je vous ai présentée (Construire 750 logements) et vous fournir d'autres détails à son sujet.

**Résidents d'Iqaluit** **AFFICHER À L'ÉCRAN**

La construction de 750 logements sociaux, abordables et adaptés aux besoins des résidents partout au Nunavut, y compris des logements construits hors site, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat Maisons Canada avec le gouvernement du Nunavut et de l'entreprise Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI).

Les premières habitations prévues dans le cadre de cet accord sont en cours d'achèvement à Baker Lake. Baker Lake s'est récemment vu livrer 10 habitations modulaires, expédiées par voie maritime, qui sont actuellement en cours d'assemblage.

Par ailleurs, un immeuble résidentiel de 46 logements en cours de construction à **Iqaluit** devrait être achevé ce printemps.

- **Résidents d'Iqaluit** — Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
- **Résidents d'Iqaluit** — Ce projet contribuera-t-il, selon vous, à répondre à certains besoins urgents en matière de logement à Iqaluit?
- **Résidents d'Iqaluit** — Y a-t-il autre chose que le gouvernement du Canada pourrait faire pour améliorer la situation du logement au Nunavut?

**Résidents d'Iqaluit** — J'aimerais maintenant focaliser la discussion sur d'autres projets d'investissement dans le Nord canadien.

### **AFFICHER À L'ÉCRAN**

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé un plan d'investissement de 40 milliards de dollars visant à protéger, développer et transformer les régions du Nord et de l'Arctique du Canada. Parmi ces initiatives, on peut citer :

- Un investissement de 32 milliards de dollars dans des projets visant notamment à moderniser des installations militaires canadiennes à Yellowknife, Inuvik, Iqaluit et Goose Bay.
  - La création de deux nouveaux carrefours de soutien opérationnel à Whitehorse et à Resolute et deux plus petits nœuds de soutien opérationnel à Cambridge Bay et à Rankin Inlet.
  - Un investissement dans les aéroports de l'Arctique.
  - L'élaboration d'une stratégie visant à construire des routes reliant les collectivités du Nord, notamment une autoroute reliant Yellowknife à Inuvik, raccorder le Nunavut au réseau routier national, ainsi qu'une route praticable en toutes saisons reliant la frontière du Nunavut à un port en eau profonde et à un aérodrome.
  - L'agrandissement de la centrale hydroélectrique Talston qui doublera la capacité hydroélectrique des Territoires du Nord-Ouest.
- Quelles sont vos réflexions à ce sujet?
  - Selon vous, quels avantages ces investissements dans les régions du Nord et de l'Arctique canadien pourraient-ils présenter, le cas échéant?
  - L'une ou l'autre de ces initiatives contribuera-t-elle à améliorer la sécurité des Canadiens?
    - Et à protéger et défendre la souveraineté du Canada?
  - Quelles sont vos préoccupations, le cas échéant, concernant ce type d'investissements dans les régions du Nord et de l'Arctique canadien?
  - Y a-t-il d'autres mesures que le gouvernement du Canada devrait prendre pour défendre, développer et transformer la région du Nord et de l'Arctique canadiens?

**MISE À L'ESSAI DE PUBLICITÉS SUR LE LOGEMENT (30 minutes)** — Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35, résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto

**Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35** — Au cours de notre discussion d'aujourd'hui, nous allons examiner différents concepts publicitaires...



**Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35** — Je vais maintenant vous montrer des concepts publicitaires que le gouvernement du Canada s'emploie actuellement à créer pour une campagne publicitaire sur le thème du logement.

**Résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — Pour la deuxième portion de notre discussion, nous allons examiner quelques concepts publicitaires que s'emploie actuellement à créer le gouvernement du Canada pour les besoins d'une campagne publicitaire portant sur le logement.

Le produit final consistera en une vidéo de 30 secondes produite par des professionnels et qui sera diffusée à la télévision et sur des plateformes numériques. Veuillez garder cela à l'esprit en visionnant le concept.

**CONCEPT 1 — MONTRER LE CONCEPT PUBLICITAIRE** **Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — **FED LANDS** **Résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans** « **PRÉFAB** » — **LE MODÉRATEUR LIRA LE TEXTE DU CONCEPT À DEUX REPRISES À VOIX HAUTE.**

- Quelle est votre impression générale de ce concept?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Quel est le message principal de ce concept?
  - Quelles sont vos réflexions concernant le message que la publicité tente de communiquer?
- Si vous voyiez cette publicité en ligne, attirerait-elle votre attention? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?

Je vais maintenant vous montrer un concept différent. Ce concept pourrait également être utilisé dans le cadre de la campagne publicitaire globale.

**CONCEPT 2 — MONTRER LE CONCEPT PUBLICITAIRE** **Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35, femmes résidant dans la région du Grand Toronto** — « **PRÉFAB** » **résidents de grands centres urbains des Prairies âgés de 35 à 54 ans** **FED LANDS** — **LE MODÉRATEUR LIRA LE TEXTE DU CONCEPT À DEUX REPRISES À VOIX HAUTE.**

- Quelle est votre impression générale de ce concept?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

- Quel est le message principal de ce concept?
  - Quelles sont vos réflexions concernant le message que la publicité tente de communiquer?
- Si vous voyiez cette publicité en ligne, attirerait-elle votre attention? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?

Maintenant, en pensant aux deux concepts que vous venez de voir...

- Avez-vous des idées dont vous souhaiteriez nous faire part pour rendre ces concepts plus efficaces?
- Cette campagne publicitaire vous porte-t-elle à croire que le gouvernement fédéral a un plan pour lutter contre la crise du logement au Canada? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

**MISE À L'ESSAI DE PUBLICITÉS SUR LES SOINS DENTAIRES (30 minutes) — Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35**

Je vais maintenant vous montrer des concepts publicitaires que le gouvernement du Canada s'emploie actuellement à créer pour une campagne publicitaire portant sur le Régime canadien de soins dentaires.

Je vais vous montrer deux concepts. Le produit final consistera en une vidéo de 15 secondes produite par des professionnels et qui sera diffusée sur différentes plateformes numériques (par exemple, réseaux sociaux, en ligne, services de diffusion en continu, etc.). Gardez cela à l'esprit en visionnant les concepts.

**CONCEPT 1 — MONTRER LE CONCEPT PUBLICITAIRE « MAIS RIEN NE ME FAIT MAL » DE 15 SECONDES**

- Quelle est votre impression générale de ce concept?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Quel est message principal?
  - Quelles sont vos réflexions concernant le message que la publicité tente de communiquer?

- Si vous voyiez cette publicité en ligne, attirerait-elle votre attention? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?
- Ce concept publicitaire vous donne-t-il envie de vous inscrire dès maintenant au Régime canadien de soins dentaires? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

Je vais maintenant vous montrer un autre concept. Ce concept pourrait également être utilisé dans le cadre de la campagne publicitaire globale.

#### **CONCEPT 2 — MONTRER LE CONCEPT PUBLICITAIRE « SIMPLE STEPS » DE 15 SECONDES**

- Quelle est votre impression générale de ce concept?
  - Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Quel est message principal?
  - Quelles sont vos réflexions concernant le message que la publicité tente de communiquer?
- Si vous voyiez cette publicité en ligne, attirerait-elle votre attention? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Présenter l'information dans le cadre d'une danse à la mode rend-elle celle-ci plus facile à comprendre et plus attrayante, ou cela détourne-t-il l'attention du message? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Y a-t-il un ou des éléments de la publicité qui prêtaient à confusion ou qui manquaient de clarté? Pourquoi?
- Ce concept publicitaire vous donne-t-il envie de vous inscrire dès maintenant au Régime canadien de soins dentaires? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

#### **ÉVALUATION DE NOMS DE PROGRAMMES DESTINÉS AUX JEUNES (30 minutes) — Résidents de l'Ontario âgés de 25 à 35**

Poursuivons...

J'aimerais maintenant connaître votre avis sur des noms potentiels à donner à des programmes destinés aux jeunes...

Le gouvernement du Canada a conçu une série de programmes destinés à aider les jeunes âgés de 15 à 30 ans à trouver de l'emploi. Certains programmes proposent des emplois d'été, d'autres aident à développer des compétences ou à obtenir une expérience professionnelle utile au lancement d'une carrière.

**AFFICHER À L'ÉCRAN/SONDAGE :** Je vais vous montrer quelques noms potentiels pour cette série de programmes. Veuillez choisir celui que vous trouvez le plus attrayant.

- Programme Jeunesse Bâtir le Canada
  - Programme Jeunesse prêt à l'emploi
  - Programme de préparation à l'emploi et d'expérience de travail
- LE MODÉRATEUR PASSE EN REVUE CHAQUE RÉPONSE CHOISIE : Pourquoi avez-vous fait ce choix?
- Y a-t-il des noms que vous modifieriez ou auxquels vous apporteriez des améliorations?
  - SI OUI : Lequel ou lesquels, et quelles modifications proposeriez-vous?
- Y a-t-il des noms qu'il faudrait totalement exclure, ou que vous jugez inappropriés pour cette nouvelle série de programmes?
  - SI OUI : Lequel ou lesquels écarteriez-vous de votre sélection, et pourquoi?

Passons au prochain programme...

Ce nouveau programme du gouvernement du Canada permettra aux jeunes de se familiariser dès leur plus jeune âge avec les emplois dans des métiers spécialisés. À titre d'exemple, des emplois rémunérés de premier échelon leur sont offerts dans le cadre de projets de construction, accompagnés d'un soutien, d'un mentorat et d'une orientation vers des parcours professionnels et des formations en apprentissage.

**AFFICHER À L'ÉCRAN/SONDAGE :** Je vais vous montrer quelques noms potentiels pour cette série de programmes. Veuillez choisir celui que vous trouvez le plus attrayant.

- Bâtir le Canada : Expérience de travail pour les jeunes dans les métiers spécialisés
- Bâtir le Canada : Jeunesse prête pour les métiers spécialisés
- Bâtir le Canada : Métiers spécialisés pour les jeunes
- Bâtir le Canada : Premier emploi dans les métiers spécialisés
- Expérience dans les métiers spécialisés pour les jeunes du Canada
- Bâtir le Canada : Engagement et service aux citoyens

- LE MODÉRATEUR PASSE EN REVUE CHAQUE RÉPONSE CHOISIE : Pourquoi avez-vous fait ce choix?
- Y a-t-il des noms que vous modifieriez ou auxquels vous apporteriez des améliorations?
  - SI OUI : Lequel ou lesquels, et quelles modifications proposeriez-vous?
- Y a-t-il des noms qu'il faudrait totalement exclure, ou que vous jugez inappropriés pour cette nouvelle série de programmes?
  - SI OUI : Lequel ou lesquels écarteriez-vous de votre sélection, et pourquoi?

Et maintenant, pour le programme suivant...

Ce nouveau programme du gouvernement du Canada s'adresse aux adolescents qui ne s'épanouissent pas à l'école et qui risquent de devenir de jeunes adultes ne poursuivant pas d'études postsecondaires et n'ayant pas d'emploi. Le programme leur propose un soutien scolaire après les cours, ainsi que des occasions de faire du bénévolat au sein de leur communauté et de créer des liens enrichissants.

**AFFICHER À L'ÉCRAN/SONDAGE :** Je vais vous montrer quelques noms potentiels pour cette série de programmes. Veuillez choisir celui que vous trouvez le plus attrayant.

- Bâtir le Canada : Sur la bonne voie
  - Bâtir le Canada : L'avenir des jeunes
  - Bâtir le Canada : La voie vers ton avenir
  - Bâtir le Canada : L'avenir droit devant
  - Jeunes bâtisseurs du Canada : Apprentissage en action
  - Engagement étudiant et soutien à l'apprentissage
  - Préparation à l'emploi : Communauté et apprentissage
- LE MODÉRATEUR PASSE EN REVUE CHAQUE RÉPONSE CHOISIE : Pourquoi avez-vous fait ce choix?
- Y a-t-il des noms que vous modifieriez ou auxquels vous apporteriez des améliorations?
  - SI OUI : Lequel ou lesquels, et quelles modifications proposeriez-vous?
- Y a-t-il des noms qu'il faudrait totalement exclure, ou que vous jugez inappropriés pour cette nouvelle série de programmes?
  - SI OUI : Lequel ou lesquels écarteriez-vous de votre sélection, et pourquoi?

**CONCLUSION (5 minutes) — Tous les lieux**

- Avant de conclure, y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez dire au gouvernement fédéral? Il peut s'agir de précisions sur les sujets abordés aujourd'hui ou d'un sujet que vous jugez important, mais dont nous n'avons pas discuté.

## Guide de modérateur anglais

### **INTRODUCTION (10 minutes)** – All Locations

- Metro Vancouver Aged 35-54, Centre-East of Montreal Aged 35-54, Winnipeg, Kitchener-Waterloo, Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+, Nova Scotia Moderator or technician should let participants know that they will need pen and paper in order to take some notes, jot down some thoughts around some material that we will show them later in the discussion.

Metro Vancouver Aged 35-54, Centre-East of Montreal Aged 35-54, Winnipeg, Kitchener-Waterloo, Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+, Nova Scotia ROUNDTABLE - WHEN ASKING TO INTRODUCE THEMSELVES ASK:

- What is the most important issue for you these days in Canada?
- Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides, Iqaluit, Ontario Aged 25-35, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women Moderator to explain focus groups (conducted by the Government of Canada, being recorded, confidentiality protected, no right or wrong answers, etc.).

Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides, Iqaluit, Ontario Aged 25-35, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women ROUNDTABLE:

- Let's start by going around the group. Please tell us your first name, where you live, and what you think is the most important issue for you these days in Canada.

### **GOVERNMENT OF CANADA IN THE NEWS (5 minutes)** – All Locations

- What have you seen, read, or heard about the Government of Canada in the last few days?
  - Where did you read, see, or hear this news?

**PRIORITIES AND PERFORMANCE (10-20 minutes)** – Metro Vancouver Aged 35-54, Centre-East of Montreal Aged 35-54, Winnipeg, Kitchener-Waterloo, Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+, Nova Scotia, Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides, Iqaluit, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women

- What does the Government of Canada do well?
- What does the Government of Canada need to improve on? Why do you feel this way?

**Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+, Nova Scotia** NOTE TO MODERATOR – If a few people mentioned the same top issue in the beginning (e.g., housing, affordability, crime, etc.) but haven't talked about the Government of Canada's performance on this issue, ask:

- **Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+, Nova Scotia** A few of you mentioned **[insert issue]** as the top issue for you at the beginning. Do you feel like the Government of Canada is on the right track or wrong track on this issue? *(Note to moderator: Ensure the top 2-3 issues mentioned by participants are discussed to gain a better understanding of how they feel about the Government of Canada's performance on these issues)*

**Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides, Iqaluit, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women** FOR THE TOP ISSUES MENTIONED IN THE INTRODUCTION:

- **Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides, Iqaluit, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women** A few of you mentioned **[insert issue]** as the top issue for you at the beginning. Do you feel like the Government of Canada is on the right track or wrong track on this issue? *\*Note to moderator: Ask about each issue separately; only discuss the top issues mentioned by participants (a max of 3 issues)*

**CRIME (20 minutes) – Metro Vancouver Aged 35-54, Winnipeg, Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+**

- There has been some coverage of a rise in crime in Canada over the past few months. Have any of you been following this issue?
  - IF YES: What have you heard?
- IF ALREADY CAME UP SPONTANEOUSLY IN INTRODUCTION: Some of you have mentioned being concerned about crime. Who here has been following this issue?
  - What have you heard?
- Should this issue be a priority for the Government of Canada? (RAISE HANDS)
- Do you feel that the Government of Canada is doing something about the issue of crime?
- What have you seen, read or heard about the Government of Canada's response on this issue?

#### **SHOW ON SCREEN**

Here are some measures that the Government has proposed over the past year or so to tackle the issue of crime:

- Reform the bail and sentencing system, to toughen bail laws for repeat and violent offenders
- Increase border security and anti-smuggling efforts
- Hire 1,000 new RCMP officers
- Modernize the criminal code to adapt to new threats, such as online risks
  
- Have any of you heard about any of these measures? (PROMPT: What else did you hear about them? What do you think about them?)
  
- Is the Government of Canada doing enough to address the issue of crime?
  - What more should the Government of Canada do to address this issue?

**SAFE COMMUNITIES ADVERTISING TESTING (40 minutes)** – Metro Vancouver Aged 35-54, Winnipeg, Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+

I'm going to show you some concepts that are currently being developed by the Government of Canada for an advertising campaign about the Government of Canada's approach on crime.

I'm going to show three concepts. The final product will be a 15-second video produced professionally that will be shown on web platforms. Please keep this in mind as you are viewing the concepts.

Metro Vancouver Aged 35-54 **CONCEPT 1a - SHOW 15S CONCEPT**

Winnipeg **CONCEPT 1 - SHOW 15S CONCEPT**

Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+ **CONCEPT 2 - SHOW 15S CONCEPT**

- What is your overall reaction to this concept?
    - What makes you say that?
  
- What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
  
- If you saw this ad online, would it capture your attention? Why/why not?
  
- Was anything confusing or unclear? How so?

Now I'm going to show you a different version of this concept.

Metro Vancouver Aged 35-54 **CONCEPT 1b – SHOW 15S CONCEPT**

- **Metro Vancouver Aged 35-54** What is your overall reaction to this concept?
    - What makes you say that?
- **Metro Vancouver Aged 35-54** What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
- **Metro Vancouver Aged 35-54** If you saw this ad online, do you think you would notice it? Would it capture your attention?
  - Is it memorable? Why or why not?
- **Metro Vancouver Aged 35-54** Was anything confusing or unclear? How so?

Now I'm going to show you another concept

**Metro Vancouver Aged 35-54, Winnipeg** **CONCEPT 2 – SHOW 15S CONCEPT**  
**Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+** **CONCEPT 1 – SHOW 15S CONCEPT**

- What is your overall reaction to this concept?
    - What makes you say that?
- What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
- If you saw this ad online, do you think you would notice it? Would it capture your attention?
  - Is it memorable? Why or why not?
- Was anything confusing or unclear? How so?

Now I'm going to show you an image from each concept side-by-side just as a reminder and ask you to complete a poll exercise.

**SHOW ON SCREEN THE OVERVIEW SLIDE WITH ALL CONCEPTS AND KEEP ON SCREEN FOR FINAL FEW QUESTIONS.**

**POLL:** Please select which concept you feel is more effective at showing that the Government of Canada is taking action to make Canada safer.

- MODERATOR TO MOVE QUICKLY THROUGH SELECTIONS: Why did you make this selection?
- Do you have any thoughts about what could make these ads more effective?

**BUILD CANADA HOMES (20-25 minutes) – Centre-East of Montreal Aged 35-54, Winnipeg, Nova Scotia, Iqaluit**

Shifting topics ...

The Government of Canada recently announced a new federal agency called Build Canada Homes. Its goal is to build lots of affordable housing by making good use of public lands, offering flexible financial incentives, and supporting innovative methods of construction.

- What are your initial thoughts about this new federal agency?

To achieve its purpose, Build Canada Homes plans to prioritize modern methods of construction, such as modular and factory-built housing.

- Compared to traditionally built homes, what comes to mind about the quality of factory-built homes or off-site methods of construction?
- In your own words, how do you think factory-built homes are constructed—from start to finish?
- How would you feel about living in a factory-built home, and why?

**SHOW ON SCREEN**

Prefabricated homes are where separate parts of the home (such as walls or room sections) are built in a factory and then assembled on-site.

Modular homes take this approach a step further, with larger sections of the home constructed off-site and transported for final assembly at the building location.

Both of these factory-built methods are built to the same codes and standards as conventional home-building.

Prioritizing modular and factory-built construction means that homes can be delivered more quickly and efficiently, and thus can help increase housing supply faster than traditional methods of construction.

- Now that I've provided some additional information, do you feel as though you understand what factory-built homes are?
- Do you think that prioritizing modular and factory-built construction will make homes more affordable for Canadians? What makes you say that?

- Does this information change how you feel about living in a factory-built home? What makes you say that?

**HIGH SPEED RAIL (20-25 minutes) – Centre-East of Montreal Aged 35-54, North Shore of Montreal and Laurentides, Greater Toronto Area Women**

- Have you seen, read or heard of any news related to the Government of Canada and high-speed rail?
  - IF YES: What have you heard? Where did you hear it?

**Centre-East of Montreal Aged 35-54** Recently, the Government of Canada announced a series of major infrastructure projects to help build Canada. One of these major projects is the Alto High-Speed Rail, which is meant to connect Toronto to Quebec City, reaching speeds of up to 300km/h.

**North Shore of Montreal and Laurentides, Greater Toronto Area Women** As part of the Government of Canada's series of major infrastructure projects to help build Canada, another one of these major projects is the Alto High-Speed Rail, which is meant to connect Toronto to Quebec City, reaching speeds of up to 300km/h.

- Does this sound familiar to you?
- What do you think about developing a high-speed rail from Toronto to Quebec City?
- Would a high-speed rail from Toronto to Quebec City have any economic benefits for Canada?
  - What about for your specific community?
    - Do you have any concerns about having a high-speed rail in **Centre-East of Montreal Aged 35-54, North Shore of Montreal and Laurentides Montreal][Greater Toronto Area Women Toronto]**?

**Centre-East of Montreal Aged 35-54** At this point, no current route has been selected, but the proposed route is expected to include elevated tracks and tunnels so that trains can cross entire cities without interacting with other road vehicles or trains. One of the tunnel options could be a tunnel under the Rivière des Prairies and Mount Royal to access downtown Montreal.

- **Centre-East of Montreal Aged 35-54** What are your thoughts about this?
  - Do you have any concerns?

**Centre-East of Montreal Aged 35-54** Wherever possible the route will follow existing transport and utility corridors. However, Alto will also most likely need to buy land from some property owners along some parts of the route. In these instances, Alto has committed to providing fair market value for the land it buys and will compensate property owners for other potential losses and fees.

- **Centre-East of Montreal Aged 35-54** What are your thoughts about this?
  - Do you have any concerns?

**North Shore of Montreal and Laurentides, Greater Toronto Area Women** At this point, the final route has not been selected. Wherever possible the route will follow existing transport and utility corridors. However, Alto will also most likely need to buy land from some property owners along some parts of the route. In these instances, Alto has committed to providing fair market value for the land it buys and will compensate property owners for other potential losses and fees.

- **North Shore of Montreal and Laurentides, Greater Toronto Area Women** What are your thoughts about this?
- **North Shore of Montreal and Laurentides, Greater Toronto Area Women** Have you heard anything about possible expropriations linked to this project?
  - Do you have any concerns?

Some producers and farmers have expressed concerns regarding a route passing through Mirabel, citing worries that the new high-speed rail will cut through agricultural lands.

- Do you have any concerns about a route passing through Mirabel?

**North Shore of Montreal and Laurentides** At this point, no current route has been selected, but the proposed route is expected to include elevated tracks and tunnels so that trains can cross entire cities without interacting with other road vehicles or trains. One of the tunnel options could be a tunnel under the Rivière des Prairies and Mount Royal to access downtown Montreal.

**Greater Toronto Area Women** While no current route has been selected, the proposed route is expected to include elevated tracks and tunnels so that trains can cross entire cities without interacting with other road vehicles or trains.

- **North Shore of Montreal and Laurentides, Greater Toronto Area Women** What are your thoughts about this?
  - Do you have any concerns?

#### **AUTOMOTIVE STRATEGY - ELECTRIC VEHICLES (25 minutes) – **Kitchener-Waterloo****

- Have you seen, read or heard of any news related to the Government of Canada's new automotive strategy, notably about electric vehicles?
  - IF YES: What have you heard?
  - IF NOT MENTIONED: Has anyone heard anything about the Electric Vehicle Affordability Program?

I'm going to show you some information about the Electric Vehicle Affordability Program...

#### SHOW ON SCREEN

Recently, the Government of Canada announced it is introducing the Electric Vehicle Affordability Program (EVAP), which will offer incentives to buy or lease eligible vehicle models that cost up to \$50,000. Only EVs that are manufactured in Canada or in the countries with which Canada has existing or future free-trade agreements will be eligible for the Program. Additionally, the \$50,000 cap will not apply to Canadian-made electric vehicles (EVs).

Incentives will start at:

- up to \$5,000 for battery-electric and fuel cell electric vehicles
- up to \$2,500 for plug-in hybrid vehicles
  
- What are your thoughts about this program?
  - Does this incentive make anyone more likely to purchase an EV?

I'm now going to show you some more information about the Government of Canada's automotive strategy...

#### SHOW ON SCREEN

Previously, the Government of Canada required all new car sales to be electric within a decade. The government scrapped this mandate and announced instead that it would introduce stronger greenhouse gas emission standards for vehicle model years 2027–32. This approach is designed to allow manufacturers to use a wide array of technologies to meet the standards and respond to consumer preferences in the near term, while driving EV adoption over time.

The goal is to have 75% of vehicle sales be EVs by 2035 and 90% by 2040. This is less than the previous target, and it changes the approach overall: it aims to guide the industry in a specific direction, but without prohibiting the sale of non-electric cars.

- How do you feel about this approach?
  
- Does this make you feel like the government is going back on environmental regulations and policy or do you see it more as simply a different approach to meet Canada's goals?

There are other elements of the automotive strategy, but just based on what we've discussed so far – that is, providing incentives to purchase EVs and introducing stronger emissions standards:

- Do you think this will lead to more Canadians buying electric vehicles? What makes you say that?

- Do you think this program will help the Canadian automotive industry? What makes you say that?

**SOCIAL MEDIA AGE REQUIREMENTS (25 minutes) – Centre-East of Montreal Aged 35-54, Kitchener-Waterloo**

Shifting topics again...

- Have you seen, read or heard anything about countries banning minors from social media?
  - IF YES: What have you heard?

**SHOW ON SCREEN**

A new law came into effect in Australia in December 2025, that introduces a mandatory minimum age of 16 for accounts on certain social media platforms; parents cannot give their consent to let their children under the age of 16 use these platforms.

Currently, the platforms the ban applies to are YouTube, X (Twitter), Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat, Reddit, Twitch, Threads and Kick. Tech companies that own these platforms could face fines of up to \$50 million if they don't take reasonable steps to stop those under the age of 16 from having accounts.

More recently, France has drafted a bill to ban children under 15 years old from social networks, and some other European countries have also announced plans to introduce national age limits.

- What are your reactions to these measures?
- Do you think Canada should do something like this? What makes you say that?
  - IF YES: What do you think the minimum age in Canada should be for social media accounts?
- Do you see any benefits to having a mandatory minimum age for social media accounts?
- Do you have any concerns?

Social media companies have told the Australian government they will use age-inference tools, selfie-based estimation and optional ID checks to determine a user's age.

For example, Meta (which owns Facebook, Instagram and Threads) has said users could use government ID or provide a video selfie to prove their age, while Snapchat said users could use bank accounts, photo ID or selfies for verification.

- What are your reactions to these methods of determining a user's age?
- If Canada were to implement a minimum age to have social media accounts, what would you consider reasonable steps for companies to take to verify a user's age?
- Do you think Canada should dictate how companies verify a user's age, or should it let companies decide on their own what kind of age verification mechanism they want to use?

**ARTIFICIAL INTELLIGENCE (AI) (30 minutes) – Nova Scotia, Greater Toronto Area Women**

Now, let's move onto a different topic...

- How closely are you following developments in artificial intelligence (AI)?
- What can you tell me about AI? What is it?
  - How is it used today?
  - Do you use AI in your work or personal life?
- Are there benefits to using artificial intelligence?
  - What are some of the benefits of using artificial intelligence?
    - What about for society?
    - What about for your work or personal life?
- Do you think that AI tools have the potential to improve your personal quality of life in the future?
- What would make you trust AI more?
- Are there any drawbacks to using AI, either for society or for your work or personal life?
- Have you seen, read or heard anything about how the Government of Canada is responding, if at all, to new developments related to AI?

**SHOW ON SCREEN**

Recently, the Government of Canada announced an investment for 40 projects to help businesses and organizations adopt AI across Atlantic Canada. More specifically, it is investing \$8.5 million to help:

- Small businesses reach more customers using AI-powered sales tools;
  - Rural industries improve productivity through smart automation;
  - Companies scale up AI systems for export and certification; and
  - Workers gain digital skills through training and support.
- What are your thoughts about this initiative?
  - Do you think investing in AI in your community can help businesses succeed?
    - Will it help create jobs?

**CIVIC CORPS (20 minutes)** – Metro Vancouver Aged 35-54, Centre-East of Montreal Aged 35-54, Kitchener-Waterloo, Nova Scotia

Shifting topics ...

- What comes to mind, if anything, when you hear the term 'civic corps'? (NOTE: moderator may need to spell out 'corps' for participants, in case they think of something else - e.g. 'core')

Generally speaking, a civic corps typically refers to organized, paid or volunteer-driven, work-study programs for young adults, designed to provide job training, education, and experience in environmental conservation, land management, or community service projects. Centre-East of Montreal Aged 35-54, Kitchener-Waterloo, Nova Scotia These programs aim to foster civic engagement, build employability, and support personal development.

- Have you seen, read or heard anything about a civic corps in Canada?
  - What about anywhere else in the world?

In Norway, the European Solidarity Corps is a program that offers opportunities for young people aged 18-30 to volunteer on projects in Norway focusing on community, culture, nature, and social inclusion.

The Government of Canada is looking into the possibility of developing its own civic corps in Canada. This would be a youth program where youth could participate in nation-building projects and get free training as volunteers.

- How would you feel about the possibility of the Government of Canada developing its own youth civic corps in Canada?

- Do you see any benefits to developing a civic corps in Canada? (PROBE: strengthening national unity, workforce development, skills training for free for young workers, increasing civic participation, supporting youth mental health and purpose, etc.)
- **Metro Vancouver Aged 35-54** In which areas, if any, do you think a youth civic corps would be most helpful in Canada? For example, major infrastructure projects, environmental projects, emergency responses in case of disasters, emergency preparedness, etc.
- **Metro Vancouver Aged 35-54** What do you think should be the main **goals** of a civic corps in Canada? What should it try to do?
- Do you see any drawbacks of developing a civic corps in Canada? (PROBE: costs, bureaucratic inefficiency)

**OFFICIAL LANGUAGE MINORITY COMMUNITIES' CHALLENGES (25 minutes)** – **Greater Sudbury Area Francophones Aged 35+**

Let's talk about the French language in your communities in the Greater Sudbury Area...

- Thinking about the French language in your community, how do you feel about the state of the French language?
  - Do you think it is threatened?

I'm going to show you a list of items related to living as a Francophone in your region. I'm going to share this list on screen first and read through it with you. Then I'll ask you to complete a polling exercise. **SHOW ON SCREEN THE LIST OF POLL OPTIONS (EXCLUDING 'NONE OF THE ABOVE')**

- **POLL:** I'd like you to select up to three items that you feel are a major challenge. If you don't think any are a challenge, then please select 'None of the above.'
  - Accessing childcare services in French
  - Accessing information from the Government of Canada in French
  - Accessing media content (e.g., radio, television, Internet, newspapers) in French
  - Attracting Francophones from outside the region to move to your community
  - Ensuring the Francophone community remains strong in the future
  - Feeling part of the Francophone community in your region
  - Keeping young Francophones in the region
  - Living in French in your region (e.g., participating in sports/activities, shopping, etc.)

- Speaking in French to a Government of Canada representative
  - Transmitting the French language and culture to the next generation
  - Accessing services from businesses in French
  - None of the above
- MODERATOR TO GO THROUGH SELECTIONS: Why do you feel [insert selection] is a major challenge?
- Are there any challenges missing from this list?
- Is there anything the Government of Canada can do to support the Francophone community and promote and protect the French language?

**CONTRECOEUR CONTAINER TERMINAL PROJECT (15 minutes)** – North Shore of Montreal and Laurentides

- Have you seen, read or heard of any news related to the Government of Canada and the Contrecoeur Container Terminal Project?
  - IF YES: What have you heard? Where did you hear it?

**SHOW ON SCREEN**

Recently, the Government of Canada announced a series of major infrastructure projects to help build Canada. One of these major projects is the Contrecoeur Container Terminal Project located 40 kilometres downstream from Montreal, Quebec.

The proposed development at Contrecoeur would expand the current port infrastructure, adding port terminals and additional wharves, as well as other infrastructure that would increase the port's handling capacity by about 60% along the St. Lawrence River.

This project is expected to create 8000 jobs during construction and over 1200 jobs when in operation. It would also provide \$140 million annually in national economic benefits when operational.

**IF PREVIOUSLY UNAWARE**

- Now that I've provided some details, do you recall hearing anything about this?
- What do you think about the proposed Contrecoeur Container Terminal Project?
- Do you have any concerns about the proposed Contrecoeur Container Terminal Project? (Probe: community and local impacts, environmental impacts, economic concerns)

**TARIFF SUPPORT (20-30 minutes) – Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54**

The United States has imposed tariffs on various Canadian goods going to the U.S., including steel and aluminum, auto parts, Canadian energy, potash, softwood lumber, and furniture. Goods that are compliant with the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA) are exempt.

- What have you seen, read, or heard about what the Government of Canada is doing in response to U.S. tariffs?
  - IF NOT MENTIONED: What about support for workers and/or employers in Canada?
    - What have you heard?

**SHOW ON SCREEN**

The Government of Canada is investing \$570 million over three years through the Workforce Tariff Response to support workers in steel, softwood lumber, and those affected by tariffs and global market shifts. Some of these measures include:

- Temporary additional Employment Insurance (EI) measures
  - Support to upgrade skills and training
  - Funding to support work-sharing (work-sharing is where employees keep their job but reduce their hours so that the work is shared across employees)
  - Various financial supports for sector-specific industries
  - Helping affected industries import goods into Canada, navigate U.S. tariffs, and expand into new markets
- What are your thoughts about what the Government of Canada is doing to support workers and employers affected by tariffs?

**SHOW ON SCREEN**

**Interior British Columbia** The Government of Canada recently announced that it was providing \$70.4 million over three years to help B.C. workers in sectors like softwood lumber and steel build new skills. Additionally, they are providing targeted support to B.C. industries, including \$5.5 million investment in Kalesnikoff (Castlegar) to boost manufacturing capacity.

- **Interior British Columbia** What are your thoughts about this?
- **Interior British Columbia** Do you feel they are doing enough to support workers and employers affected by tariffs? **North Shore of Montreal and Laurentides, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54** Are they doing enough to support workers and employers affected by tariffs?
  - IF NOT: What else should they be doing?

- Overall, how would you rate the Government of Canada's support for workers and employers in response to tariffs? Are they on the wrong track or the right track? Why?

**WORKFORCE ACTION PLAN (20 minutes)** – Interior British Columbia, North Shore of Montreal and Laurentides

The Government of Canada is implementing a new Workforce Action Plan. This plan is a set of programs aimed at helping youth, job seekers, workers and businesses get the skills and support they need to keep up, succeed, and contribute to Canada's changing economy.

While various programs will contribute to strengthening Canada's workforce, overall goals include:

**SHOW ON SCREEN**

- Helping people train and get certified in skilled trades.
- Giving people opportunities to learn new skills throughout their careers through training and retraining.
- Removing barriers so more Canadians can find good jobs and fully participate in the workforce.
- Helping young people find jobs by improving existing programs and creating new opportunities.
- Making it easier for newcomers to have their credentials recognized and to move where jobs are needed in Canada.
- Bringing government, industry, labour groups, and unions together to work on workforce issues.

**POLL:** I'm going to show you some potential taglines or slogans for this new program. Please select the one that you find the most compelling.

- Build Canada: Workforce Action Plan
- Canada Strong: Workforce Action Plan
- Canada Works: Workforce Action Plan
- Canada Builds: Workforce Action Plan
- Ready to Work: Canada's Workforce Action Plan

- MODERATOR TO GO THROUGH EACH SELECTION: Why did you make this selection?
- Are there any taglines you would change to improve it?
  - IF YES: Which one(s) and what would you change?

- Are there any taglines that should be removed from consideration entirely, or that you consider to be inappropriate for this new suite of programs?
  - IF YES: Which one(s) and why would you remove it/them from consideration entirely?

**ARCTIC TRANSFORMATION (30-50 minutes) – Interior British Columbia, Iqaluit, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54**

- Have you seen, read, or heard anything recently in the news about the Government of Canada and investing in Canada's North?
  - What did you hear?

**Iqaluit SHOW ON SCREEN**

The Government of Canada has announced it is investing in Northern development through projects such as:

- Supporting energy projects, building and repairing housing, and developing local infrastructure in Nunavut
  - Investing in Nutrition North Canada to make nutritious food and essential items more affordable in Northern communities
  - Renewing the Inuit Child First Initiative to increase access to health, social and educational support
  - Delivering 750 units of public, affordable, and supportive housing across Nunavut
- **Iqaluit** What are your thoughts about this?

**Iqaluit** Now I'd like to focus on the last item I showed you (delivering 750 housing units) and provide some additional details about this project.

**Iqaluit SHOW ON SCREEN**

Delivering 750 units of public, affordable, and supportive housing across Nunavut, including housing built off-site, is a Build Canada homes partnership with the Government of Nunavut and Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI).

The first homes under this agreement are being completed in **Baker Lake**. Baker Lake recently received 10 modular homes, which were shipped by sealift, and are currently being assembled.

Additionally, a 46-unit apartment building under construction in **Iqaluit** is expected to be completed this spring.

- **Iqaluit** What are your thoughts about this?

- **Iqaluit** Do you think this project will help address some of the critical housing needs in Iqaluit?
- **Iqaluit** Is there anything else the Government of Canada should do help the housing situation in Nunavut?

**Iqaluit** Now I'd like talk about some other investment plans for Canada's North.

#### **SHOW ON SCREEN**

The Government of Canada recently announced a plan to invest \$40 billion to defend, build and transform Canada's Northern and Arctic region. Some of these initiatives include:

- Investing \$32 billion in areas such as upgrading Canadian military facilities in Yellowknife, Inuvik, Iqaluit, and Goose Bay.
  - Creating two new military support sites in Whitehorse and Resolute, and two smaller ones in Cambridge Bay and Rankin Inlet.
  - Investing in Arctic airports.
  - Developing a strategy to build roads connecting Northern communities, including a highway connecting Yellowknife and Inuvik, connecting Nunavut to the national highway system, and an all-season road from the Nunavut border to a deepwater port and airfield.
  - Expanding the Taltson Hydro Expansion Project, doubling the NWT hydro capacity.
- What are your thoughts about this?
  - What, benefits, if any, do you think these investments in Canada's Northern and Arctic region could bring?
  - Do you think that any of these initiatives will help improve the security and safety of Canadians?
    - What about protecting and defending Canadian sovereignty?
  - What concerns, if any, do you have about investments like these in Canada's Northern and Arctic region?
  - Is there anything else the Government of Canada should do to defend, build and transform Canada's Northern and Arctic region?

**HOUSING ADVERTISING TESTING (30 minutes)** – **Ontario Aged 25-35, Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women**

**Ontario Aged 25-35** During our discussion today, we're going to be looking at various creatives...

**Ontario Aged 25-35** First, I'm going to show you a concept that is currently being developed by the Government of Canada for an advertising campaign about housing.

**Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54, Greater Toronto Area Women** For the next part of our discussion, we're going to look at a few creative concepts that are currently being developed by the Government of Canada for an advertising campaign about housing.

The final product will be a **30-second video** produced professionally that will be shown on TV and on web platforms. Please keep this in mind as you are viewing the concept.

**CONCEPT 1 - SHOW 30S CONCEPT** **Ontario Aged 25-35, Greater Toronto Area Women** **FED LANDS**  
**Large Urban Centres in the Prairies Aged 35-54** **PREFAB** – MODERATOR TO READ THROUGH  
CONCEPT TWICE.

- What is your overall reaction to this concept?
  - What makes you say that?
- What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
- If you saw this ad online, would it capture your attention? Why/why not?
- Was anything confusing or unclear? How so?

Now I'm going to show you a different concept. This concept could also be part of the overall ad campaign.

**CONCEPT 2 - SHOW 30S CONCEPT** **Ontario Aged 25-35, Greater Toronto Area Women** **PREFAB** **Large**  
**Urban Centres in the Prairies Aged 35-54** **FED LANDS** – MODERATOR TO READ THROUGH CONCEPT  
TWICE.

- What is your overall reaction to this version?
  - What makes you say that?
- What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
- If you saw this ad online, would it capture your attention? Why/why not?
- Was anything confusing or unclear? How so?

Now thinking about both concepts you just saw...

- Do you have any thoughts about what could make these concepts more effective?
- Does this ad campaign make you feel like the federal government has a plan to tackle the housing crisis in Canada? What makes you say that?

#### **DENTAL ADVERTISING TESTING (30 minutes) – Ontario Aged 25-35**

Now I'm going to show you some concepts that are currently being developed by the Government of Canada for an advertising campaign about the Canadian Dental Care Plan.

I'm going to show two concepts. The final product will be 15-second videos produced professionally that will be shown on various digital platforms (e.g. social media, web, streaming, etc.). Please keep this in mind as you are viewing the concepts.

#### **CONCEPT 1 - SHOW 15S "BUT NOTHING HURTS" CONCEPT**

- What is your overall reaction to this concept?
  - What makes you say that?
- What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
- If you saw this ad online, would it capture your attention? Why/why not?
- Was anything confusing or unclear? How so?
- Does this concept make you want to apply right now for the Canadian Dental Care Plan?  
What makes you say that?

Now I'm going to show you a different version of this concept. This concept could also be part of the overall ad campaign.

#### **CONCEPT 2 – SHOW 15S "SIMPLE STEPS" CONCEPT**

- What is your overall reaction to this concept?
  - What makes you say that?

- What is the main message?
  - What are your thoughts about the message the ad is conveying?
- If you saw this ad online, would it capture your attention? Why/why not?
- Does presenting the information through a dance trend make it easier to understand and more engaging, or does it distract from the message? What makes you say that?
- Was anything confusing or unclear? How so?
- Does this concept make you want to apply right now for the Canadian Dental Care Plan?  
What makes you say that?

**YOUTH PROGRAM NAME TESTING (30 minutes) – Ontario Aged 25-35**

Moving on ...

Now I'd like to get your thoughts related to potential names for programs for youth...

The Government of Canada has a suite of programs designed to help youth between the ages of 15-30 get jobs. Some programs are for summer jobs, others are for skill development, or career-launching work experience.

**SCREENSHARE/POLL:** I'm going to show you some potential names for this suite of programs. Please select the one that you find the most compelling.

- Youth Build Canada Program (YBCP)
  - Youth Ready to Work Program (RTWP)
  - Work Readiness and Experience Program
- MODERATOR TO GO THROUGH EACH SELECTION: Why did you make this selection?
- Are there any you would change or improve?
  - IF YES: Which one(s) and what would you change?
- Are there any that should be removed from consideration entirely, or that you consider to be inappropriate for this new suite of programs?
  - IF YES: Which one(s) and why would you remove it/them from consideration entirely?

Moving on to the next program...

This new Government of Canada program will provide youth with early exposure to work in the skilled trades. For example: paid entry level jobs working on construction projects along with related support, mentorship and referrals to career paths and apprenticeships.

**SCREENSHARE/POLL:** I'm going to show you some potential names for this new program. Please select the one that you find the most compelling.

- Build Canada Trades Work Experience for Youth
  - Youth Build Canada: Ready to Work in the Trades
  - Youth Build Canada: Skilled Trades
  - Build Canada: First Job in the Trades
  - Build Canada: Civic Corps
  - Youth Build Canada: Trades Experience
- MODERATOR TO GO THROUGH EACH SELECTION: Why did you make this selection?
- Are there any you would change or improve?
  - IF YES: Which one(s) and what would you change?
- Are there any that should be removed from consideration entirely, or that you consider to be inappropriate for this new suite of programs?
  - IF YES: Which one(s) and why would you remove it/them from consideration entirely?

And now for the next program...

This new Government of Canada program is for teens who are not thriving in school and are at risk of becoming young adults who are neither in post-secondary education nor employed. It provides after-school learning supports, and opportunities to volunteer in their communities and make meaningful connections.

**SCREENSHARE/POLL:** I'm going to show you some potential names for this new program. Please select the one that you find the most compelling.

- Youth Build Canada: On Course / On Track
  - Build Canada: Youth Futures
  - Build Canada: On Track to your Future
  - Youth Build Canada: Future Forward
  - Youth Build Canada: Learning in Action
  - Student Engagement and Learning Supports

- Ready to Work: Community Connections and Learning Supports
- MODERATOR TO GO THROUGH EACH SELECTION: Why did you make this selection?
- Are there any you would change or improve?
  - IF YES: Which one(s) and what would you change?
- Are there any that should be removed from consideration entirely, or that you consider to be inappropriate for this new suite of programs?
  - IF YES: Which one(s) and why would you remove it/them from consideration entirely?

**CONCLUSION (5 minutes)** – All locations

- Before we close, is there anything else you would like to say to the federal government? It can be an additional point related to anything we discussed today, or it could be something you think is important but wasn't discussed.

## Annexe C – Concepts publicitaires

## Campagne publicitaire sur le logement

### *Fed Lands*



Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé?



La façon dont nous apprenons.



La façon dont nous établissons des liens.



Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons?



C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement.



Nous rendons accessibles des terrains fédéraux inutilisés afin de construire des habitations à un plus grand nombre d'endroits et d'en accroître l'offre.



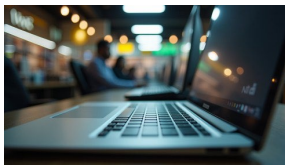
Parce qu'un Canada plus abordable est un Canada plus fort.



Un message du gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus présente les images du scénarimage réalisé pour le concept publicitaire portant sur le logement intitulé *Fed Lands*. La première case du scénarimage montre le gros plan d'un ordinateur portable vu de côté dans un espace de travail intérieur très animé, avec la voix off (VO) suivante (traduction libre) : « Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé? » La deuxième case montre quatre jeunes enfants et un enseignant devant un ordinateur portable ; sur le bureau devant eux on aperçoit des crayons, des feutres et du papier, ainsi que la VO suivante : « La façon dont nous apprenons ». La troisième case présente l'image d'un couple de personnes âgées vu de dos en vidéoconférence sur une tablette avec un homme et son fils, ainsi que la VO suivante : « La façon dont nous établissons des liens ». La quatrième case montre l'image d'un homme maintenant une pièce de bois en place alors qu'il s'apprête à enfoncer un clou, avec la VO suivante : « Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons? ». La cinquième case montre l'image d'une rangée de complexes d'habitation à plusieurs étages d'apparence neuve, avec des voitures garées devant et des gens déambulant sur le trottoir adjacent, avec la VO suivante : « C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement ». La sixième case montre l'image de trois travailleurs de la construction vus de loin sur un chantier avec en arrière-plan un gratte-ciel en cours de construction et deux grandes grues, et la VO suivante : « Nous rendons accessibles des terrains fédéraux inutilisés afin de construire des habitations à un plus grand nombre d'endroits et d'en accroître l'offre. » La septième case montre l'image d'une jeune famille (père, mère et jeune enfant) déménageant dans une nouvelle habitation, des boîtes en main, et la VO : « Parce qu'un Canada plus abordable est un Canada plus fort ». La huitième case montre le mot-symbole du gouvernement du Canada sur fond blanc, avec la VO : « Un message du gouvernement du Canada ».

## Prefab



Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé?



Notre façon de communiquer.



Notre façon de voyager.



Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons?



C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement.



Nous utilisons de nouvelles technologies pour bâtir plus vite et faire baisser les coûts.



Parce qu'un Canada plus abordable, c'est un Canada plus fort.



Un message du gouvernement du Canada.

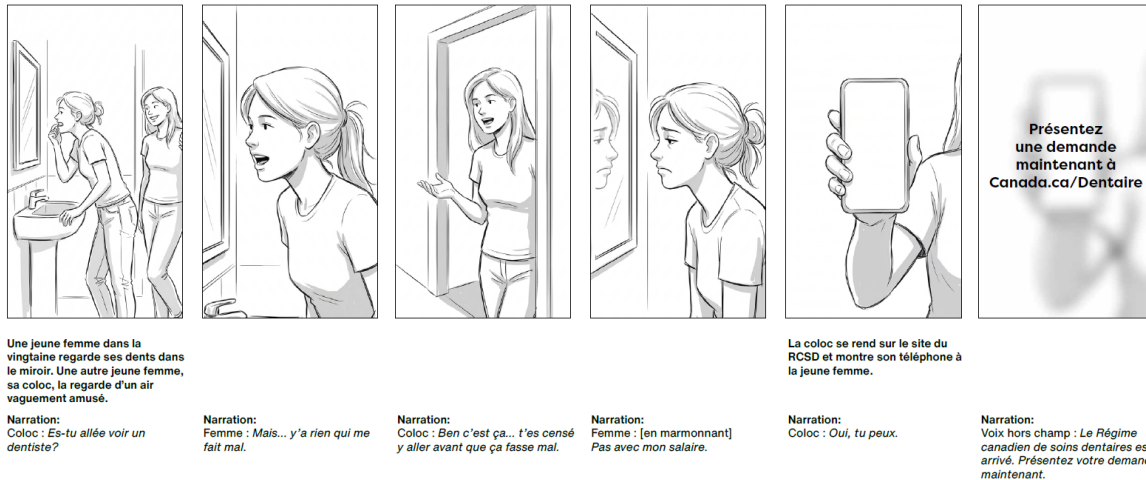
L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'un concept vidéo de 30 secondes intitulé *Prefab* élaboré par le gouvernement du Canada pour sa campagne publicitaire sur le thème du logement. La première case du scénarimage montre le gros plan d'un ordinateur portable vu de côté dans un espace de travail intérieur très animé, avec la voix off (VO) suivante (traduction libre) : « Avez-vous remarqué que tout ce qu'on fait a changé? » La deuxième case montre une personne vue par-dessus l'épaule en train d'envoyer un message texte sur son téléphone, avec la VO suivante : « Notre façon de communiquer ». La troisième case montre l'image d'un avion au décollage, et la VO suivante : « Notre façon de voyager. ». La quatrième case montre l'image d'un homme maintenant une pièce de bois en place alors qu'il s'apprête à enfoncer un clou, avec la VO suivante : « Pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de bâtir des maisons? ». La cinquième case montre l'intérieur d'un vaste entrepôt dans lequel sont empilés des matériaux destinés à la préfabrication d'habitations, avec la VO suivante : « C'est pour ça que Maisons Canada a été créée. Pour bâtir autrement ». La sixième case montre l'intérieur d'un autre entrepôt dans lequel les charpentes de plusieurs habitations sont en cours de construction les unes à côté des autres, avec la VO suivante : « Nous utilisons de nouvelles technologies pour bâtir plus vite et faire baisser les coûts ». La septième case montre l'image d'une jeune famille (père, mère et jeune enfant) déménageant dans une nouvelle habitation, des boîtes en main, et la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus abordable, c'est un Canada plus fort ». La huitième (et dernière) case montre le mot-symbole du gouvernement du Canada sur fond blanc, avec la VO : « Un message du gouvernement du Canada ».



## Mise à l'essai de publicités relatives au Régime canadien de soins dentaires

### Mais rien ne me fait mal

#### Mais rien ne me fait mal - 15 sec

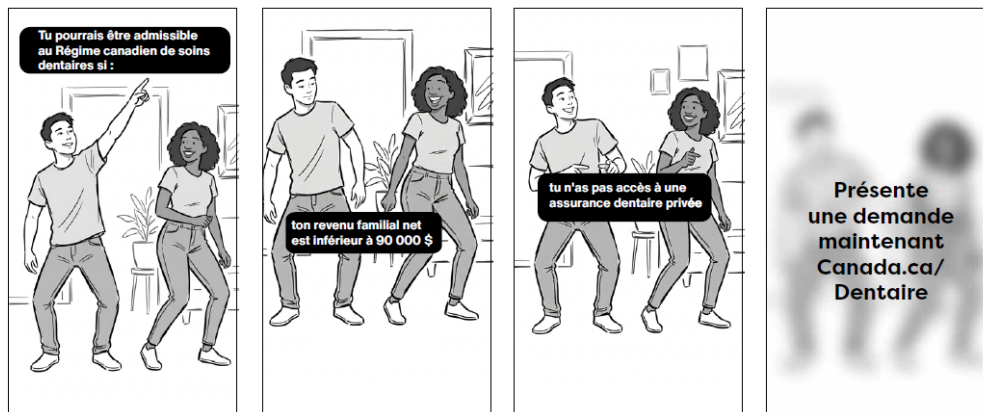


L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'un concept vidéo de 15 secondes intitulé *Mais rien ne me fait mal* destiné à promouvoir le Régime canadien de soins dentaires. La première case montre une jeune femme se regardant dans un miroir, tandis que sa colocataire l'observe. Sous l'image figure ce texte (traduction libre) : « Une jeune femme dans la vingtaine regarde ses dents dans le miroir. Une autre jeune femme, sa coloc, la regarde d'un air vaguement amusé », avec la narration suivante : « Coloc : Es-tu allée voir un dentiste? » La case suivante montre le plan rapproché d'une femme se regardant dans le miroir, avec la narration suivante : « Femme : Mais... y'a rien qui me fait mal ». La troisième case montre la colocataire dans l'embrasure d'une porte, en train de parler, avec la narration suivante : « Ben c'est ça... t'es censé y aller avant que ça fasse mal ». La quatrième case montre la femme se regardant dans le miroir l'air découragé, avec la narration suivante : [à mi-voix] « Pas avec mon salaire ». La cinquième case montre la colocataire avec son téléphone en main, ainsi que le texte suivant : « La coloc se rend sur le site du RCSD et montre son téléphone à la jeune femme ». La narration pour cette case est la suivante : « Coloc : Oui, tu peux ». La dernière case présente les contours estompés de l'image précédente et le texte en noir suivant au centre de l'écran : Présentez une demande maintenant à [Canada.ca/dentaire](https://Canada.ca/dentaire), avec la narration suivante : « Voix hors champ : Le Régime canadien de soins dentaires est arrivé. Présentez votre demande maintenant »



## Simple Steps

### Simple Steps 15 sec



Un jeune homme et une jeune femme d'une vingtaine d'années (colocataires) imitent sur leur téléphone une danse simple et tendance, consistant en un simple mouvement de hanches répétitif d'un côté à l'autre. À mesure que chaque critère d'admissibilité au Régime canadien de soins dentaires s'affiche à l'écran, ils le pointent du doigt au rythme de la musique, comme si le fait de vérifier son admissibilité constituait une démarche simple à suivre.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'un concept vidéo de 15 secondes intitulé *Simple steps* destiné à promouvoir le Régime canadien de soins dentaires. La première case montre un homme et une femme en train de danser dans leur salon ; l'homme pointant du doigt une bulle de texte (blanc sur fond noir) dans laquelle on peut lire (traduction libre) : « Tu pourrais être admissible au Régime canadien de soins dentaires si : ». Sous cette illustration figure le texte d'accompagnement suivant : « Un jeune homme et une jeune femme d'une vingtaine d'années (colocataires) imitent sur leur téléphone une danse simple et tendance, consistant en un simple mouvement de hanches répétitif d'un côté à l'autre. À mesure que chaque critère d'admissibilité au Régime canadien de soins dentaires s'affiche à l'écran, ils le pointent du doigt au rythme de la musique, comme si le fait de vérifier son admissibilité constituait une démarche simple à suivre. » La deuxième case montre la femme pointant du doigt une bulle de texte dans laquelle on peut lire : « ton revenu familial net est inférieur à 90 000 \$ ». Dans la troisième case, ils pointent tous deux du doigt une bulle de texte au centre de l'écran dans laquelle on peut lire : « tu n'as pas accès à une assurance dentaire privée ». La dernière case montre les contours estompés de l'image précédente à laquelle se superpose le texte suivant : « Présente une demande maintenant à [Canada.ca/dentaire](https://Canada.ca/dentaire) ».

## Mise à l'essai de publicités sur la sécurité des collectivités

### Concept A



Nous renforçons les règles sur les mises en liberté sous caution...



...afin que vous soyez davantage en sécurité dans votre communauté.



Nous réformons le système de mise en liberté sous caution et de peines pour garder les criminels récidivistes et violents hors de nos communautés



Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort.



Un message du Gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'une vidéo publicitaire de 15 secondes que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement pour faire connaître les mesures qu'il met en œuvre pour lutter contre la criminalité. La première case montre l'image d'un marteau de juge, avec la VO suivante (traduction libre) : « Nous renforçons les règles sur les mises en liberté sous caution... » La deuxième case montre un écran partagé où l'on voit d'un côté le marteau de juge et de l'autre un employé debout devant l'entrée d'un commerce, avec la VO suivante : « ...afin que vous soyez davantage en sécurité dans votre communauté ». La troisième case montre une cellule de prison peu éclairée, et la VO : « Nous réformons le système de mise en liberté sous caution et de peines pour garder les criminels récidivistes et violents hors de nos communautés ». La quatrième case montre une image en trois parties représentant une femme souriante, une famille (mère, père et deux enfants) riant ensemble, avec la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort ». La dernière case montre le mot-symbole du gouvernement du Canada sur fond blanc et le texte suivant : « Un message du gouvernement du Canada ».

## Concept B



C'est naturel de s'inquiéter pour ceux qu'on aime.



Mais vous ne devriez pas avoir à vous inquiéter pour leur sécurité.



Nous sommes déterminés à rendre le Canada plus sécuritaire, dès maintenant.



C'est pourquoi nous changeons le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine.



Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort.



Un message du Gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'une vidéo publicitaire de 15 secondes que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement pour faire connaître les mesures qu'il met en œuvre pour lutter contre la criminalité. La première case montre une mère et un père jouant avec leur bébé et la VO suivante : « C'est naturel de s'inquiéter pour ceux qu'on aime ». La deuxième case montre une femme souriante déambulant dans une rue le soir, son téléphone en main, avec la VO suivante : « Mais vous ne devriez pas avoir à vous inquiéter pour leur sécurité ». La troisième case montre une famille nombreuse attablée, et la VO suivante : « Nous sommes déterminés à rendre le Canada plus sécuritaire, dès maintenant ». La quatrième case montre le marteau d'un juge, et la VO suivante : « C'est pourquoi nous changeons le système de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine ». La cinquième case présente une vue aérienne d'une intersection urbaine achalandée et d'un parc à proximité dans lequel on voit flotter le drapeau canadien, avec la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort ». La dernière case montre le mot-symbole du gouvernement sur fond blanc et le texte suivant : « Un message du gouvernement du Canada ».

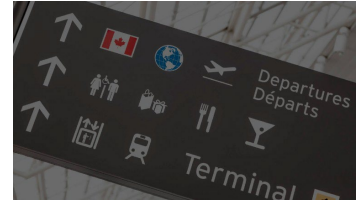
## Concept C



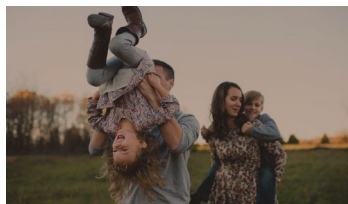
Nous renforçons la sécurité aux frontières



Pour que vous soyez plus en sécurité partout



Nous renforçons la sécurité aux frontières pour aider à mettre fin au trafic de drogue et au blanchiment d'argent



Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort.



Un message du Gouvernement du Canada.

L'image ci-dessus est celle du scénarimage d'une vidéo publicitaire de 15 secondes que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement pour faire connaître les mesures qu'il met en œuvre pour lutter contre la criminalité. La première case montre un drapeau canadien flottant sur fond de ciel bleu, et la VO suivante (traduction libre) : « Nous renforçons la sécurité aux frontières ». La deuxième case présente une transition depuis le drapeau vers une fillette faisant voler un cerf-volant dans un magnifique champ de fleurs jaunes, avec la VO suivante : « Pour que vous soyez plus en sécurité partout ». La troisième case montre le tableau des départs d'un aéroport canadien et la VO suivante : « Nous renforçons la sécurité aux frontières pour aider à mettre fin au trafic de drogue et au blanchiment d'argent ». La quatrième case montre une famille (père, mère et deux enfants) s'amusant dans un magnifique champ verdoyant au coucher du soleil, avec la VO suivante : « Parce qu'un Canada plus sécuritaire est un Canada plus fort ». La dernière case montre le mot-symbole du gouvernement sur fond blanc et le texte suivant : « Un message du gouvernement du Canada ».